Monsieur [illegible] de Lasteyrie, membre de l'Institut.
74 rue Sts Pères (Paris)

PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE DU LOUVRE

LA GAULE

AVANT LES GAULOIS

D'APRÈS LES MONUMENTS ET LES TEXTES

PAR

M. Alexandre BERTRAND

MEMBRE DE L'INSTITUT

CONSERVATEUR DU MUSÉE DES ANTIQUITÉS NATIONALES

PARIS
ERNEST LEROUX, EDITEUR
LIBRAIRE DE L'ÉCOLE DU LOUVRE
DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE, DE L'ÉCOLE DES LANGUES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

1884

A Fustel de Coulanges
Souvenir de son camarade
de l'École d'Athènes et confrère à
l'Institut

Alexandre Bertrand

PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE DU LOUVRE

I

LA GAULE AVANT LES GAULOIS

ANGERS, IMPRIMERIE BURDIN ET Cie, RUE GARNIER. 4.

COURS D'ARCHÉOLOGIE NATIONALE

LA GAULE

AVANT LES GAULOIS

D'APRÈS LES MONUMENTS ET LES TEXTES

PAR

M. Alexandre BERTRAND

MEMBRE DE L'INSTITUT

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE L'ÉCOLE DU LOUVRE

DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE, DE L'ÉCOLE DES LANGUES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

1884

A LA MÉMOIRE DE MON CONFRÈRE ET AMI

CHARLES THUROT

MODÈLE DE CONSCIENCE ET DE SINCÉRITÉ SCIENTIFIQUE

AVANT-PROPOS

Ces leçons n'étaient pas destinées à l'impression. Notre intention première était de les remanier complètement. Le *Cours des Antiquités nationales* que nous avons inauguré au Louvre a été, en effet, pour ainsi dire improvisé. Nous sentons tout ce qui lui manque. L'autorisation d'organiser *l'École du Louvre* était accordée par le Ministère le 15 octobre 1882. Les leçons devaient commencer le 1er décembre. Nous n'avions le loisir de faire aucune nouvelle recherche. Nous avons dû nous contenter de mettre en ordre des notes accumulées depuis quinze ans en vue du classement méthodique des objets du musée. L'extrême bienveillance de nos auditeurs qui, à plusieurs reprises, ont exprimé le désir de voir nos leçons publiées, a triomphé de nos scrupules. Toutefois nous ne donnons que la première partie du cours, qui d'ailleurs forme un tout : *La Gaule avant les Gaulois*. Le cours de cette année (1883-1884)

portera plus particulièrement sur la période suivante. Le titre accepté par le Conseil des professeurs est : *Les Celtes et les Gaulois d'après les monuments et les textes*. L'ensemble de ces leçons formera une seconde partie, qui sera suivie, à la fin du volume, des Annexes annoncées en notes.

La précipitation avec laquelle cette publication a été faite nous autorise à réclamer l'indulgence des lecteurs pour tout ce qui touche à la forme. Nos leçons sont publiées telles qu'elles ont été parlées sans aucun changement. Il aurait fallu trop de remaniements. Quant au fond des idées nous n'avions rien à y changer pour le moment.

ALEXANDRE BERTRAND.

Saint-Germain, le 25 juillet 1883.

COURS D'ARCHÉOLOGIE NATIONALE

LEÇON D'OUVERTURE

FAITE LE 8 DÉCEMBRE 1882

A L'ÉCOLE DU LOUVRE

Le cours dont la bienveillance de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts a bien voulu nous charger *près l'École du Louvre*, sur la proposition de notre excellent directeur, M. Louis de Ronchaud, est une innovation. Aucun établissement d'instruction publique en France, du moins, n'avait été doté, jusqu'ici, d'un cours d'*Archéologie nationale*.

Le cours d'archéologie près le *Cabinet des médailles antiques* créé pour Millin en 1806, était et est resté un cours d'*Archéologie grecque et romaine*. Le cours du *Collège de France*, créé pour Champollion en 1831, un cours d'*Archéologie égyptienne*, caractère qu'il a perdu un moment seulement et qu'il a repris, avec de Rougé et M. Maspero (1). Le cours de la Sorbonne, si bien placé entre les mains de mon confrère et ami, M. Georges Perrot, est un cours d'*Archéologie générale*. On y étudie l'histoire de l'art. — Le cours d'Archéologie professé depuis 1847 à l'*École des Chartes*, avec tant d'éclat, par le regretté Jules Quicherat était, avant tout, un cours d'*Archéologie monumentale*. L'époque romane et le moyen âge étaient son domaine exclusif.

1. M. Révillout vous a dit que Champollion avait d'abord professé *cinq ans* au Louvre, comme nous allons le faire.

Appliquer les documents archéologiques à l'histoire nationale, faire de l'archéologue un auxiliaire de l'historien, est une idée qui aurait probablement provoqué un léger sourire sur les lèvres de nos pères.

L'archéologie ainsi comprise est, en effet, une science nouvelle, une science en voie de formation, une science naissante.

Cette jeune science, ou pour mieux dire cette branche nouvelle de la science a fait, il est vrai, depuis vingt-cinq ans, d'immenses progrès, la bouture est devenue une branche chargée de fruits.

L'*Archéologie historique*, permettez-moi l'expression, n'a pas aujourd'hui seulement de nombreux adeptes, elle a ses musées et ses publications : elle va avoir son enseignement.

Nous sommes loin de l'époque où les archéologues, les *antiquaires,* comme on disait, obéissaient exclusivement à des préoccupations d'art et de curiosité. L'archéologie, pour vous comme pour moi, sera un complément, un accroissement de l'histoire.

Tel est l'esprit qui doit présider au développement de notre enseignement.

Le cours portera, cette année, sur les époques les plus reculées de notre histoire.

Nous aborderons l'étude de la Gaule au moment même où la présence de l'homme dans nos contrées est signalée par des indices certains, bien avant qu'aucun historien ait prononcé le nom de notre pays. Nous appliquerons à la connaissance de ces époques lointaines les données archéologiques et paléontologiques recueillies jusqu'à ce jour. Nous gagnerons, ainsi, peu à peu, les temps éclairés de la lumière de l'histoire, pour lesquels l'*Archéologie* nous sera encore du plus grand secours. Nous nous arrêterons au début de l'ère dite *Mérovingienne*. Notre limite extrême, vers les temps modernes, sera la mort de Clovis (1).

1. 511 ap. J.-C.

Durant cette longue étape, dont le point de départ est, d'après les estimations les plus modérées, à plusieurs milliers d'années derrière nous, nous rencontrerons, vous le comprenez, bien peu de monuments d'art.

Nous aurons d'abord à traverser les âges ténébreux qui précèdent l'introduction des métaux en Gaule ; ces âges durant lesquels notre pays aurait offert aux voyageurs le spectacle de populations analogues aux tribus indigènes de la Terre de Feu ou de l'Australie ; ces âges où le mammouth, le grand ours des cavernes, le renne erraient encore dans nos plaines et dans nos forêts. Puis l'ère celtique et gauloise, presque complètement étrangère aux raffinements des arts et de la grande industrie. Tout ce qui s'élève au-dessus d'un certain niveau présente, à cette époque, le caractère d'importation étrangère.

A cette longue période, jusqu'à l'entrée des Romains en Gaule, ne se rattache aucun ensemble de monuments dans le sens étroit du mot, sauf les monuments *funéraires* mégalithiques, quelques vestiges de stations lacustres et un certain nombre de murs d'oppida gaulois.

L'époque romaine, sous ce rapport, est un peu plus féconde et nous offrira plus de ressources ; mais l'art gallo-romain tes un art de décadence et d'imitation sur lequel nous n'aurons pas à insister. Notre attention se portera de préférence sur tout ce qui nous sera un témoignage de la transformation sociale et économique opérée par la conquête *romaine*.

L'étude des bijoux *mérovingiens* nous mettra, un moment, en présence d'une influence byzantine très sensible, mais passagère et sans action notable sur le caractère définitif de l'art national.

Ces échappées sur l'histoire de l'art fourniraient difficilement matière à un cours méthodique en trente leçons. Où sera donc l'intérêt de ce cours d'où les considérations qui font, d'ordinaire, l'intérêt principal des cours d'archéologie, seront forcément presque complètement bannies ?

L'intérêt de ce cours, messieurs, tel que je le comprends, ce

sera la *reconstitution de notre histoire nationale*, industrie, mœurs, usages, relations extérieures pour les temps sur lesquels les documents écrits sont absolument muets ; ce sera, pour les temps plus rapprochés de nous, la révélation d'une foule de détails concernant la vie publique et privée de toutes les classes de la population, même les plus infimes ; détails dont l'histoire proprement dite s'est, de tout temps, médiocrement souciée, dont notre siècle, au contraire, est particulièrement avide.

Vous êtes-vous, messieurs, posé quelquefois cette question bien simple? A quelle époque remontent les *récits authentiques les plus anciens*, tracés, originairement, par des mains contemporaines des événements, concernant les contrées qui sont aujourd'hui la France? Vous ne trouveriez rien, absolument rien antérieurement aux *Commentaires* de César.

Polybe ne connaît, en fait de Gaule, que la Cisalpine, les Alpes et les côtes de la Méditerranée. Les contemporains de Cicéron n'en savaient pas davantage ; « *Où est situé le pays des* « *Nerviens*, écrit Marcus Tullius à son frère Quintus, *je n'en sais* « *absolument rien* » (1), et dans le *De Provinciis consularibus* : « Ces contrées *qu'aucun récit, aucun livre n'avaient fait con-* « *naître, dont tout le monde ignorait le nom*, notre général, nos « légions les ont traversées. *Nous n'occupions qu'un* sentier « dans la Gaule, le reste était au pouvoir de nations ennemies « ou inconnues, féroces et belliqueuses... César a poussé jusque « là les limites de notre empire. »

Avant César, les Romains et les Grecs avaient connu des Celtes et *des Gaulois* guerroyant à l'étranger, ils ne connaissaient pas la Gaule. Ces Gaulois, au temps des guerres puniques, étaient encore pour eux « *des hommes nouveaux*, *des* « *guerriers aux armes inconnues*, *des aventuriers* venus des « extrémités les plus septentrionales de la terre. »

Et après César, sommes-nous beaucoup plus riches en monuments écrits? Laissons de côté Strabon, qui copie César,

1. Épitres. 161.

et les géographes comme Ptolémée qui nous ont transmis de simples nomenclatures de peuples et de villes; qui pouvons-nous citer ? Ammien Marcellin, qui a fait campagne en Gaule, mais dont quelques pages seulement concernent nos ancêtres.

En réalité la lacune est presque complète entre César et Grégoire de Tours (1).

Grégoire de Tours est véritablement notre premier historien.

C'est à cette pénurie de renseignements qu'il nous faut suppléer. Je ne crains pas de le dire, sous beaucoup de rapports, nous le pouvons.

Permettez-moi de vous exposer, en manière de préface, les résultats qui, dès maintenant, nous semblent acquis, d'énumérer les questions que nous aurons à traiter avec vous.

Quand l'homme a-t-il fait son apparition en Gaule?

« *Aussi loin qu'on puisse remonter dans l'histoire*, écrivait « Amédée Thierry, il n'y a pas vingt-cinq ans ! on trouve la race « des Galls occupant le territoire continental compris entre « le Rhin, les Alpes, la Méditerranée, les Pyrénées et l'O- « céan. »

Cette date supérieure, pour l'auteur de l'*Histoire des Gaulois*, est le xve ou xvie siècle avant notre ère. Voilà où on en était en 1860.

La science démontre, aujourd'hui, que la Gaule était habitée longtemps, bien longtemps avant l'arrivée des Galls ou des Celtes, de beaucoup plus récents, d'ailleurs, que ne le croyait Amédée Thierry.

L'homme vivait en Gaule dès l'époque quaternaire. Nous vous dirons ce qu'il faut entendre par ces mots : *époque quaternaire ; époque des glaciers*, qui ont besoin d'être expliqués. Nous vous montrerons au milieu de quelle faune, de quelle flore, sous quel climat vivaient nos premiers pères. Nous vous raconterons la lutte de Boucher de Perthes pour cette vérité aujourd'hui reconnue.

1. Né l'an 544 ap. J.-C.

L'existence de l'homme en Gaule remonte-t-elle encore plus haut? L'abbé Bourgeois l'a soutenu jusqu'à sa mort. M. de Quatrefages a prêté à cette opinion l'autorité de son nom. Nous nous ferons le rapporteur des faits allégués. Nous avons nous-même fait exécuter des fouilles à Thenay, d'accord avec l'abbé Bourgeois. Nous avons remué dans ces fouilles plus de cinq mille silex. Une partie de ces silex a été déposée au Musée de Saint-Germain. Nous vous établirons juges du problème. Je ne crains pas de vous dire dès maintenant que, pour ma part, je ne crois pas à l'existence de l'homme tertiaire.

L'homme de l'époque des alluvions et des glaciers n'a point disparu, en Gaule, avec la période que caractérisent ces phénomènes. Nous le retrouvons à l'époque dite *récente* après l'apaisement de ces grands *mouvements diluviens*, vivant une partie de l'année *dans les cavernes*. Nous interrogerons ces premiers refuges de l'humanité contre le froid et le soleil. L'homme y abandonnait les restes de sa chasse et de ses repas, les débris de son industrie. Nous essaierons de reconstituer, à l'aide de ces débris, le côté matériel de la vie de ces sauvages. Le renne jouait un grand rôle dans leur existence. Nous rapprocherons ces mœurs primitives de celles des Esquimaux, pour lesquels le renne est également une providence.

Vous serez peut-être étonnés d'apprendre que quelques-unes de ces tribus avaient le goût des arts. Ils gravaient et sculptaient sur bois et ivoire fort habilement. Nous mettrons sous vos yeux des spécimens de leur industrie.

Mais sortons des cavernes.

Une ère nouvelle commence pour la Gaule avec les monuments mégalithiques, les dolmens, cromleks et allées couvertes, les stations lacustres, les instruments en pierre polie (on n'avait connu jusque-là que la pierre éclatée) et l'introduction dans le pays des animaux domestiques.

Il y a là dans les mœurs une révolution des plus importantes, un premier essai très remarquable d'organisation sociale, digne de toute votre attention.

L'exploration scientifique des dolmens et allées couvertes,

qui sont des tombeaux, tombeaux souvent très riches, l'exploration des cités lacustres où s'est conservé dans la tourbe, jusqu'aux étoffes de l'époque, nous mettra en rapport intime avec les représentants de cette première et encore grossière, mais pourtant puissante civilisation.

Des cartes archéologiques et des statistiques nombreuses donneront pour ainsi dire un corps aux déductions que nous aurons à tirer des faits.

Messieurs, il n'y a eu nulle part dans le monde de grande civilisation, avant la connaissance et la mise en œuvre des métaux. Comment les métaux ont-ils été introduits en Gaule ?

La métallurgie n'a point pris naissance dans nos contrées ; elle est d'origine orientale. L'étude des textes, l'examen des documents archéologiques le prouvent.

Nous dirons un mot des corporations religieuses de l'Asie Mineure et du Caucase, qui ont eu longtemps le dépôt des secrets métallurgiques : les Telchines, les Curètes, les Cabires et les Chalybes. Nous suivrons à la piste des découvertes d'antiquités, les grandes voies de migrations et de commerce par lesquelles les métaux pénétraient en Occident. Nous étudierons d'une manière particulière la voie du Borysthène et la voie du Danube. Nous essaierons de déterminer l'époque à laquelle a commencé ce commerce. Nous constaterons que le bronze et même le fer apparaissent déjà sous les dolmens.

Le bronze, et surtout les armes de bronze, ont généralement précédé en Europe des armes de fer. Nous expliquerons quel sens il convient de donner à cette expression *âge du bronze*.

Les populations d'ordre très divers qui occupèrent la Gaule pendant si longtemps avant l'introduction des métaux sont restées *innommées*. Avec les métaux se montrent à nous les races historiques, *Ligures*, *Ibères*, *Celtes*, que les Phéniciens et les Grecs ont rencontrés sur nos côtes. Nous rechercherons quels sont les monuments et antiquités qui peuvent leur appartenir, quelles sont les parties du pays que chacun de ces

groupes a sûrement occupées. Des *cartes ethnologiques* exposeseront à vos yeux les hypothèses auxquelles l'étude combinée des faits archéologiques et des noms de lieu nous a conduit. La concordance des résultats obtenus par les archéologues et par M. Longnon (1), qui a fait de *l'étude* des noms de lieu son *étude* de prédilection, donne à ces hypothèses un haut degré de probabilité.

A quelle époque devons-nous faire remonter l'usage de l'épée de fer en Gaule ? Nous n'en sommes pas encore à fixer des dates précises. Nous sommes seulement en mesure d'affirmer que quand les Galates ou Gaulois ont pénétré en Gaule, ils étaient déjà armés de *l'épée de fer*, la grande *épée de fer* dont parle Polybe. Les Gaulois, tels que l'exploration de leurs tombeaux nous les montrent, constituaient un groupe de tribus presque exclusivement guerrières. J'espère vous prouver qu'ils étaient distincts des Celtes, mais dans la mesure où l'indique Plutarque Γαλάται τοῦ κελτικοῦ γένους, *les Galates de race celtique*, qu'ils avaient tout d'abord occupé les deux rives du Rhin, mais, dans le principe plus complètement la *rive droite* que la *rive gauche*, s'étendant en Germanie sur les contrées qui s'appellent, aujourd'hui, le pays de Bade, de Wurtemberg, la Bavière, la Hesse et une partie de la Bohême. Nous les trouvons, également à cette époque très reculée, dans les Noriques où a été découvert un de leurs plus remarquables cimetières, le cimetière de Hallstadt près Salzburg (2). Nous étudierons ce cimetière, qui est incontestablement gaulois.

L'étude des cimetières gaulois très nombreux, tant dans les contrées germaniques qu'en Suisse, en Bourgogne, dans les Vosges, le Jura, la Champagne, les Ardennes et une partie de la Belgique, est, en effet, très féconde.

1. M. Longnon, membre de la Commission de Géographie historique, fait à l'École des hautes études un cours sur les noms de lieu, dont le succès est incontestable.
2. Autriche.

Nous retirerons de l'examen du mobilier funéraire de précieux renseignements sur l'armement et le costume guerrier, épée, bouclier, lance et casque ; sur les insignes militaires, couronnes d'or, torques, bracelets, poignards, sur le char de parade et le char de bataille.

Des vases grecs et étrusques, trophées de victoire renfermés dans ces tombes, sont un souvenir des expéditions de nos pères à l'étranger. Ces vases appartiennent à des séries datées. Ils sont donc particulièrement précieux pour nous. Nous les mettrons sous vos yeux.

Les cimetières gaulois se divisent en deux grandes classes. Les *tumulus* d'un côté, les cimetières à inhumation sans tumulus de l'autre. Ce dernier groupe se rattache principalement aux populations de la Belgique de César. Nous aurons donc à distinguer, avec l'auteur des *Commentaires,* les *Gaulois* des *Belges*. Nous insisterons sur les différences qui existent entre le mobilier funéraire des Gaulois et le mobilier funéraire des Belges.

Les Gaulois et les Belges étaient des conquérants. Que devinrent après la conquête les populations primitives ? Une partie semble avoir été refoulée dans les contrées montagneuses du centre, ou, à l'ouest, dans les Armoriques ; le reste réduit à l'état de servage. Un fait, cependant, paraît certain. Au temps de César tout souvenir de la conquête était complètement effacé. La distinction des classes, fruit de cette conquête, en portait seule témoignage. L'origine du fait était perdu dans la nuit des temps. Faut-il s'en étonner ? Le souvenir de la conquête franque n'était-il pas déjà complètement effacé parmi les gallo-romains, au XIIe siècle de notre ère. Nous aurons à comparer les deux époques (1).

Nous voici, messieurs, après une longue pérégrination, à travers les temps où l'archéologie, à peu près seule, nous a servi de guide, arrivés au moment où nous pouvons faire appel au témoignage de l'histoire.

1. Cfr. Augustin Thierry. *Considérations sur l'Histoire de France,* p. 312.

Nous nous efforcerons, avec le secours des documents archéologiques et des textes, de tracer un tableau général de la Gaule au début de la conquête romaine.

Nous vous montrerons la population divisée en trois grands groupes, *Aquitains*, *Celtes* et *Belges*, chaque groupe en diverses *nations*, les nations en classes ; *équites*, *druides*, *plebs*. Nous rechercherons l'origine de ces classes et de leurs prérogatives. Nous demanderons aux traditions *irlandaises* les renseignements qui nous manquent au sujet du druidisme.

Les Gaulois exerçaient, à cette époque, plusieurs industries. Ils exploitaient des mines de fer et d'étain, ils étamaient. Ils étaient habiles émailleurs. L'or recueilli dans les rivières leur servait à fabriquer des bijoux. Leurs potiers ne manquaien pas de goût. Nous poursuivrons, avec soin, les traces de ces diverses industries.

Le système défensif de ces populations, l'étude de leurs *oppida* nous arrêtera quelque temps. Le monnayage gaulois attirera aussi notre attention.

A l'époque gauloise succède *l'époque romaine*. Nous dirons peu de chose des campagnes de César, sujet aujourd'hui à peu près épuisé. Nous insisterons, toutefois, sur l'identification certaine à nos yeux d'*Alesia* et d'Alise Sainte-Reine, de *Bibracte* et du mont *Beuvray*. L'examen des fouilles faites à Alise, en partie sous notre surveillance (1), nous fournira l'occasion de parler du *pilum romain*, du *javelot à amentum* et des balistes si heureusement reconstituées par notre regretté collègue et ami le général de Reffye (2).

Mais ce que nous étudierons surtout, à l'époque romaine, c'est la politique des Romains en Gaule, politique économique, sociale et religieuse.

Nous assisterons à l'établissement du grand réseau des *Voies romaines*, flanquées de ces admirables *Bornes milliaires* dont M. Antoine Héron de Villefosse a dressé la carte pour la

1. Le plan des fouilles avait été donné par le général Creuly.

2. Le général de Reffye était membre de la commission d'organisation du musée de Saint-Germain.

commission de géographie historique. Nous verrons les grands centres de population se modifier et les habitants des plus célèbres oppida, *Gergovia* et *Bibracte*, descendre dans la plaine et se renfermer sous l'œil de l'administration romaine dans Augustonemetum et Augustodunum. Certaines eaux thermales, *Luxeuil*, *Vichy*, *Bourbonne-les-Bains*, déjà connues des Gaulois, prennent alors une importance considérable. Des théâtres ou cirques et des établissements de bains s'élèvent au milieu même des campagnes comme à Sanxay dans l'intérêt des populations rurales. La Gaule se couvre de riches villas. Nous vous en donnerons la liste.

L'étude des inscriptions nous initiera à certains détails de l'organisation des municipes gaulois, et nous permettra de déterminer plus exactement l'emplacement des légions *gardiennes des frontières*, tandis que les milices civiles suffisaient à maintenir l'ordre dans l'intérieur. Nous ne négligerons pas les questions d'impôt sur lesquelles les inscriptions nous fournissent également de précieux renseignements. Une leçon sera consacrée à l'étude de l'art en Gaule sous les Romains, architecture, céramique, statuaire. Nous aurons, à cet égard, peu de choses nouvelles à vous apprendre. Ces sujets ont été traités par d'habiles antiquaires. Il n'y a plus qu'à glaner après eux.

L'exploration des cimetières romains à inhumation et à incinération, l'examen des stèles funéraires militaires, civiles et religieuses, le relevé des temples gaulois, fort distincts des temples romains ou grecs de la Narbonnaise, nous retiendra plus longtemps.

Mais nous insisterons, surtout, sur la politique religieuse des Romains, si sagement inaugurée par l'empereur Auguste. Nous nous efforcerons de vous faire comprendre comment par une suite de mesures habilement concertées, Rome sut détruire à jamais la puissante organisation des collèges de druides et abolir les sacrifices humains, sans blesser le sentiment religieux et les vieilles traditions de la race celtique, qui, vaincue par la supériorité du génie romain, ne fit aucune difficulté

d'associer à sa vénération non seulement les grandes divinités du panthéon italien, mais les images des impératrices et des empereurs.

Le IIe siècle après notre ère est l'époque du grand épanouissement du panthéon gaulois. Les divinités gauloises sortent, alors, du nuage des conceptions poétiques. Elles prennent un corps à l'imitation des divinités romaines. Certaines de ces représentations sont de nature à exciter au plus haut point notre curiosité. Un grand dieu tricéphale se métamorphosant en *triades* composées tantôt de trois dieux, tantôt d'un dieu et de deux déesses ou d'une déesse et deux dieux, avec les attributs les plus bizarres: des cornes de cervidé ou de ruminant, un monstre marin à tête de bélier, l'attitude buddique des jambes repliées, le torques paraît dominer le monde des divinités inférieures, auxquelles sont consacrées les montagnes, les rivières, les sources thermales, certaines vallées et jusqu'à des groupes d'arbres, vieux débris peut-être de bois sacré. A côté de ces puissances localisées se place une divinité *sans nom* représentée par le swastika sanscrit, *la croix gammée*, dont les chrétiens ont fait un de leurs premiers symboles.

Du Ier au IIIe siècle la Gaule est, ainsi, en pleine prospérité. Elle est tranquille; les Gaulois sont heureux et riches. Le commerce fait leur fortune. L'ancienne aristocratie militaire a été remplacée par une sorte de *Tiers-État*, se recrutant parmi les hommes de métier, les affranchis, les patrons de corporations auxquels Rome avait su fort sagement ménager un accès aux honneurs municipaux, et à certains petits sacerdoces. Nous nous étendrons sur le caractère politique et religieux des *Sevirs-Augustaux*.

Comment cette prospérité s'évanouit-elle, peu à peu, pour faire place, au commencement du IVe siècle, à une complète anarchie? Le monde était en transformation. Les bagaudes à l'intérieur, les barbares aux frontières, le christianisme, sous la forme alors de deux frères ennemis (les orthodoxes et les ariens), sapaient à qui mieux mieux le vieil

édifice social. Les villes mal défendues sont saccagées. Les temples païens s'écroulent et ne sont remplacés que lentement par les chapelles chrétiennes.

Pendant ce temps les Francs, les Burgundes, les Visigoths s'installent dans le nord, dans l'est, dans le midi, semant partout la terreur. Leurs cimetières, qui existent, permettent de contrôler le récit des chroniqueurs. La Commission de Géographie historique en a dressé la carte. Nous vous la présenterons.

L'étude des cimetières mérovingiens nous mettra à même de mieux apprécier l'origine et le caractère de la civilisation de ces tribus germaniques. Les bijoux, les ornements recueillis dans les tombeaux révèlent un art absolument distinct de l'art gaulois et de l'art romain. Le point de départ de cet art est incontestablement Byzance. L'armement du guerrier ou du prince ne se distingue pas moins de l'armement du légionnaire ou du chef gaulois du temps de Vercingétorix. Le tombeau de Childéric avait mis sur la voie. Nous pouvons rétablir aujourd'hui, au complet, l'équipement d'un des officiers de Clovis : épée, scramasax, angon, francisque, bouclier, boucle de ceinture, agrafes pour l'attache du manteau, rien n'y manque. Nous passerons en revue cette série d'armes et de bijoux.

Me trompé-je, messieurs, mais il me semble que ce simple et aride exposé des questions qui s'imposent à nous, malgré sa brièveté, suffit à vous faire sentir de quel secours l'archéologie peut être et doit être pour l'historien.

Les premiers temps de notre histoire, pour qui tient un compte suffisant des découvertes récentes, se présentent à nous, en effet, sous un aspect tout nouveau. Permettez-moi d'insister sur ce point.

Non seulement l'exploration méthodique des cavernes, des monuments mégalithiques, des cités lacustres, des cimetières gaulois, romains et francs ou mérovingiens, nous a fait connaître mille détails de la vie publique et privée de nos ancêtres inconnus jusqu'ici, nous révèle la présence de populations dont il y a quelques années, nous ne soupçonnions même pas

l'existence, mais nous sommes infiniment mieux renseignés sur la marche générale et les origines de la civilisation en Gaule.

Au lieu d'une race unique, les Galls ou Celtes, plus ou moins mélangée de Ligures et d'Ibères, nous apportant d'Orient quinze ou seize cents ans avant notre ère, une organisation sociale toute faite de source aryenne ou iranienne, nous nous trouvons en présence de deux ou trois couches, au moins, de populations primitives antérieures aux immigrations des Aryas en Occident.

Au nombre de ces premiers occupants du sol se trouve la race puissante qui a élevé les dolmens et dont les descendants forment encore très probablement la majorité des populations rurales du centre et de l'ouest de la France. Beaucoup de superstitions, de vieux usages, plus d'une légende populaire appartiennent à cette première aurore de la civilisation indigène. Ces conceptions souvent bizarres, en désaccord avec notre état social actuel, sont restées empreintes dans certains esprits, suivant l'heureuse expression de sir John Lubbock, *comme les fossiles sont empreints dans le roc*. Il n'est pas indifférent d'en connaître l'origine.

On croit généralement et l'on enseigne encore que les germes de la grande civilisation nous ont été apportés par la colonie phocéenne de Marseille. L'archéologie démontre que la Gaule n'a rien dû aux colonies grecques de la Méditerranée en dehors de la monnaie et de l'alphabet. Le progrès nous est venu par la voie du Danube à la suite d'immigrants et de conquérants de *race celtique*. Celtes et Gaulois. Le foyer de lumière a été pour nous non la Grèce ou l'Italie, mais le fond de la mer Noire et dans le lointain la Perse et l'Assyrie.

La doctrine classique fait partir de Gaule, de notre Gaule, les grandes expéditions militaires qui ont conduit les Gaulois à Rome, à Delphes, en Phrygie. Bien plus, les Gaulois du Danube et du Pô seraient des émigrants du centre de la Gaule. Les faits archéologiques déposent contre cette théorie. Ils nous montrent les Gaulois établis d'abord à l'est du Rhin, puis à cheval sur les deux rives quand ils ont commencé à descendre

en Italie. Le point de départ des expéditions de Grèce et d'Asie Mineure paraît avoir été les Noriques, la Bavière et le Wurtemberg. L'ouest de la Gaule y est resté complètement étranger. Les tribus voisines du Rhin et de la Saône y ont seules pris une part secondaire.

Le séjour primitif des Belges était la Hesse, le Meklembourg et le Hanovre.

Les révélations de l'archéologie, relativement aux époques romaine et mérovingienne, rentrent plus facilement dans les données historiques généralement acceptées. Les faits nouveaux acquis à la science ont cependant leur importance. Si le cadre des recherches pour ces deux dernières périodes ne s'est pas notablement élargi, comme pour les périodes précédentes, la lumière s'est faite plus nette et plus vive sur plus d'une question d'un haut intérêt; des questions controversées ont été résolues.

Le réseau des voies romaines a été presque partout reconnu sur le terrain.

Le déchiffrement des inscriptions romaines si nombreuses en Gaule et si bien interprétées, chez nous, par M. Léon Renier et ses disciples, a heureusement complété ce que les historiens latins et grecs nous ont appris de l'organisation de la Gaule sous Auguste et les premiers empereurs. Le rôle que jouait sous l'empire le grand conseil des *Trois-Gaules* réuni autour de l'autel de Lyon, grâce à ces travaux, est aujourd'hui mieux compris. Mais le progrès le plus sensible est celui qui touche aux choses religieuses, à l'extinction du druidisme, au développement du panthéon gaulois, à sa fusion avec les cultes étrangers.

On ne se doutait pas du rôle important qu'avaient joué en Gaule, au premier et au second siècle de notre ère, les corporations de métiers. L'archéologie nous l'a révélé. On discutait sur l'époque de l'établissement définitif du christianisme en Gaule. L'archéologie est bien près d'avoir résolu la question.

Que de débats relatifs à l'origine de l'émaillerie? Les fouilles de M. Bulliot au mont Beuvray, les analyses chimiques de

M. Henry de Fontenay ont mis hors de doute les droits de nos pères.

Que saurions-nous de la céramique gauloise et gallo-romaine sans les travaux des archéologues ?

L'abbé Cochet a fait revivre pour nous le guerrier franc que les textes étaient impuissants à nous représenter sous son véritable aspect. Je n'ai pas, je l'espère, besoin d'insister.

Une seule objection peut nous être faite. Sur quelles données positives s'appuient ces résultats ? Ces données sont-elles en nombre suffisant ? Sont-elles indiscutables ?

Nous avons le devoir de vous rassurer à cet égard.

Les documents archéologiques se sont accumulés depuis vingt ans dans une telle proportion que nous n'avons, en vérité, que l'embarras des richesses. Non seulement les matériaux sont nombreux, mais les essais de mise en œuvre abondent. S'il y avait un danger il serait de ce côté. Chaque période a, aujourd'hui, sa bibliographie. Nous avons pu, au musée de Saint-Germain, former de ce chef une bibliothèque spéciale comptant déjà plus de six mille numéros (1).

L'archéologie, sous l'aspect nouveau où elle se présente aujourd'hui, a, vous le savez, *ses congrès internationaux*. La dixième session s'est tenue à *Lisbonne* (2) l'année dernière. Chacun de ces congrès a été l'occasion d'importantes discussions et de belles publications.

Des *Revues* ont été créées en France et à l'étranger pour répondre à ce besoin nouveau. En dehors de la *Revue archéologique* qui, dès 1858, est entrée dans le mouvement et a publié la première les recherches de *Troyon* sur *les stations lacustres*, et les rapports de Lartet sur ses belles fouilles du Périgord, les *Matériaux pour l'histoire de l'homme*, fondés en 1863 par M. de Mortillet et continués par M. Emile Cartailhac sont à leur *quatorzième* volume.

1. Annexe n° 1. Les seules séries composées de brochures, notes, articles de journaux, comptent déjà 210 volumes.

2. Apres Neuchâtel, Paris, Copenhague, Norwich et Londres, Bruxelles, Bologne, Buda-Pesth et Moscou.

A Mayence paraissent, sous l'habile et sage direction du Dr L. Lindenschmit, *Les antiquités de notre passé païen : Die Alterthümer ùnserer heidnischen vorzeit*, in-4, avec d'excellentes planches, dont *trente-six* livraisons sont déjà entre les mains du public.

La Suisse n'est pas restée en arrière. Elle possède, depuis 1855, son *Moniteur des antiquités suisses*, imprimé à Zurich, ayant par conséquent *vingt-six années* d'existence.

Vous parlerai-je des pays étrangers ? car jusqu'ici nous sommes restés en Gaule, sinon en France.

Croiriez-vous que la Suède à elle seule, pour quatre millions d'habitants, possède trois publications archéologiques officielles et *onze journaux archéologiques* vivant de leurs propres ressources ?

L'élan, vous le voyez, est universel, irrésistible. Vous pensez bien qu'un mouvement aussi accentué ne s'est pas produit sans que les musées y prissent part.

Le musée de Copenhague a donné l'exemple. Sous le nom de *Musée des antiquités du nord*, Thomsen et son successeur M. Worsaæ ont créé un établissement modèle, le premier qui ait été classé chronologiquement et dont nous aurons souvent à vous parler. Vint ensuite le musée de Mayence, digne émule du musée de Copenhague. Lindenschmit, en introduisant dans son musée l'usage des moulages peints, a rendu le plus grand service à la science.

Il serait injuste d'oublier les musées de Stockholm, de Hanovre, de Kiel, sous l'habile direction de Mlle Mestorf; de Bruxelles et de Namur, si bien classé par M. Del Marmol; de Trèves, Stuttgard, Carlsruhe, Sigmaringen ; de Zurich, Berne, Lausanne, Neuchâtel et Genève, qui sont comme les satellites des grands musées de Copenhague et de Mayence. Et les musées de Dublin, de Vienne, de Buda-Pesth, de Parme, Modène, Bologne, Florence et Rome. Je ne parle que des musées archéologiques. Vous en trouverez, en un mot, dans toute l'Europe classés, aujourd'hui, avec un même esprit de méthode et de netteté.

La France ne pouvait rester en arrière. Le 12 mai 1867 était inauguré le musée de Saint-Germain, *notre Musée des antiquités nationales*, l'égal, au moins, je ne crains pas de le dire, des plus beaux de ses devanciers.

Le musée et la bibliothèque du *Musée des antiquités nationales* sera notre arsenal de travail.

Pour les époques primitives, le musée du Trocadéro, avec sa magnifique collection ethnographique, nous servira d'auxiliaire. Nous y trouverons de précieux sujets de comparaison. Les conseils du Dr Hamy ne nous feront pas défaut. Les matériaux, comme je vous le disais en commençant, ne manqueront donc pas à nos études.

Les musées énumérés plus haut ont à leur tête les hommes les plus compétents. Tous les archéologues connaissent les noms des Worsaae, Dr Lindenschmit, Dr Keller, baron de Sacken, John Evans (1), Franks, baron de Bonstetten, Hildebrand, Montelius, Sophus Müller, François Pulzky, Chierici et Pigorini.

De pareils noms sont une garantie de l'authenticité des objets recueillis, de la légitimité de leur classement dans leurs séries respectives.

Faire passer sous vos yeux les plus beaux spécimens, *les types* de ces séries diverses, vous les présenter dans leur ordre de succession chronologique, vous en signaler les caractères généraux sera donc, pour nous, une tâche relativement facile.

La difficulté véritable, la grande difficulté consiste à les interpréter, à les faire parler pour ainsi dire, à leur arracher leur secret, à ne pas leur demander plus qu'ils ne peuvent donner.

« Malheureusement pour les progrès de nos lumières, di- « sait Lamark (2) dans sa *Philosophie zoologique*, au commen- « cement de ce siècle, *nous sommes presque toujours extrêmes « dans nos jugements comme dans nos actions, et il ne nous est*

1. N'est pas à la tête d'un musée, mais possède une collection très importante.
2. Lamark. *Philosophie zoologique*, 1809.

« *que trop commun d'opérer la destruction d'une erreur pour* « *nous jeter dans une erreur opposée.* »

Nous devons nous tenir en garde contre de pareils entraînements. Le professeur a charge d'âmes à sa manière. Il ne doit pas compromettre la science par des théories trop hâtives. Gardons-nous surtout des systèmes visant à devenir des dogmes. Le système croule un jour, tombe dans le mépris et le public s'en prend à la science.

Nous aurons donc soin de ne pas mettre sur le même pied les faits démontrés et les hypothèses qui en découlent.

Permettez-moi quelques exemples. *Les silex de Thenay, d'abord* (1).

L'existence de ces silex dans les couches auxquelles les géologues donnent le nom de *Faluns de la Touraine*, leur caractère de silex éclatés probablement au feu suivant certains clivages particuliers, présentant sur les bords des éraillures plus ou moins prononcées, *voilà des faits certains, dûment constatés*. Que ces terrains soient des *terrains tertiaires*, les géologues l'affirment, nous pouvons les en croire; mais que le feu, qui paraît avoir fait éclater ces silex, ait été allumé par la main de l'homme, que les éraillures soient des *retouches* (2), voilà des affirmations qui devraient être présentées comme de simples conjectures, même par ceux qui sont convaincus. On peut avoir *une opinion* à cet égard, il est bien audacieux de rien affirmer. Autre exemple :

Les ossements de rennes abondent dans les cavernes du Périgord, ces cavernes étaient habitées par l'homme. La chair du renne, la moelle de ses os était la principale nourriture de ces troglodytes. Ces rennes étaient-ils sauvages? Étaient-ils domestiqués et dans quelle mesure? Là commencent les conjectures.

Nous trouvons sous les dolmens des perles de *callaïs*, des haches de *jade* et de *jadéite*, pierres dures dont les *gisements*

1. Vitrine nº 1 (salle I) du musée de Saint-Germain.

2. *Retouches* est le terme consacré pour désigner certains détails de la taille des silex.

ne se rencontrent plus, ou du moins n'ont pas *encore été signalés* ni en France, ni dans les pays voisins. Voilà un fait indiscutable. Faut-il en conclure que ces minéraux nous étaient apportés d'Orient, du Caucase, par exemple, où a été constaté un gisement de callaïs jusqu'ici le plus rapproché de nous? Faut il faire venir le jade de l'extrême Orient? La chose est probable, mais seulement probable. En inférer que les populations de l'époque des dolmens étaient en rapport avec ces pays lointains ou en venaient directement, on peut le supposer; l'affirmer serait dépasser les droits d'une saine critique.

Certaines questions d'un caractère bien plus grave et plus général ont été, à tort, selon nous, tranchées affirmativement.

L'homme a vécu incontestablement à l'époque quaternaire, disons, pour être moins vague, a été le contemporain des grands animaux éteints, le mammouth et l'ours des cavernes. Aucune objection ne s'élève plus de ce côté.

Mais cet homme qui a laissé sa trace dans les alluvions diluviennes ou *diluvium* de la Gaule est-il bien *l'homme primitif?* A-t-on le droit d'en faire *le type* de ce qu'a été, partout, l'humanité à ses débuts? Des anthropologistes l'ont admis sans même exprimer un doute. Il est permis de ne voir encore là qu'une conjecture, conjecture à notre avis très discutable et que nous discuterons.

L'homme des cavernes est supérieur en industrie à l'homme des alluvions; l'homme des dolmens à l'homme des cavernes; les générations qui ont connu les métaux aux générations qui ne connaissaient que la pierre polie. Il y là progrès continu. Ce progrès est-il le fait du perfectionnement du *développement normal* de la race ou des races primitives, dont nous avons, dès le principe, constaté l'existence en Gaule, ou le fait d'influences étrangères incessamment renouvelées. Quelles questions sont plus controversables! Une école pourtant les résout, sans hésitation, dans le sens du progrès continu de la race.

A une certaine époque nous trouvons en Gaule de nombreux objets de bronze, d'abord sous les dolmens, puis dans le

lit des rivières, au pied des arbres, enfouis sous des tas de pierres ou des tumulus qui ne sont pas des tumulus funéraires. Les mœurs générales n'en semblent pas d'ailleurs sensiblement modifiées. Est-on autorisé par ce seul fait à doter la Gaule d'un *âge du bronze* à l'instar du Danemark, afin de compléter chez nous, comme dans les États scandinaves, la *série doctrinale* des trois âges : âge de la pierre, âge du bronze, âge du fer, afin de maintenir l'existence toute théorique d'une loi générale de développement uniforme dans toute l'Europe?

Nous nous refuserons à cette complaisance envers la théorie.

Cette doctrine est d'autant plus dangereuse pour la science qu'elle est présentée comme seule *logique et scientifique*. Nous la combattrons.

Nous disions à ce sujet, dès 1873, dans un rapport à la Commission des missions.

« Il peut y avoir en géologie une loi immuable pour la suc-
« cession des terrains de toute l'écorce du globe, terrains pri-
« maires, terrains secondaires, tertiaires et quaternaires; il
« n'existe pas de loi semblable applicable aux agglomérations
« humaines, à la succession des couches de la civilisation.
« Affirmer que toutes les races ont passé *nécessairement* par
« les mêmes phases de développement et parcouru tous les
« états sociaux que la théorie veut leur imposer, serait une très
« grave erreur. »

Nous n'avons pas changé d'avis depuis le Congrès de Stockholm.

Ajoutons que, malgré l'abondance des faits recueillis, beaucoup de nos séries sont encore *géographiquement* très incomplètes. Dans certains départements on a beaucoup travaillé, beaucoup cherché. Dans d'autres les chercheurs et les travailleurs ont été plus rares. Le coup d'œil n'a pas été chez tous aussi sûr, les renseignements aussi précis. Les conclutions générales tirées des faits doivent donc avoir, le plus souvent, le caractère de *vérités provisoires*, s'il est permis d'associer ces deux mots. En tête de chaque affirmation ces mots

doivent être, presque toujours, sous-entendus : « *dans l'état actuel de la science.* »

Les résultats dont nous vous avons esquissé le tableau doivent eux-mêmes être acceptés sous cette réserve.

En présence de cet état encore flottant de la science, qui sur tant de points n'est pas encore fixée, notre premier soin, *notre premier devoir* sera d'établir pour chaque période une statistique exacte des faits, statistique numérique, statistique géographique.

Pour chaque époque et chaque ordre de faits nous fixerons ces résultats sur des cartes, dont nous mettrons bientôt des spécimens sous vos yeux.

Quelques-unes de ces cartes sont très éloquentes. Exécutées d'après les registres de la Commission de géographie historique, dont la mission est de résumer les travaux de ses correspondants, ces cartes sont une œuvre impersonnelle offrant, par conséquent, toute garantie d'impartialité. On ne peut les accuser de complaisance en faveur d'aucun système.

Vous aurez communication des registres qui ont servi à constituer les cartes.

Mais tous ces documents sont muets sauf les inscriptions; comment les ferons-nous parler?

Pour les époques primitives nous consulterons les ethnographes; nous feuilleterons les récits des voyageurs. L'homme sauvage, par bien des côtés se ressemble, d'une extrémité du monde à l'autre, partout où il se rencontre. Il ne différait guère dans l'antiquité. Nous arriverons, par comparaison, à des conclusions au moins vraisemblables.

Pour les époques plus avancées, quand la Gaule commence à être en contact avec les grandes civilisations de l'Asie, nous aurons recours aux monuments encore existants de ces vieilles civilisations. Nous interrogerons les ruines de l'Asie Mineure et de l'Assyrie, les cimetières païens du Caucase. Nous recueillerons pour le discuter le moindre texte des auteurs anciens. Le respect des textes, si dédaignés par l'école *préhistorique*, est un des premiers devoirs de l'archéologue-historien.

C'est du rapprochement des textes et des monuments que jaillit la vérité.

Le désaccord momentané des textes et des monuments ne nous effraiera pas. Il sera pour nous un avertissement, un encouragement à de nouvelles investigations. Nous serons, sous ce rapport, *sous tous les rapports* dois-je dire, d'une entière sincérité avec vous comme avec nous-même, ainsi qu'il convient entre travailleurs qui ne cherchent que la vérité. Nous nous efforcerons de vous présenter chaque question sur toutes ses faces, établissant, autant que possible, ce qui est certain, ce qui est douteux, ce qui nous paraît probable, ce qui est prouvé, ce qui est encore à l'étude. Ici nous constatons des faits, nous ne faisons pas un système.

Nous provoquerons vos observations et nous en tiendrons compte.

Les doctrines absolues, *les systèmes qui se tiennent tout d'une pièce* sont destinés, d'ordinaire, nous ne l'ignorons pas, pour un temps au moins à plus de succès. Nous nous rappellerons que « si ces systèmes sont fort commodes, ils ont le tort grave « de conduire fatalement à l'erreur en brisant des rapports « vrais, en imposant des rapprochements faux. »

Nous chercherons avant tout à être utile.

Une dernière tâche nous restera à remplir : vous initier aux côtés pratiques du métier d'archéologue.

Cinq leçons, à cet effet, seront données soit dans les salles, soit dans les ateliers du musée de Saint-Germain.

Nous choisirons ultérieurement ces jours, de concert avec vous. Nous y étudierons :

1° La question de l'organisation des musées archéologiques, du classement et de l'exposition des objets, de la forme des vitrines, du montage des petites pièces et des étiquettes.

2° Nous traiterons, ensuite, la question plus délicate de la réparation et de l'entretien des antiquités de bronze et de fer, question capitale pour tous ceux à qui sont confiées de grandes collections.

3° La question de l'estampage des inscriptions attirera une

autre fois notre attention. Nous ferons ou nous ferons faire des expériences sous vos yeux.

4° La poterie arrive presque toujours en fragments dans les musées. Nous vous apprendrons l'art de rapprocher ces fragments et de leur donner une consistance suffisante.

5° On ne devient pas mouleur en quelques heures et même en quelques semaines. Pourtant il est bon que l'archéologue soit familiarisé avec quelques procédés très simples. Nous nous efforcerons de vous procurer cette instruction élémentaire.

Telles sont nos intentions, nous ferons tous nos efforts pour ne pas rester au-dessous de notre tâche.

La prochaine leçon sera consacrée aux questions relatives à :

L'homme tertiaire et l'homme quaternaire en Gaule.

L'HOMME TERTIAIRE

ET

L'HOMME QUATERNAIRE[1]

Nous avons annoncé que, conformément au titre de ce cours, nous remonterions aussi loin que possible dans le passé.

L'homme, vous ai-je dit, existait et habitait les contrées qui sont aujourd'hui la France, à l'époque qualifiée successivement de diluvienne ou ante-diluvienne, d'époque des grandes alluvions et des glaciers, enfin par toute une école géologique d'*époque quaternaire*, époque de transition entre la *tertiaire* et l'époque actuelle.

Je devrais donc commencer par vous parler de l'*homme quaternaire*.

Mais, messieurs, je suis obligé de remonter plus haut et pour ne laisser, au début de ce cours, aucune incertitude dans vos esprits, de m'engager pour un moment sur un terrain qui n'est pas le mien, mais qui m'est imposé par les circonstances.

La découverte de l'homme tertiaire n'a pas été signalée, seulement, par des savants isolés, bientôt désabusés à la suite d'un examen plus sérieux des faits, elle a été discutée dans trois congrès et, ce qui est plus grave, elle trouvait, en 1877, un

1. Deuxième Leçon du Cours d'archéologie nationale, professée par l'auteur à l'École du Louvre.

patron inattendu en la personne de l'éminent professeur d'Anthropologie du muséum, M. de Quatrefages.

Voici ce que nous lisons, page 112 de sa remarquable étude sur l'*Espèce humaine* (1).

« Ainsi l'homme existait, à coup sûr, pendant l'*époque quaternaire* et pendant l'âge de transition auquel appartiennent « les *sables de Saint-Prest*. Il a vu, *selon toute probabilité*, les « temps *miocènes*, et par conséquent l'époque *pliocène* en « entier. En d'autres termes, il a vu la plus grande partie « de l'*époque tertiaire*. »

Ici, vous le voyez, l'auteur fait une légère réserve : *selon toute probabilité*. Mais cette réserve est singulièrement atténuée par les lignes qui précèdent sa déclaration.

« Au congrès de Bruxelles (2), dit-il, à propos des *silex tertiaires* de Thenay, j'étais de ceux qui crurent devoir réserver « leur jugement et attendre de nouveaux faits; mais, depuis « lors, de nouvelles pièces découvertes par M. l'abbé Bourgeois « ont levé mes derniers doutes. »

Dès l'apparition du livre j'exprimais à M. de Quatrefages le regret qu'il se fût autant avancé (3). Le patronage d'une vérité encore si nuageuse, si grosse d'hypothèses fantaisistes, pour ne pas user d'un mot plus vif, me semblait jurer avec le ton de sagesse et de mesure qui respire dans tout le livre.

Les hypothèses, les déductions hasardées devaient, en effet, faire leur chemin. Elles l'ont fait.

Un volume vient de paraître sous le nom de : *Le Préhistorique*, où la question de l'homme tertiaire n'occupe pas moins de *cent pages*.

Les conclusions de l'auteur, professeur d'anthropologie préhistorique à l'École d'anthropologie de Paris, se résument dans les trois propositions suivantes (4) :

1. L'*Espèce humaine*, par A. de Quatrefages, etc.
2. En 1872.
3. Le compte rendu que je fis du livre dans la *Revue archéologique* en porte la trace.
4. Mortillet, *Le Préhistorique*, p. 126.

1° Il est *parfaitement* établi que, pendant les temps tertiaires, il a existé des êtres assez intelligents pour tailler la pierre et faire le feu.

2° Que ces êtres n'étaient pas et ne pouvaient pas être des hommes (1) : « *C'étaient des précurseurs de l'homme.* » — *L'anthropopithèque* ou homme-singe.

3° Nous devons admettre dès maintenant (2) trois espèces d'anthropopithèques : l'*Anthropopithèque de Thenay*, l'*Anthropopithèque du Cantal*, l'*Anthropopithèque du Portugal.*

Toutefois l'auteur du *Préhistorique* est obligé d'avouer (3) « *que l'on n'a jusqu'à présent rencontré aucun débris de ces* « *anthropopithèques.* »

La découverte n'en est pas moins certaine et fait d'autant plus d'honneur aux inventeurs. Ce n'est pas moi qui vous le dis, c'est l'auteur lui-même (4).

« Ainsi par le seul raisonnement, solidement appuyé sur « des observations précises, nous sommes arrivés à découvrir « *d'une manière certaine* un être intermédiaire entre les anthro- « poïdes actuels et l'homme. *Cela rappelle Leverrier découvrant* « *sans instrument, rien que par le calcul, une planète.* Cela « rappelle les linguistes découvrant *aussi* les Aryens rien que « par des données de linguistique. »

Vous devez comprendre pourquoi j'ai tenu à mettre les éléments du problème sous vos yeux.

Un mot sur l'historique et l'importance de la question vous en démontrera la nécessité.

Vous savez quel bruit s'est fait autour de l'antiquité de l'homme après l'apparition des ouvrages de Darwin (5), de sir Charles Lyell (6) et de Huxley (7). Le mérite de ces ouvra-

1. En cela l'auteur se sépare de l'abbé Bourgeois, mais la doctrine transformiste l'exigeait.
2. *Le Préhistorique*, p. 105.
3. *Id.*, p. 126.
4. *Id.*, p. 104.
5. Darwin, l'*Origine des espèces*, 1860.
6. Lyell, L'*Ancienneté de l'homme*, 1863.
7. Huxley, *De la place de l'homme dans la nature*, 1867.

ges est incontestable. Ils étaient animés d'un esprit nouveau qui excita l'enthousiasme.

On avait oublié en France les beaux travaux de Lamark (1) et les théories transformistes de Gœthe et des autres philosophes naturalistes du commencement de ce siècle. Cuvier, après avoir triomphé d'Étienne Geoffroy-St-Hilaire, avait fait définitivement accepter sa théorie de *l'invariabilité des espèces* qui régnait, sans partage, dans les écoles.

La nouvelle doctrine appuyée sur des faits bien observés, présentée, tout d'abord, par Darwin *avec la modestie qui convient au vrai talent*, apparut comme une délivrance. Le champ des recherches et des conjectures se trouvait, en effet, du coup, considérablement élargi. On pouvait tirer des faits signalés tout un système : on n'y manqua pas. Les admirateurs de Darwin poussèrent les choses à l'extrême. Lui-même finit par se laisser entraîner. « *Ce sage Anglais qui vivait au milieu de* « *ses fleurs, surveillant les insectes et plus occupé du chant des* « *oiseaux que des bruits du monde, devint le chef d'une école* « *révolutionnaire* (2). »

Le fond du darwinisme est le *transformisme*. Les formes organiques actuelles ne sont, suivant l'école, que les développements successifs d'une forme primordiale et *increéée*. Il n'y a point eu de *création* : il n'y a point de *créateur*.

Darwin n'allait pas si loin, il s'en faut. Mais ses disciples ne l'écoutaient pas. M. Pasteur, qui défendait la *théorie des germes* contre celle de la *génération spontanée*, était *dénoncé* par les *purs* comme un apôtre de l'école théologique, un *clérical*.

Dès 1875 le mouvement était si prononcé, les néophytes du darwinisme allaient si loin en France et en Allemagne, qu'un homme de beaucoup d'esprit, dont l'ardeur curieuse s'intéresse à tout (3), crut devoir prendre la parole au nom de l'école

1. Entre autres sa *Philosophie zoologique*, parue en 1809.
2. A. Vernier [Laugel] : *Causerie scientifique du journal Le Temps* (31 janvier 1876).
3. M. Charles Dollfus : *Le Roman de Darwin*. Genève, chez Cherbuliez et C[ie], 1875.

philosophique. Sa protestation parut sous ce titre : *Le Roman de Darwin* (1).

Nous y lisons : « *Pour quelques-uns, pour beaucoup trop,* « *on est, aujourd'hui, darwiniste comme on est calviniste : c'est* « *une église, moins que cela chez les ultras-fanatiques du proto-* « *plasme : une secte* (2). »

Charles Dollfus avait parfaitement raison. Il fait de cette secte un portrait piquant et vrai.

« *Quelle confiance superbe !* écrit-il : ils ont *le sceptre en* « *main, la science est leur royaume. Que dis-je ? la nature* « *leur appartient : ils décident, ils décrètent ce qu'elle a dû* « *faire ; ils savent pertinemment qu'elle a dû employer tel pro-* « *cédé et non tel autre et comment depuis l'origine, les choses se* « *sont passées. Elles se sont passées comme ils le disent. Ils* « *y étaient. Quant à le prouver, cela n'est point nécessaire, puis-* « *qu'ils l'affirment* (3). »

Les preuves, en effet, ne sont pas si faciles à donner(4).

Si dans chaque série les êtres, dans leur développement progressif à travers les âges, procèdent les uns des autres, on doit trouver les anneaux, quelques anneaux, au moins, de la chaîne, surprendre les transitions.

Quel triomphe si l'on parvenait à démontrer que l'homme,

1. Voir une excellente analyse de cette brochure dans le feuilleton du journal *Le Temps*, l. c. (31 janvier 1876.)

2. Dollfus, *L. c.*, p. 4.

3. *L. c.*, p. 5.

4. Nous ne pouvons résister au plaisir de citer ici le passage suivant de l'intéressant traité de *Zootechnie* de M. André Sanson qui, se plaçant au point de vue exclusif du naturaliste, exprime son sentiment sur la théorie transformiste (t. II, p. 171). On y reconnait son excellent esprit scientifique.

« La vérité est que nous ignorons absolument et la loi d'apparition des types naturels organisés à la surface de notre globe et celle du déterminisme de leurs formes diverses. On est même *autorisé à dire* dans l'état actuel de la méthode d'investigation qui s'impose à nos recherches, *que toute conclusion,* à leur égard, *sort du domaine dans lequel la science doit se maintenir* pour cheminer sur un terrain solide. Elle ne peut appartenir qu'à celui de *l'imagination pure,* n'étant point vérifiable expérimentalement. Chacun, pour la satisfaction propre de son esprit, a *le droit* d'en adopter une, si le doute lui pèse sur ce grave sujet ; *mais il n'a pas celui de la présenter comme la meilleure de toutes et surtout celui de se montrer intolérant envers les récalcitrants à sa manière de sentir.* »

ce roi de la création, n'est pas seulement le contemporain de quelques espèces éteintes de grands mammifères, mais que sous une forme plus rudimentaire, dès *l'époque tertiaire* il vivait à côté *des paléothères et des dinothères !*

Il y avait de quoi exciter le zèle des chercheurs. Il était naturel que des efforts, efforts très légitimes, fussent faits dans ce sens. Ces efforts ont été d'autant plus actifs que les adeptes se croyaient, se croient certains du succès : le fait n'est pas douteux à leurs yeux ; il s'agit seulement de le constater, et ils ne seront pas difficiles sur les preuves.

Ils ne sont pas seulement, en effet, des hommes de science, ils sont des *hommes de foi ;* démentant ainsi dans l'application tous leurs principes, car la foi, *très légitime en elle-même*, est l'opposé de la science.

Et ne croyez pas, messieurs, que le cri d'alarme jeté par M. Charles Dollfus fût une boutade d'homme d'esprit. Je me serais, en ce cas, bien gardé de vous en parler. Un des plus éminents physiologistes, un des esprits les plus indépendants et les plus avancés de l'Allemagne, M. Virchow, jetait le même cri en 1878, au Congrès des naturalistes allemands réunis à Munich. Nous sommes ici bien loin de la fantaisie. M. Virchow avait, en effet, de graves raisons de parler (1).

Pourquoi ce discours dont le titre était : *La liberté de la science ?* S'agissait-il de combattre l'*intolérance religieuse ?* Aucunement. M. Virchow ne dissimule pas qu'aucun danger n'existe plus en Allemagne de ce côté. La science y est à tout jamais dégagée des liens de la théologie. Ce qu'il craint, ce qu'il dénonce, c'est « *une intolérance nouvelle*, *un dogmatisme* « *prétentieux qui étale certaines doctrines* comme résultats « acquis et définitifs de la science. C'est une tendance *à mar-* « *cher vers une science d'État.* »

« M. Hæckel, s'écrie-t-il, ne demande-t-il pas que la théo- « rie de l'évolution appliquée à l'homme devienne *la base de* « *l'éducation.* Le maître d'école devra chercher l'origine de la

1. Il reprenait la parole dans le même sens à Francfort, cette année même, quatre ans plus tard. Voir la *Revue scientifique* du 30 septembre 1882.

« race humaine dans les classes inférieures du règne organique ; bien mieux : dans la *génération spontanée.* »

Nous n'en sommes pas encore là chez nous. Mais il faut prévoir et prévenir ces excès. Nous sommes sur la pente qui y conduit.

Sur quoi donc se fondent ceux qui affirment, avec tant d'assurance, l'existence de l'*homme tertiaire?*

Depuis 1863 l'homme tertiaire a été découvert au moins *vingt fois.*

On a cru le rencontrer dans les localités suivantes (Je les cite par ordre alphabétique) :

Alais (Gard) ; Aurillac (Cantal) ; Billy (Allier) ; Chavagnes-les-Eaux (Maine-et-Loire) ; Délemont (Jura bernois) ; Foxhall (Suffolk. Angleterre) ; Gannat (Puy-de-Dôme) ; Lamassas (Lot-et-Garonne) ; Léognan (Gironde) ; Neuville (Loiret) ; Pikermi (Grèce) ; Pouancé (Maine-et-Loire) ; Salles (Gironde) ; Sansan (Gers) ; Savone (Italie) ; Selles-sur-Cher (Loir-et-Cher) ; environs de Sienne (Italie) ; Thenay (Loir-et-Cher) ; et vallée du Tage (Portugal).

Eh bien ! savez-vous combien de ces assertions sont restées debout, aujourd'hui, après examen scrupuleux des faits et encore contestées ? De l'aveu même des plus fougueux partisans du transformisme, *trois seulement*, concernant *Aurillac*, *Thenay* et la vallée du *Tage*.

Nous allons examiner ces trois faits.

Mais d'abord constatons quel était le caractère des découvertes si bruyamment annoncées.

Laissons de côté tout ce qui a rapport à de prétendues découvertes d'ossements humains. Il est reconnu que ces ossements, tous ces ossements, sans exception, provenaient de remaniements du sol ou d'ensevelissements profonds, et n'appartenaient point à l'*époque tertiaire*.

Ce qui appartient véritablement aux *terrains tertiaires*, ce sont : des os d'animaux *incisés*, *rayés* ou *fracturés ;* puis des *silex éclatés par le feu*, et paraissant porter des traces de *taille intentionnelle*.

Je choisis les exemples les plus saillants. Voici en premier lieu deux fragments d'humérus d'*Halitherium* (1), extraits d'une carrière ouverte dans les *faluns* des environs de Pouancé. Ces humérus offrent les traces d'incisions profondes. M. l'abbé Delaunay, le collaborateur de l'abbé Bourgeois, les présenta au Congrès de Paris en 1867. Le fait signalé fit sensation. L'abbé ne doutait pas que ces *incisions* fussent faites par la main de l'homme, armée d'un instrument tranchant. Beaucoup de membres du Congrès partagèrent son opinion. (Fig. 2 et 3, p. 123.)

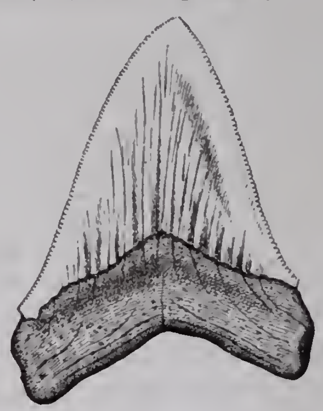


Fig. 1. Dent de squale, moitié de la grandeur réelle.

Il est prouvé, aujourd'hui, que ces incisions sont le fait des dents de grands carnassiers marins de la famille des *requins* (2).

Une seconde pièce, beaucoup plus remarquable, est la mâchoire de *Rhinoceros pleuroceros* communiquée à l'Académie des Sciences par M. Laussedat, le 13 avril 1868.

Ce fragment avait été découvert par M. Bertrand de Moulins (Allier) dans une carrière des environs de Billy, appartenant au terrain tertiaire (3). Le gisement était incontestable. Or

1. Moulage au musée de St-Germain, salle I, vitrine 1.
2. Le professeur fait passer dans les mains des auditeurs une dent de *squaloïde* découverte par l'abbé Bourgeois dans les *faluns* de la Touraine et donnée au musée. Cf. Delfortrie, *Actes de la Société Linéenne de Bordeaux*, t. XXVII, septembre 1869.
3. Moulage au Musée de St-Germain, salle I, vitrine 1.

cette mâchoire porte des entailles profondes que l'on est, au premier abord, très porté à attribuer à l'action d'un instrument tranchant.



Fig. 2. Fig. 3.
Fig. 2 et 3. Côtes d'Halitherium incisées des faluns de Pouancé.

On sait aujourd'hui que ces prétendues entailles sont des *impressions géologiques*.

Mêmes conclusions négatives pour un fait qui fit encore plus de bruit, la découverte d'ossements de cétacés du genre Balœnotus, recueillis par le professeur Capellini à *Monte-Aperto* (1) (province de Sienne, Italie). La nature des entailles

1. Moulage au musée de St-Germain, salle I, vitrine 1.

semblait, cette fois, décisive. Peu s'en fallut que M. Capellini ne fût l'objet d'une ovation au Congrès de Pesth (1), où il était venu étaler le produit de sa découverte. (Fig. 4.)

La main de l'homme, en réalité, était pourtant, ici, comme plus haut, étrangère à ces entailles. Les expériences du Dr Magitot devant la Société d'Anthropologie de Paris mirent cette vérité hors de doute. L'auteur des entailles était encore un squale (2). (Voir p. 122 la fig. 1.)

Que reste-t-il aux partisans de l'homme tertiaire? Comme nous l'avons déjà dit : les découvertes d'Aurillac, de la vallée



Fig. 4. Ossements de Balænotus incisé (demi-grandeur).

du Tage et de Thenay, c'est-à-dire les découvertes relatives aux *silex éclatés par le feu et retaillés intentionnellement par un être intelligent.*

Mais de ces trois découvertes, la première, celle d'Aurillac, n'est déjà plus présentée que sous bénéfice d'inventaire (3), et les *silex du Tage* ne paraissent pas être sortis bien triomphants du Congrès de Lisbonne. J'en prendrai à témoin M. Cazalis de Fondouce, un des secrétaires du Congrès, qui fait autorité en ces matières et qui termine son très remarquable rapport par ces mots :

1. En 1876.
2. M. de Mortillet a déclaré qu'à la loupe il avait vu des stries qui dénonçaient l'action d'un squaloïde. Il fait d'ailleurs dans son livre *Le Préhistorique*, p. 63, cette déclaration générale :
« Il n'y a donc plus de doute : toutes les incisions d'os de cétacés fossiles signalées jusqu'à présent, sont de simples produits des dents tranchantes de squaloïde. »
3. Voir de Mortillet, *Le Préhistorique*, p. 96.

« Il me semble donc, et *ce sera ma conclusion* (1) (c'est « M. Cazalis de Fondouce qui parle), que la question de « l'homme tertiaire a plutôt perdu que gagné du terrain au « Congrès de Lisbonne; si l'homme existait à l'époque tertiaire, « il faut en trouver des preuves plus sérieuses qu'un bulbe de « percussion (2). »

La découverte des silex de Thenay reste donc la seule que des critiques fondées n'aient pas réduite à néant. (Fig. 5, 6, 7, p. 127.)

Je vous apporte les pièces mêmes du procès. Je vous en fais juges. Ici je ne suis plus l'écho des recherches d'autrui. Je mets sous vos yeux le résultat de mes propres investigations.

La question avait été soumise à une sorte de jury pendant la session du Congrès de Bruxelles en 1872.

Ce jury était composé de quinze membres : MM. Capellini, Emile Cartailhac, Desor, Enguelhardt, Fraas, Augustus Franks, Neyrinck (3), d'Omalius d'Halloy, de Quatrefages, Steenstrupp, Waldemar Smith, Van Beneden, marquis de Vibraye, Virchow et Worsaae.

Après examen scrupuleux des objets la Commission ne crut pas devoir se prononcer. Les membres de la Commission se contentèrent de formuler *personnellement* leur opinion de la manière suivante :

1. M. Steenstrup ne peut admettre que les séries exposées fournissent des traces évidentes de la main de l'homme (4).

2. M. Virchow (5) partage cette opinion.

3. M. Neyrink est du même avis.

4. M. Fraas (6) n'a pu remarquer aucune trace de la main de l'homme sur les silex présentés.

1. Cazalis de Fondouce : *La question de l'homme tertiaire en Portugal.* Tirage à part de la *Revue des sciences naturelles*, p. 16.

2. Cette dernière phrase est une citation de M. John Evans. Il sera expliqué, ultérieurement, ce que c'est qu'un bulbe de percussion.

3. Membre de la Société des Sciences et Lettres du Hainaut.

4. L'opinion de M. Steenstrup, qui s'est beaucoup occupé des silex du Danemark et en a même étudié la taille, qu'il pratique avec succès, est d'un très grand poids.

5. M. Virchow est le grand physiologiste allemand, député de Berlin.

6. Professeur de paléontologie à Stuttgard.

5. M. Van Beneden (1) déclare ne pouvoir se prononcer.

6. M. Desor (2) n'admet pas le travail humain.

7. M. de Quatrefages réserve son opinion.

9. Le marquis de Vibraye fait également des réserves.

Sept autres commissaires sont un peu plus favorables, mais vous allez voir dans quelle mesure :

1. M. Francks, du British Museum, accepte l'origine humaine d'*un* spécimen, le grattoir. Un spécimen, un seul !

2. M. d'Omalius reconnaît l'œuvre de l'homme dans *quelques* silex seulement.

3. M. Émile Cartailhac accepte les *poinçons* et les *racloirs*.

4. M. Worsaae en admet *plusieurs*.

5. M. Enguelhardt admet *quelques-unes* des séries.

6. Waldemar Schmidt en admet un *certain nombre*.

7. M. Capellini admet la taille pour *quelques couteaux*.

Cette consultation était loin d'être favorable aux idées de l'abbé Bourgeois. La majorité repoussait absolument l'intervention de l'homme. La minorité l'acceptait pour *quelques pièces* qui n'étaient pas les mêmes pour tous (3).

Or l'abbé Bourgeois avait donné au musée de Saint-Germain une petite collection de silex de Thenay (4). Il fallait les exposer. A quel titre devais-je les présenter au public ? Il y avait de quoi être embarrassé, je me décidai à voir les choses par moi-même.

Accompagné du général du génie Creuly (5), membre de la Commission de topographie des Gaules, aujourd'hui commission de géographie historique, et géologue distingué, je partis pour Pont-Levoy.

1. Membre de l'Académie de Belgique, correspondant de l'Institut de France.

2. On sait que Desor était un géologue de grande expérience et sagacité.

3. Ajoutons que depuis longtemps MM. Daubrée, Hébert et Damour, les éminents géologues de l'Académie des sciences, déclarent être sans nulle valeur les arguments fondés sur le caractère des silex tertiaires où ils ne reconnaissent aucunement la trace d'un travail humain.

4. Vitrine I, salle I.

5. Aujourd'hui décédé.

L'abbé Bourgeois fut, comme il l'était toujours, parfait pour nous. Nous passâmes deux jours sous son toit ; nous examinâmes la collection dans tous ses détails, en provoquant les ob-



Fig. 5. Fig. 6.
Silex de Thenay ayant l'apparence de racloirs.

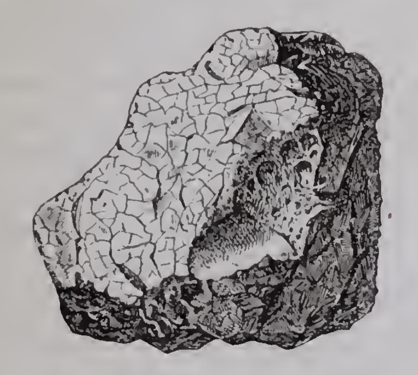


Fig. 7. Silex craquelé de Thenay.

servations du propriétaire. Malgré notre bonne volonté, après avoir visité le terrain, il nous fut impossible d'entrer dans les idées de cet excellent homme, qui obtint de nous seulement la promesse d'un complément d'enquête.

Il fut convenu qu'avec son concours nous ferions exécuter une grande fouille à Thenay.

L'exécution de ce projet fut confiée à l'habile et sagace ins-

pecteur des restaurations et moulages du Musée, M. Abel Maître.

M. Abel Maître s'acquitta de sa tâche avec son zèle et sa précision ordinaires. J'ai ici son rapport qui dort dans mes cartons depuis plus de dix ans, je vais le publier, puisque les illusions de l'abbé Bourgeois ne sont pas tombées d'elles-mêmes, comme je le supposais, par le seul effet du temps.

Les conclusions du rapport étaient, en effet, complètement défavorables à toute intervention de l'homme dans l'éclatement, quelle qu'en fût la cause, ou la taille des silex.

M. Maître avait remué près de six mille silex (1). « Sur « cette masse énorme de silex qui ont tous passé par mes mains, « m'écrivait-il, j'ai cherché en vain la trace d'un bulbe de per- « cussion (2). Je n'en ai trouvé aucune. Je ne crois pas aux « retailles intentionnelles. Je reconnais, au contraire, que la « majorité des silex paraît avoir subi l'action du feu. Mais « est-ce une preuve certaine de l'intervention de la main de « l'homme? »

M. Maître rapportait à Saint-Germain, outre des coupes exactes de ses fouilles (3), de nombreux échantillons de toutes les variétés qu'il y avait remarquées, depuis des rognons encore intacts jusqu'aux plus petits fragments ayant l'apparence de silex taillés.

Un choix de ces échantillons est sur cette table. Des moulages que j'ai fait exécuter à cette intention vous permettront de les examiner à loisir et dans tous les détails. Ces moulages resteront ici à votre disposition. De l'examen de ces silex et des expériences faites dans les ateliers du musée résultent les faits suivants que M. Maître résume ainsi :

« 1° Les rognons de Thenay, sous l'influence de l'action du feu ou d'un changement brusque de température, éclatent en

1. Exactement 5,789.

2. L'abbé Bourgeois nous en avait montré plusieurs qui avaient cette apparence et qu'il croyait démonstratifs, sans pouvoir nous convaincre.

3. Ces coupes de terrain sont exposées dans la salle.

fragments naturels affectant toutes les formes que présentent les silex *choisis* de la collection Bourgeois. Les arêtes seulement sont plus vives et sans *éraillures*, comme cela doit être quand les silex n'ont encore reçu aucun choc.

« 2° Mais la plupart de ces arêtes naturelles sont assez minces, assez peu résistantes, pour que la pression d'un corps dur, le choc d'un autre silex, par exemple, puisse les ébrécher et déterminer des *entailles* ou *petits* éclats dits *retouches*, quand elles sont intentionnelles, de tout point semblables à celles que M. l'abbé Bourgeois montre avec tant de complaisance. Il n'y a là aucune trace de travail humain.

« Ces entailles, en effet, ces petits éclats n'affectent point les silex d'une manière régulière ; ils sont disposés sans ordre à droite et à gauche des tranchants ; il n'y a qu'un choc sur la face du tranchant qui puisse produire des éclats disposés de cette façon. Ce n'est pas ainsi qu'on pratique des *retouches utiles*. Les silex recueillis dans les fouilles sont ébréchés ou émoussés comme doivent l'être des cailloux qui ont été bousculés ou roulés. Les silex ont été, en effet, incontestablement roulés. »

Les fouilles de M. Maître n'ont pas plus produit de percuteurs et de bulbe de percussion que les nombreuses fouilles de l'abbé Bourgeois.

Or M. Maître, malgré son inexpérience, agissant sur les rognons de Thenay, à l'aide de percuteurs improvisés, a obtenu très facilement des éclats avec bulbe, laissant un noyau en forme de *nucleus* très reconnaissable. Les pierres ayant servi de *percuteurs* conservent des traces blanches parfaitement visibles.

Les silex de Thenay n'ont donc été ni taillés, ni retaillés.

Comprendrait-on un être intelligent qui aurait su produire le feu à volonté et n'aurait pas su briser les rognons par percussion. Je dis produire le feu. Il faut ajouter, réunir à cette intention un nombre considérable de matériaux pour entretenir le *foyer d'incendie*. Car si ces silex ont subi l'action du feu ils n'ont pas été brûlés isolément ou par petits groupes, mais

en grande masse; puis saisis par le flot, qui les a roulés au bord du lac, en si grande quantité qu'ils y forment une couche de 70 centimètres de puissance sur une très grande étendue. Il y aurait eu là une vraie exploitation industrielle.

Enfin, les silex de Thenay, ayant apparence de travail humain, sont de si petite dimension, qu'il est impossible d'y voir un outil, encore moins une série d'outils dont un être intelligent ait pu faire usage. Le silex fig. n° 6, p. 127, constitue tout à fait une exception.

Les silex de Thenay ne prouvent donc rien, pas plus que les os d'animaux terrestres ou marins, impressionnés, entaillés ou brisés.

Les géologues, les paléontologistes, quelques-uns du moins, affirment que les conditions climatériques de l'époque tertiaire comportent l'existence d'un être ayant l'organisation, ou, au moins, une organisation voisine de celle de l'homme. Je le veux bien. Que l'homme tertiaire soit possible, je n'y contredis pas, mais jusqu'ici, *il est encore tout théorique*.

Vous me permettrez de ne plus vous en reparler, encore moins de l'*antropopithèque* (1).

L'HOMME QUATERNAIRE.

Si les silex tertiaires sont impuissants à nous donner, sur l'existence *présumée* de l'homme à cette époque, des rensei-

1. Il ne faut pas ici de malentendu. Si nous repoussons de toute l'énergie de nos convictions l'exagération des doctrines darwiniennes s'érigeant en *dogme*, nous serions désolés de contribuer en rien à amoindrir dans vos esprits le mérite des beaux travaux de *Darwin* sur l'*Origine des espèces*, travaux qui sont un modèle de sagacité et de scrupuleuses, patientes et fines observatiods. La sélection naturelle est incontestablement un des *facteurs* dont la coopération a produit les modifications des espèces éteintes et vivantes. Mais Darwin ne dit-il pas lui-même que « *si ce facteur est le principal à ses yeux, il n'est pas le seul.* » Nous saisissons ainsi un des principes, une *des lois* dont le créateur s'est servi pour l'accomplissement de l'œuvre dont nous admirons la sublime ordonnance. Qui a osé restreindre sa puissance à ce seul et unique principe ! C'est tout ce que nous avons voulu dire. Il y a là des *mystères* qu'il n'appartieent point à notre faiblesse de supprimer.

Pl. I.

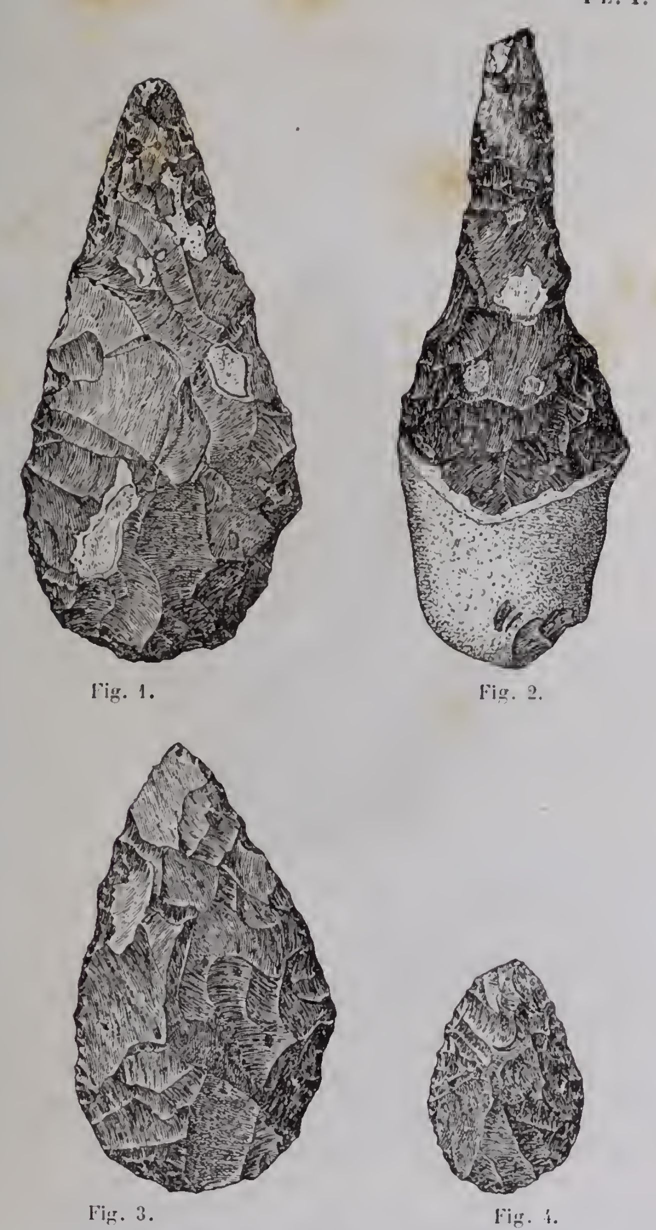


Fig. 1. Fig. 2.

Fig. 3. Fig. 4.

Silex quaternaires. Types divers. (Moitié de la grandeur réelle).

gnements satisfaisants, il en est tout autrement des haches (1) du *diluvium*.

J'ai réuni sur cette table les principaux types de cette intéressante série (2). Pl, I. fig. 1, 2, 3, 4. et ci-dessous fig. 8.

Ici le doute n'est plus possible.

Comparez avec un rognon brut de la craie que vous trouverez



Fig. 8. Hache quaternaire. Type de Saint-Acheul. (Moitié de la grandeur réelle.)

par milliers aux environs de Paris, la hache la moins perfectionnée. La comparaison fera éclater à vos yeux, sans aucune autre démonstration, l'évidence des traces du travail humain.

Ces haches, qui proviennent toutes du *diluvium* de Cuvier, sont taillées à grands éclats, avec retailles sur les côtés pour déterminer le tranchant. La forme est, d'ordinaire, régulière

1. *Haches* est l'expression consacrée.
2. M. John Evans a formé de cette série une planche qui accompagne son bel ouvrage *Les Ages de la pierre*.

et symétrique ; l'ensemble du travail exige une habileté de main réelle (1).

La croûte des nodules est quelquefois conservée (pl. I, fig. 2) là où il n'était pas nécessaire de l'enlever, comme si l'on avait voulu éviter les efforts inutiles.

La dimension des haches varie de 25 cent. à 65 millimètres de long. Ces deux dimensions extrêmes sont rares. Ces haches sont, au besoin, des instruments puissants.

Mais, peut-on objecter, bien peu de ces haches ont été recueillies en place par des observateurs compétents? Ne sont-elles pas de fabrication moderne?

Il y a certainement beaucoup de haches fausses dans le commerce. La contrefaçon existe. Mais il y a des caractères certains d'authenticité.

M. de Mortillet a composé au musée de St-Germain (salle I, vitrine n° 4) une vitrine où ces caractères s'étalent avec clarté.

Caractères d'authenticité.

1° *La patine.*

Le silex est généralement brun ou blond à l'état frais. Mais il prend, avec le temps, une teinte blanchâtre plus ou moins profonde, qui pénètre même quelquefois jusqu'au cœur du silex. Cette teinte blanche dite *cacholong* ne peut se reproduire artificiellement.

Sous l'influence de certaines matières minérales contenues dans les alluvions où ils sont enfouis, les silex se couvrent, en outre, très fréquemment de teintes variées distinctes du *cacholong*. On les dits alors *patinés*. La patine varie du *brun foncé au jaune*. Il n'est pas rare qu'un silex placé entre deux couches de nature minérale différente soit sur ses deux faces différemment *patiné* (2).

La *patine* ne s'imite pas plus que le *cacholong*. Le temps est un facteur que l'on ne remplace pas facilement.

1. Remarquons que toutes ces haches ont été trouvées isolément et non choisies entre des milliers d'échantillons comme pour les *silex tertiaires*.

2. Voir les échantillons de la vitrine citée plus haut.

2e *Le lustre.*

Les silex qui n'ont pas de *patine* sont ou *ternes* et *mats* ou *lustrés.* La cassure fraîche est *nette et mate.* Il faut se défier des silex ayant cette apparence. Le *vernis*, le *lustre* s'acquiert par le temps et par le frottement. Le *lustre* ou *vernis* est donc un caractère d'authenticité. Mais on peut l'imiter. Tout silex non lustré, d'un autre côté, n'est pas pour cela nécessairement faux. Il y a donc là un caractère moins certain. Toutefois un œil exercé ne s'y trompe pas (1).

Je ne crois pas qu'il se soit introduit de silex faux dans la collection du musée de Saint-Germain.

Comment se fait-il que des instruments d'un caractère aussi tranché, sur lesquels la trace du travail humain est évidente, n'aient pas été remarqués plutôt? Comment se fait-il qu'il ait fallu toute la ténacité et la foi de Boucher de Perthes en sa découverte pour triompher de l'indifférence générale, qui devint un moment, même chez d'éminents esprits, une vraie opposition?

C'est que trop souvent, quand notre attention n'est pas éveillée, nous avons des yeux pour ne point voir. C'est que nous sommes ainsi faits que les plus habiles, les plus observateurs, quand ils sortent de leur sphère, sont aussi aveugles que les plus ignorants. Il semble de plus que certaines vérités aient besoin d'arriver *à maturité* avant qu'on les cueille. On les entrevoit, d'abord, et l'on passe. Le jour n'est pas venu où l'humanité doit en faire son profit.

Boucher de Perthes, cependant, avait eu bien des précurseurs: Mercati en 1717, de Jussieu en 1723, Mahudel (de l'Académie des Inscriptions) en 1734, Lyttelton, évêque de Carlisle, en 1766, Esper en 1774, Frère enfin en 1800 ; sans parler des plus récents, Tournal, Christol, Ami Boué, Smerling.

1. Certains silex portent, de plus, à la surface, de petites taches ayant l'aspect de brins de mousse, auxquelles on donne le nom de *dendrites*, de δένδρον (arbre). Ces petits cristaux se déposent lentement. Les contrefacteurs sont impuissants à les reproduire. Mais les *dendrites* sont rares.

Ouvrez le t. XIII de *l'Archæologia Britannica* (page 204), vous y trouverez une note de John *Frère*, concernant un nombre considérable de *silex taillés* découverts à quatre mètres de profondeur dans les carrières stratifiées de *Hoxne* (Sulfok). « *Le « nombre en était si grand que l'homme qui charriait l'argile*



Silex de Hoxne. (Moitié de la grandeur réelle.)

» *me dit qu'avant d'être prévenu que c'était des objets de curio- « sité, il en avait vidé de pleins paniers sur la route voisine.* »

Plusieurs de ces silex sont depuis *soixante-deux* ans dans le petit musée de la Société des Antiquaires de Londres exposés à tous les yeux (1).

« Ces silex, ajoutait Frère, sont *évidemment des armes de*

1. Le professeur fait passer sous les yeux des auditeurs une photographie de deux de ces silex d'après la planche annexée au mémoire de Frère.

« *guerre,* » et il se demandait « *s'il ne fallait pas les attribuer à* « *une antiquité très reculée, au delà même des limites du* « *monde actuel.* »

L'importance des observations de Frère ne devait pourtant être reconnue qu'en 1860. L'honneur, vous le savez, en revient à Boucher de Perthes.

Nous voici enfin sur notre propre terrain.

Que savons-nous de ces populations *antédiluviennes*, suivant l'expression de Boucher de Perthes? Quelle partie de la Gaule ces populations occupaient-elles?

La Commission de *Géographie historique* a voulu s'en rendre compte. Elle a chargé l'un de ses membres, le Dr Hamy, de dresser la carte des découvertes de *silex taillés appartenant aux terrains d'alluvion.* Cette carte est la première de l'intéressante série que prépare la Commission.

Elle nous apprend que des silex PALÉOLITHIQUES (1) ont été recueillis dans les alluvions ou *diluvium* des vallées de : l'*Escaut,* de l'*Aa*, de la *Liane*, de la *Canche*, de la *Somme* (2), de la *Bresle*, de l'*Arc*, de l'*Oise*, de l'*Aube*, de l'*Armançon*, de la *Seine*, de l'*Eure*, du *Guioult* (3), de la *Loire*, de la *Vienne*, de la *Sèvre-Niortaise*, de la *Charente*, de la *Seugne*, de la *Dordogne* et de la *Garonne*. Puis revenant à l'est : de la *Saône,* de la *Dheune* et de la *Seille* (4).

Ces vallées ou pour mieux dire les hauteurs qui les dominent étaient donc occupées par l'homme à l'époque où ces fleuves et rivières déposaient leurs alluvions.

Quelle idée devons-nous nous faire de la Gaule à cette époque? Dans quelles conditions l'homme y vivait-il?

Les faits les plus positifs, les plus indiscutables sont ceux qui ont rapport à la *faune* au milieu de laquelle vivait l'homme qui a taillé les silex du *diluvium.*

1. C'est le terme aujourd'hui consacré pour désigner les silex taillés à éclats en opposition avec les pierres taillées et *polies* dites *néolithiques.*

2. Tout le monde connaît les gisements de *St-Acheul* et d'*Abbeville.*

3. La petite rivière du *Mont Dol,* où l'on fit de si intéressantes découvertes.

4. Les alluvions des vallées du *Rhône*, du *Doubs* et du *Rhin* n'ont point, jusqu'ici, à notre connaissance du moins, livré de silex taillés.

C'est une vérité banale aujourd'hui, que ce premier habitant des Gaules était contemporain d'espèces *éteintes* et d'espèces *émigrées*.

Espèces éteintes: Deux espèces d'*éléphants*, l'elephas primigenius (*mammouth*) et l'elephas *meridionalis ;* deux espèces de *rhinocéros*, le rhinocéros *tichorhinus*, c'est-à-dire à narines cloisonnées et le rhinocéros merkii ; le grand cerf ou cerf d'Irlande (1), l'*ours* et l'*hyène des cavernes* (2), le grand *hippopotame* (hippopotamus major de Cuvier) (3).

Espèces émigrées :

L'*aurochs* (bison Europœus), le *bœuf musqué* (bos moscatus), le *lion* (felis leo), le *renne* (cervus tarandus). l'*antilope* (antilope Saïga), le *bouquetin* (capra ibex), le *chamois* (antilope rupicapra), la *marmotte* (4) (arctomys marmotta) ; le *glouton* (gulo), le *spermophile* (spermophilus), le *lagopède* (tetrao lagopus), le tetras des saules (tetrao albus).

Mais, messieurs, on néglige de dire qu'à côté de ces espèces les unes éteintes, les autres émigrées à l'étranger ou seulement dans nos montagnes, un nombre bien plus considérable d'espèces dont les débris se rencontrent également dans le diluvium vivent encore dans nos bois et nos vallées à l'état sauvage, savoir; le hérisson, la taupe, la fouine, le putois, le blaireau, la belette, l'hermine, la loutre, la marte, l'écureuil, le rat, le campagnol, le mulot, le hamster, le loir, le chat, le lièvre, le castor, l'ours brun, le sanglier, le cerf, le daim, la chèvre, le cheval et plusieurs espèces de bœufs, probablement l'âne. On a également recueilli dans ces terrains des squelettes de lézards, de couleuvres et de grenouilles.

Ces listes ont, naturellement, été commentées par les paléontologistes. Leurs réflexions sont bonnes à recueillir et à méditer.

1. Parce qu'il se trouve en grande abondance au fond des tombeaux d'Irlande.

2. *Ursuz spelœus. Hyena spelœa.*

3. Il est à remarquer que si ces espèces sont éteintes, des espèces très voisines vivent encore de nos jours.

4. Ces trois derniers émigrés en altitude.

Écoutons Paul Gervais (1). « Dans la succession des faunes, « celle dont fait partie *l'éléphant mammouth* (la faune du « diluvium) est la moins ancienne et la dernière de *celles qu'a* « *vu apparaître notre sol*. Elle ne se distingue pas de celle qui « vit encore aujourd'hui. On le prouve en établissant que les « espèces actuellement sauvages dans nos contrées en ont fait « partie et sont, par conséquent, de la même date que les ani- « maux éteints.

» Nous trouvons dans les dépôts diluviens des *fossiles* qui « prouvent que le *loup*, l'*ours ordinaire*, le *blaireau*, l'*au-* « *rochs*, le *bœuf*, le *bouquetin*, le *cerf*, le *daim*, le *chevreuil*, « le *sanglier*, le *castor*, et presque tous les autres mammifères « actuels, étaient répandus dans nos contrées et qu'ils ont été « ensevelis dans les grandes alluvions en même temps que les « grandes espèces dont la présence dans ces terrains avait « surtout préoccupé Cuvier. *Ils ont donc été contemporains.* »

Que nous dit d'un autre côté M. Schimper (2) dont l'autorité est si généralement reconnue? « C'est avec raison que dans « son traité de paléontologie Pictet réunit *l'époque quaternaire* « à l'époque moderne. *Il n'y a, en effet, aucun caractère paléon-* « *tologique qui autorise à les séparer*. On comprend sous la « dénomination de *terrain quaternaire ou diluvium* tous les « dépôts stratifiés ou non, marins, fluviatiles, lacustres, torren- « tiels ou glacières meubles ou incohérents qui se sont formés « entre la fin de la période pliocène (le tertiaire) et le com- « mencement de l'époque actuelle.

« Or ces dépôts, tout en contenant un certain nombre d'es- « pèces perdues, en renferment, d'autre part, de *beaucoup* « *plus nombreuses* qui vivent encore aujourd'hui. Dans les « plantes *c'est même l'immense majorité* des espèces qui a ré- « sisté à la destruction. Chose singulière, parmi les animaux, « ce sont surtout les petites espèces qui ont continué à exister, « tandis que les grandes ont généralement disparu. »

1. Paul Gervais, *Recherches sur l'ancienneté de l'homme*, p. 4.
2. Schimper, *Traité de paléontologie végétale*, t. I, p. 120.

« D'ailleurs, cette extinction ne s'est pas produite brusque-
« ment, à un temps donné; mais elle a eu lieu lentement.
« Certains types ont cessé d'exister de très bonne heure;
« d'autres ont vécu plus longtemps; d'autres enfin ont pour
« ainsi dire disparu de nos jours. »

Un des caractères de la période dite *quaternaire* est ce qu'on appelle *l'époque des glaciers*. Bien des personnes sont portées à croire que la majeure partie de la Gaule, comme le Groenland aujourd'hui (1), était alors couverte d'une calotte de glace.

Rien n'est moins exact.

Nous pouvons sur ce rapport nous en rapporter à M. Gaston de Saporta, correspondant de l'Institut, que ses qualités littéraires et sa brillante imagination n'empêchent pas d'avoir une certaine autorité dans la science (2).

« Ce qu'on a dit de l'abondance des glaciers et du froid
« excessif de cette époque demeure vrai, à la condition, seu-
« lement, de ne pas quitter le périmètre des anciens glaciers.
« — *La Théorie glacière absolue a été une illusion.* Tous les
« êtres que l'on supposait avoir disparu, par suite de la vio-
« lence du froid, ont bien plutôt disparu lorsqu'un climat sec
« et des saisons plus extrêmes (3) ont aggravé pour eux les
« conditions de l'existence. — *Peut-être même l'homme a-t-il*
« *été le plus inexorable et le plus meurtrier des destructeurs,*
« dès qu'il s'est trouvé suffisamment en nombre. »

D'Archiac confirme ces assertions.

Parlant des terrains d'Auvergne étudiés par M. Pomel :
« On ne trouve, écrit-il, dans ces *atterrissements quaternaires*
« aucune trace de grandes catastrophes ni de grands boule-
« versements ayant pu détruire ou modifier les conditions
« extérieures, au point d'anéantir des générations d'animaux
« ou d'en reléguer d'autres en pays étrangers. — *Les espèces*

1. On sait que le Groenland a eu autrefois une très belle végétation.
2. Gaston de Saporta, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 15 août 1868.
3. La première partie de la période avait été très humide et le climat relativement sans variations.

« *éteintes ont disparu par l'action de causes dont nous ne pou-*
« *vons nous rendre compte, aujourd'hui.*

« Dans le centre de la France (c'est toujours d'Archiac qui « parle), *malgré l'élévation des montagnes, il n'y* a pas *eu de* « *phénomènes glaciaires.* »

Et en effet, les belles cartes de M. Colomb pour les Pyrénées, de MM. Falsan et Chantre pour les Alpes, montrent que le grand glacier des Alpes ne dépassait pas Lyon, tandis que ceux des Pyrénées s'arrêtaient à Perpignan, d'un côté, à Lourdes de l'autre.

Or on sait, par expérience, que l'étendue de l'action des glaciers est très limitée.

« A la Nouvelle-Zélande (1) tous les voyageurs depuis « Cook ont parlé avec enthousiasme des vigoureuses forêts de « la terre *des Bois Verts*, où le groupe des palmiers marie ses « riants bouquets au feuillage des fougères arborescentes. « Cependant, à quelques lieues seulement de ces richesses « végétales, ils voyaient se dresser les masses blanches des « *Alpes du Sud*, où les neiges perpétuelles commencent à « mille mètres seulement, en moyenne, au-dessus du niveau « de l'Océan. »

La température des vallées environnantes n'en est pas sensiblement modifiée.

Ces exemples expliquent, en partie, les faits dont Édouard Lartet se faisait l'interprète auprès de l'Académie des Sciences en 1858.

« On remarque, disait-il, à *l'époque quaternaire* un mélange « singulier d'animaux du *midi* et d'animaux du *nord*. D'un « côté l'*Elephas meridionalis*, le rhinocéros, l'hippopotame, « de l'autre le renne, le bœuf musqué, le glouton et la mar- « motte. »

Le tableau suivant de l'Europe à *l'époque quaternaire*, dû à la plume élégante de M. Gaston de Saporta, résume tout ce que nous en pouvons savoir.

1. Dr Hamy, *Paléontologie humaine*, p. 136.

« Au pied des grandes Alpes les principales essences « étaient le pin, le sapin, le bouleau. Tout le nord de l'Eu- « rope, à partir des Alpes, avait cet aspect sévère *s'écartant* « *peu de ce qui s'y observe de nos jours*. La vigueur de cette « végétation se trouvait favorisée par l'humidité du climat. « Rien ne saurait exprimer l'abondance des eaux qui se répan- « daient, alors, par toute l'Europe. Pour reconstituer la « Somme, le Rhin, le Rhône et la Durance de cet âge, c'est « à cent mètres pour le premier de ces fleuves, à soixante « mètres pour le second, à cinquante, au moins, pour le der- « nier qu'il faut relever le niveau présenté par eux aujour- « d'hui.

« Il y avait déjà cependant une différence sensible entre le « climat de l'Europe centrale et celui des contrées méridio- « nales (1), où l'on trouve le laurier des Canaries associé au « laurier indigène, au pin de Montpellier, au figuier et à la « vigne. Le frêne et parfois le platane y prospéraient. »

Tel était le théâtre au milieu duquel s'agitait l'homme quaternaire.

Je voudrais vous faire son portrait, mais les éléments manquent ou sont trop peu nombreux.

Des terrains d'alluvion ou du lehm, il n'est sorti que deux fragments de crâne de provenance certaine : Le crâne de Canstadt (2) et le crâne d'Eguisheim près Colmar (3). Plus la fameuse mâchoire de Moulin-Quignon, près Abbeville, dont l'authenticité n'est pas démontrée.

Les autres ossements humains, crâne de Néanderthal, mâchoire de la Naulette, etc., proviennent des cavernes. Ce n'est pas le moment d'en parler (4).

Il serait donc prudent, peut-être, de suspendre tout jugement concernant l'homme du *diluvium*.

1. Nos provinces du Midi, par exemple.
2. Près Stuttgard. Conservé au musée de Stuttgard.
3. Conservé au musée de Colmar.
4. Un moulage des deux fragments de crâne et une photographie de la planche n° 1 des *Crania ethnica* sont mis sous les yeux des auditeurs.

Je ne crois pas, toutefois, devoir passer sous silence ce qu'en disent MM. de Quatrefages et Hamy dans les *Crania ethnica*, sous le nom de *Race de Canstadt*.

« Les saillies sourcillères sont très accentuées (1); le front « étroit et bas paraît encore plus fuyant, par suite de ce con- « traste ; la voûte crânienne est très surbaissée ; assez régulière « dans les deux tiers antérieurs, elle se relève au delà de « l'écaille occipitale et se prolonge en arrière. L'ensemble du « crâne est relativement étroit. L'indice céphalique descend « à 72 (2). Tous ces os sont remarquables par leur épais- « seur. »

Ce type, le seul dont quelques traces se soient rencontrées dans les alluvions, était-il unique ? était-il très répandu ? Il est difficile de rien affirmer à cet égard. Si, cependant, comme M. de Quatrefages l'affirme, le *type de Canstadt* se retrouve par voie d'atavisme ou autrement, non seulement sous les *dolmens* mais dans les cimetières de l'*époque romaine*, il est probable qu'il constituait primitivement un type dominant.

De quoi était capable ce sauvage des premiers temps ? A quoi pouvaient servir ces grossiers outils ?

A briser la glace, d'après M. Prestwich (3), comme le font encore, aujourd'hui, les habitants des régions septentrionales. A fendre le bois, à déterrer des racines, disait Boucher de Perthes.

Quelques-uns, les plus petits, devaient être des armes de jet, suivant M. John Evans.

Il est problable qu'ils servaient à tous ces usages et à d'autres semblables. Il se peut aussi qu'ils fussent réservés à des usages restreints, comme celui dont parle M. Prestwich. Il faudrait savoir, avant tout, quel était l'état intellectuel et les besoins de ces populations du temps des alluvions. Or, on est porté à croire que leur intelligence ne s'élevait pas au-

1. De Quatrefages, *l'Espèce humaine*, p. 227.
2. On sait que l'indice céphalique s'obtient en multipliant par 100 le diamètre transverse et en divisant le produit par l'antéro-postérieur.
3. Cette conjecture me paraît très ingénieuse.

dessus de ce qu'est actuellement celle des peuplades sauvages les plus déshéritées. Les deux seuls fragments de crâne que nous possédions indiquent, nous disent les anthropologistes, des facultés très bornées.

Sir John Lubbock, dans ses *Origines de la civilisation* (1), croit retrouver les mœurs de l'homme quaternaire chez les sauvages de l'intérieur de Bornéo, qui n'ont « ni culture, ni semences ; qui ne mangent ni riz, ni sel ; ne s'associent pas les uns aux autres, mais errent dans les bois comme des bêtes fauves. L'homme, quand il sent le besoin de se reproduire, enlève une femme et l'emmène avec lui, pour un temps, dans la forêt. Quand les enfants sont assez grands pour trouver seuls leur nourriture, l'homme et la femme se séparent, sans jamais plus songer l'un à l'autre. »

Les Tasmaniens présentaient un spectacle aussi misérable quand Tasman les découvrit, en 1644. On pourrait en dire autant de certaines tribus australiennes, chez lesquelles, détail bizarre, on a cru retrouver le type de Canstadt.

Tel serait, suivant sir John Lubbock et son école, l'homme à l'état de nature. Tel aurait été notre premier ancêtre.

Nous reviendrons sur cette question après avoir étudié l'homme des cavernes.

En résumé :

La Gaule a été habitée ou pour mieux dire a eu des habitants probablement très clairsemés dès le jour où elle a été habitable. Ce jour correspondant avec l'époque des grandes alluvions, l'homme y vivait côte à côte avec quelques-uns des grands animaux éteints, le mammouth, le rhinocéros à narines cloisonnés, le grand cerf d'Irlande, le grand hippopotame, l'ours et la hyène des cavernes; mais aussi, déjà au milieu de la plus grande partie de notre faune actuelle. Il pouvait chasser le cerf ordinaire, le daim, le chevreuil, le chamois, le bouquetin, le sanglier, le cheval et plusieurs espèces de

1. Sir John Lubbock, *Les Origines de la civilisation*, traduit de l'anglais sur la seconde édition par Ed. Barbier, 1873.

bœufs. L'homme des alluvions a connu le platane, le frêne, le laurier, la vigne et le figuier.

Nous ne savons malheureusement rien de précis sur sa structure générale, ni sur ses mœurs. Il paraît avoir surtout fréquenté les bords des grands cours d'eau comme s'il eût été plus particulièrement pêcheur.

Les traces de son industrie se bornent aux silex taillés à éclats que nous avons mis sous vos yeux.

Quant à l'*homme tertiaire*, il est encore tout théorique.

Nous nous occuperons, vendredi prochain, de l'*homme des cavernes*.

LES TROGLODYTES

Nous avons vu que les premières traces de la présence de l'homme en Gaule se rencontraient dans les terrains d'alluvion ou *diluvium* de Cuvier.

Ces traces sont des silex taillés à grands éclats portant généralement le nom de haches. On trouve ces haches dans les couches du diluvium associées à un certain nombre d'espèces éteintes, entre autres, le mammouth, l'éléphant de Sibérie (*Elephas primigenuis*), mais aussi à un bien plus grand nombre d'espèces encore existantes, dont quelques-unes seulement ont quitté le pays.

Plusieurs fragments de crânes découverts dans le diluvium, deux surtout, sur l'authenticité desquels les anthropologistes sont d'accord, ont permis à MM. de Quatrefages et Hamy, de reconstituer (1) ce type primitif auquel ils ont donné le nom de race de Canstadt.

Nous avons vu que les traces de ces premiers occupants du sol ont été signalées principalement, dans les alluvions de la

1. Voir la publication intitulée *Crania ethnica*.

Somme et de la Seine, puis dans un certain nombre de vallées moins importantes.

J'ai mis sous vos yeux la carte des gisements à silex du diluvium.

Mais le diluvium ne se montre pas seulement sur les pentes et dans le fond de nos vallées, il a recouvert certains plateaux et a pénétré dans les cavernes où il se montre à nous identique au diluvium de la plaine.

Or le diluvium des cavernes contient également des silex taillés et des ossements fossiles. L'homme s'est évidemment réfugié dans les cavernes à l'époque des alluvions ou à une époque très voisine avant l'extinction des grands mammifères.

Une ingénieuse observation de M. Edouard Dupont montre en effet que les Troglodytes de la Lesse et de la Vezère, par exemple ne se sont pas seulement superposés aux animaux éteints; mais vivaient à côté d'eux et en faisaient leur nourriture.

Les squelettes de ces grands pachydermes et ruminants ne sont jamais entiers dans les cavernes habitées par l'homme. Les parties de l'animal conservées sont toujours les mêmes; le crâne et les os des membres particulièrement garnis de chair. Les vertèbres, les côtes, les os du bassin et de l'épaule manquent généralement.

Le gros gibier était donc tué hors des habitations: nos chasseurs qui, vous le voyez, n'étaient pas seulement des ichthyophages, ne rapportaient dans leurs demeures souterraines que les membres qui contenaient la cervelle et la moelle dont ils étaient particulièrement friands.

Or, messieurs, dans une de ces cavernes à ossements située dans la vallée du Néander (Neanterthal) près de Dusseldorf, a été découvert un crâne devenu célèbre, le crâne dit de Neanderthal, dont la conformation exagère encore les caractères des crânes de Canstadt et de Egnisheim. Le développement des sinus frontaux (fig. 9) est si prononcé que quelques naturalistes veulent voir dans ce crâne un *cas pathologique*. D'autres en font un argument à l'appui de la thèse qui fait de l'homme

un descendant du singe. Vous avez sous les yeux (fig. 9) ce crâne célèbre.

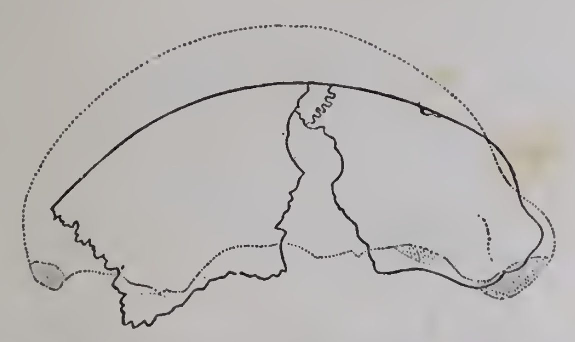


Fig. 9. Crâne de Neanderthal superposé au crâne d'Eguisheim.

Le crâne de gorille que j'y ai joint (fig. 10) vous permet d'apprécier les analogies.

L'opinion que le crâne de Neanderthal n'est pas un crâne d'idiot, mais représente réellement un type particulier, semble confirmée par la découverte d'une mâchoire, la mâchoire de la Naulette (1) qui a paru encore plus simienne que le crâne de Neanderthal.

Cette mâchoire malheureusement très incomplète ne laisse aucun doute, cependant, sur le prognatisme de la tête à laquelle elle appartenait. Le menton est fuyant en arrière comme chez le gorille (2). Les alvéoles des dents semblent prouver que les molaires, au lieu de décroître de la première à la dernière, comme cela a lieu d'ordinaire chez l'homme, se développent dans le sens opposé. Les canines semblent avoir été très fortes, les incisives très faibles et très serrées les unes contre les autres, comme chez le singe anthropomorphe.

Enfin, caractère dont on a cherché à tirer les conséquences les plus exagérées (3), sur la mâchoire de la Naulette manque

1. Le trou *de la Naulette* est une caverne de la vallée de La Hesse (Belgique) explorée par M. Édouard Dupont.

2. La mâchoire d'un gorille est placée sur la table où se fait la leçon à côté de la mâchoire de la Naulette.

3. M. Hovelacque y a vu la preuve que l'homme des alluvions n'était pas doué de la parole.

la ou les petites excroissances nommées *Apophyses geni*, excroissances sur lesquelles s'attachent les muscles qui donnent à la langue une partie de sa mobilité.

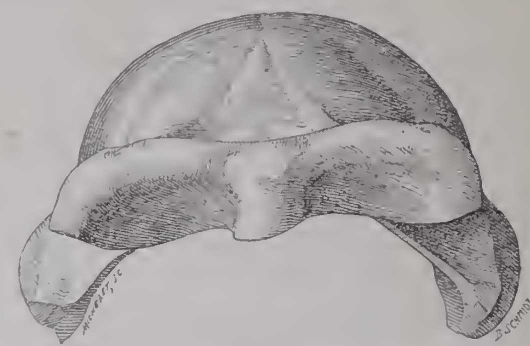


Fig. 10. Crâne de gorille, dessiné de face pour mettre en relief les sinus frontaux (1).

Vous me permettrez de vous renvoyer pour tous ces détails aux *Crania ethnica*.

Ce qu'il nous appartient à nous de constater c'est que :

1° Le type de Canstadt se retrouve encore aujourd'hui avec des modifications très légères sur un grand nombre de points du monde habité qui s'étendent de la presqu'île ibérique à l'Indoustan, de l'Indoustan au continent australien » (2). Des crânes historiques, le crâne de saint Mensuy, évêque de Toul, un crâne découvert dans les ruines de l'abbaye de Louth (Irlande), d'autres encore présentent les mêmes caractères. Ce type n'exclut donc point un degré d'intelligence ordinaire.

2° Il faut ajouter qu'à côté de cette race primitive dolichocéphale, c'est-à-dire affectant la forme d'un ellipsoïde allongé, à mâchoire prognate, à menton fuyant et à très forte ossature, représentant, prétend-on, le type simien, deux autres races, au moins, coexistaient avant l'extinction des espèces perdues.

MM. de Quatrefages et Hamy se fondant sur les découvertes de Smerling (3), de MM. Brun (4), Louis Lartet, Rivière, Mas-

1. Voir, p. 90 (fig. 35), le crâne de Néanderthal vu de face.
2. *Crania ethnica*, p. 27-28.
3. Crâne d'Engis, dans : *Recherches sur les ossements fossiles découverts dans les cavernes de la province de Liège*, par Smerling.
4. Notice sur les fouilles exécutées dans les cavernes de Bruniquel, etc.

senat et Edouard Dupont, nous montrent en effet deux ou même trois types nouveaux ayant droit, à leurs yeux, comme la première, au titre de races humaines fossiles. L'une, la race, de Cro-Magnon (du nom d'une station du Périgord) quoique dolichocéphale, mais d'une dolichocéphalie spéciale, diffère complètement de la race de Canstadt. Les faces sont, dans les deux types, aussi éloignées que possible l'une de l'autre, par leurs caractères anatomiques(1). Le menton n'a plus rien de simien, le front est élevé, la capacité crânienne dépasse la moyenne.

L'autre race est celle de Furfooz, dont le crâne brachycéphale est caractérisé par le faible volume des os, par une forme plus arrondie, et une absence complète de prognatisme. Ce crâne indique également une race intelligente.

A ces deux races on pourrait en ajouter une troisième, celle de Grenelle, également brachycéphale (2).

Vous m'excuserez, messieurs, d'insister sur ces détails arides mais nécessaires. Nous en aurons besoin pour nos études ultérieures.

Pénétrons maintenant dans les cavernes. Les belles fouilles d'Edouard Lartet et de Christy dans les vallées du Périgord vont nous transporter sur un terrain plus solide et prêtant moins aux conjectures.

Nous avons d'ailleurs, dans E. Lartet, un guide sûr, dont la prudence et la conscience égalent la sagacité. Le silence, un silence peut-être calculé chez quelques-uns, s'est fait trop vite autour de son nom. Nous n'aurons pas cette injustice, et nous espérons que l'édition de ses œuvres que prépare, m'assure-t-on, un fils digne de son père, le vengera noblement de cet oubli.

L'étude des *troglodytes*, que nous abordons aujourd'hui, nous transporte à une époque où tout grand changement géographique, au sens strict du mot, a cessé; où le régime actuel des eaux est définitivement établi, où les rivières ont perdu leur fougue et occupent à peu près le lit que nous leur con-

1. *Crania ethnica*, p. 46.
2. *Ibid.*

naissons, avec un volume d'eau qui s'abaisse jusqu'à se rapprocher presque de celui des cours d'eau de nos jours.

Parmi les cavernes occupées par l'homme, il en est qui sont à quelques mètres seulement au-dessus du niveau de nos rivières.

Cependant les grands mammifères, pour être rares, ne sont pas complètement éteints. La faune est, en grande majorité, la faune actuelle. Mais le renne, dont les troupeaux ne se retrouvent plus, de nos jours, que dans l'extrême nord, y abonde, et quelques autres animaux septentrionaux l'accompagnent.

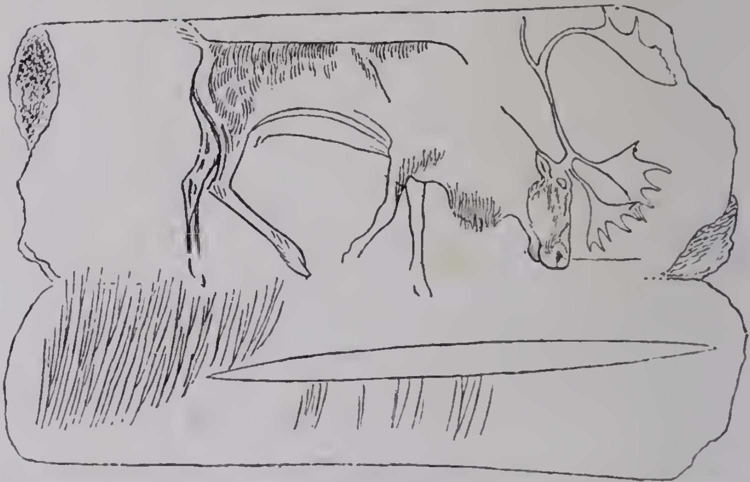


Fig. 11. Renne broutant, gravé sur un bois de renne. Grotte de Thaïnghen (Suisse.)
(Musée de Schaaffhouse.)

C'est *l'époque du renne* des paléontologistes et surtout des préhistoriens. Gardons la dénomination puisqu'elle est consacrée, mais n'en tirons pas la conséquence que le climat était alors très froid et que nous avions, en Aquitaine, la température du Groënland ou de la Laponie. Vous avez vu que, même à l'époque glaciaire, la température de nos vallées était loin d'être la température des pays septentrionaux. Or à l'époque du renne les grands glaciers s'étaient retirés depuis longtemps. Une des grottes habitées, une des plus intéressantes, la

grotte de Gourdan près Montréjeau, est située sur l'emplacement de l'ancien glacier. Une autre grotte, la grotte d'Auren-



Fig. 12. Portion d'un manche de poignard, ébauché, en bois de renne (Abri sous roche de Laugerie-Basse.)
Fig. 13. Harpon en bois de renne sculpté. (Laugerie-Basse.) (Musée de St-Germain.)

san, si bien explorée par le pasteur Frossard, touche à Bagnères-de-Bigorre.

Que le climat ait été plus ou moins rude, un fait est certain : les peuplades qui occupaient alors les vallées de la Vézère, de la haute Garonne et du gave de Pau avaient des loisirs, formaient une sorte de société organisée en tribus ou en familles, et déployaient des talents instinctifs que l'on ne peut s'empêcher d'admirer.

Cependant nous ne trouvons dans leurs cavernes aucune trace de métal. Leurs instruments sont tous en pierre ou en os, surtout en silex qu'ils ne se donnent même pas la peine de polir.

Ils laissent s'accumuler dans leurs tanières et y pourrir la chair des animaux qu'ils ne consomment pas. Leurs demeures sont de véritables charniers. Ils semblent être par là au dernier degré de la sauvagerie, et, cependant, ils ont le sentiment des arts très développé. Problème curieux, rempli de mystère, qui peut donner lieu à mille réflexions, mais qui s'appuie sur des faits parfaitement constatés.

Je veux vous montrer avant tout, ce dont ces sauvages étaient capables. Les originaux, moulages et dessins que je vous apporte ont été choisis intentionnellement dans diverses collections, parmi les produits les plus remarquables de ces premiers artistes nationaux.

Examinez, d'abord, avec attention, la représentation gravée à la pointe, sur un os de renne, d'un renne broutant. Cette remarquable gravure, qui appartient au musée de Schaaffouse (Suisse), a été découverte à Thaïngen dans une caverne, non loin du lac de Constance (fig. 11).

Le renne est représenté debout, la tête légèrement inclinée vers la terre et dessiné avec une délicatesse de lignes extraordinaire (1), avec une connaissance plus extraordinaire encore des formes de l'animal.

1. La gravure ci-dessus a été exécutée d'après un moulage développé par M. Abel Maître à l'aide de la gélatine, elle permet de se rendre un compte exact de la perfection du dessin.

Un naturaliste seul, ou un homme toujours en présence de ce cervidé a pu rendre avec cette expression ses allures et ses formes.

Vous pouvez d'ailleurs en juger vous-mêmes. Comparez le renne de Thaïngen avec les calques de renne pris dans les ouvrages de Frédéric Cuvier(1), de Richardson(2), Schreiber(3), qu'un membre de l'Académie des sciences a bien voulu choisir pour moi parmi les figures de renne les plus parfaites. — De quel côté est la plus grande exactitude? Il serait difficile de le dire.

Remarquez surtout les palmes dentelées du renne des cavernes, particularité généralement ignorée. Voyez avec quelle perfection elle est rendue sur notre bois de renne ! Le dessin emprunté à Schreiber n'est certainement pas plus saisissant; ce sont là des détails qu'un faussaire n'inventerait pas.

Des Alpes passons aux Pyrénées.

Jetez les yeux sur les têtes de gazelles, gravées également sur un andouiller de renne découvert par M. Piette dans la caverne de Gourdan près Montréjeau, au confluent de la Neste et de la Garonne. — Quelle précision, quelle finesse de touche (4) !

Les gravures recueillies par Édouard Lartet dans les grottes et abris du Périgord, bien qu'un peu plus grossières, n'en sont pas moins de petits chefs-d'œuvre. Témoins les figures 3, 4, 5, 6, 7, 8a et 8b de la planche II, série B, des *Reliquiæ aquitanicæ* (5), que je mets sous vos yeux.

Les nos 8 et 8b représentent les deux faces d'un os sur lequel sont gravés d'un côté deux têtes de ruminants de race bovine, de l'autre deux têtes de cheval, un serpent et un homme debout, mais, chose bizarre, beaucoup moins bien rendu que

1. *Mammifères du Muséum.*
2. *Fauna Borealis Americana*, p. 941.
3. *Zoologie*, pl. CCXLVIII.
4. Nous ne pouvons donner le dessin de cette pièce qui n'a pas encore été publiée par M. Piette.
5. Fig. 3, 5, 7, 8 a, abri de la Madeleine ; 4, grotte des Eyzies ; 6, abri de Laugerie-Basse.

les animaux. Le bois figure 6 avec ses gravures de chevaux et de rennes, pl. VII et VIII de la même série B, n'est pas moins remarquable (1).

Nos artistes des cavernes ne gravaient pas seulement, ils sculptaient.

Le poignard de Laugerie-Basse manqué et abandonné avant d'être achevé en est une preuve convaincante (fig. 12).



Fig. 14. Palme de bois de renne portant gravé un animal armé de cornes. (Abri sous roche de Laugerie-Basse, Dordogne.)

« Ici l'ouvrier ou, si l'on veut, l'artiste, dit Éd. Lartet dans son lumineux rapport, a fait preuve d'une réelle habileté en adaptant les formes animales sans trop les violenter, aux nécessités du maniement usuel de l'arme. Les jambes de derrière sont allongées dans la direction de la lame : celles de devant sont repliées sans effort sous le ventre. La tête armée de cornes ramées a son museau relevé de façon à faire

1. Voir plus loin fig. 14 et 15 d'autres spécimens de gravures analogues sur os et fig. 18 sur plaque de schiste.

retomber les cornes sur le côté des épaules, où elles s'appliquent sans gêner aucunement la préhension du manche par une main très petite, plus petite que d'ordinaire dans les races actuelles de l'Europe centrale, et dont la paume vient se loger dans la concavité formée par l'encolure, le dos et la croupe de l'animal...



Fig. 15. Palme de bois de renne portant gravé l'arrière-train d'un ruminant. (Abri sous roche de Laugerie-Basse, Dordogne.)

« La brièveté des oreilles et la grosseur comparative de l'encolure désignent cette sculpture comme un renne. De plus

l'artiste, avec ou sans intention (1), a laissé subsister sur le col de l'animal une saillie en crête mince et déchiquetée sur son bord, laquelle simule assez bien la touffe de poils que l'on remarque ordinairement dans cette partie chez le renne mâle, et qui ne se retrouve pas dans le cerf *élaphe*. »

Que dire des deux rennes sculptés en ivoire de la collection Peccadeau de Lisle et provenant des abris sous roche de Bruniquel (abri de Lafaye), en Tarn-et-Garonne? Ici l'artiste n'était pas gêné et les bois du renne ont leur développement complet (2).

Je citerai également l'éléphant grossièrement sculpté recueilli dans la caverne de Montastruc, près Bruniquel. Il faut voir cette série de représentations au musée de Saint-Germain (3).

Les instincts artistiques étaient tellement développés chez les peuplades aquitaniennes qu'elles donnaient, par un penchant évidemment irrésistible, une forme élégante à tout ce qu'elles touchaient. Les flèches et les harpons barbelés des grottes de la Madelaine et des Eyzies sont travaillés avec coquetterie (fig. 13, 16, 17 et 19).

Un instrument qu'Édouard Lartet suppose être une cuiller à moelle (4) porte des ornements en relief disposés symétriquement et d'un très bon goût.

D'autres pièces ont dû servir d'objet de parure personnelle ou, si l'on veut, d'amulettes, telles sont des dents de bœuf percées de deux trous à la racine et des dents d'ours sur lesquelles sont représentés divers animaux (5). Ces dents devaient faire partie d'un collier.

Nous ne devons pas oublier ce qu'on est convenu d'appeler les « bâtons de commandement, » sur les débris desquels se

1. Pourquoi sans intention? On reconnaît bien là la nature si complètement scrupuleuse de Lartet.

2. Ces sculptures n'ont pas encore été publiées : on peut en voir des moulages au musée de St-Germain, salle I, vitrine n° 31.

3. Voir salle I, vitrine 31.

4. *Reliquiæ Aquitanicæ*. B. Pl. XVIII. fig. 4, et les planches du *Dictionnaire archéologique de la Gaule* (époque celtique).

5. *Reliquiæ Aquitaniæ*. B. Pl. V, fig. 6.

trouvent nos plus beaux dessins et qui, avec leurs trous plus ou moins nombreux, percés dans un but que nous ignorons, mais qui paraît loin d'être indifférent, devaient jouer un certain rôle dans la vie des chefs.

Vous me demanderez, messieurs, quels étaient les outils de cette époque. Ces outils, Édouard Lartet et ses émules les ont retrouvés. Ce sont des outils en silex, uniquement en silex ou des outils en os de mammifères ou d'oiseaux. Les outils en silex consistent en de minces lames détachées de nucleus que nous retrouvons également ; ils ont un tranchant très fin, quelques-uns des pointes très acérées (fig. 25). Il en est qui sont entaillés en forme de petites scies. On se fait difficilement idée de l'habileté de main de certains sauvages ; les sauvages du Périgord ne le cédaient en rien aux plus habiles de ces sauvages modernes. Sans autre secours que ces lames en silex, ces primitifs couteaux, canifs ou scies, ils détachaient de la surface des os de renne de petites esquilles qu'ils transformaient, avec une merveilleuse adresse, en poinçons et en aiguilles à chas qui font supposer un travail de couture très délicat (1).

Ne sont-ce pas là des populations intéressantes?

Quelle pouvait être leur importance numérique ? Sur quels points précis du territoire les rencontrons-nous? Je ne puis vous donner ici un relevé exact. Ce relevé, fort difficile à faire, car il est très délicat de classer les cavernes, a été commencé par la commission de géographie historique ; le docteur Ernest Hamy y travaille. La carte des cavernes habitées suivra de près la carte des gisements à silex taillés, des alluvions (2) dressée par le même auteur, mais il ne faut pas se presser.

Aucun critérium n'existe en effet jusqu'ici qui permette

1. Cf. Louis Lartet et Chaplain Duparc, *Sur une sépulture des anciens Troglodytes des Pyrénées, superposée à un foyer contenant des débris humains associés à des dents sculptées de lion et d'ours* (*Mat. pour l'histoire de l'homme*, 1874, p. 102-167), et dans les *Reliquiæ Aquitaniæ* la charmante et spirituelle dissertation d'Edouard Lartet sur les aiguilles.

2. Nous espérons pouvoir la présenter avant la fin de cette année.

de classer les cavernes avec certitude. On a cherché à s'appuyer sur la faune, puis sur le travail du silex.

Sans doute les cavernes où dominent les ossements du grand ours et du mammouth peuvent à juste titre passer pour les plus anciennes; mais le renne et le cheval coexistaient avec le mammouth et l'ours des cavernes. L'abondance relative de tel ou tel animal, peut donc seule servir de guide. Ce guide est d'ailleurs bien incertain (1).

La classification basée sur les caractères et sur le travail du silex est encore bien moins sûre. On peut dire d'une manière générale, il est vrai, que tel type est plus ancien que tel autre, sans toutefois que cet ordre chronologique soit absolu; mais chacun de ces types a subsisté bien après l'introduction, dans l'usage, d'un type nouveau. Dès lors il perd, dans les cas particuliers, son caractère de signe déterminatif d'une époque.

A vrai dire, on ne peut se prononcer qu'en groupant ensemble plusieurs de ces caractères impuissants à donner isolément la solution du problème.

Quand une caverne offre à l'observateur des ossements de renne ou d'autres animaux émigrés en grande abondance, associés à des couteaux, et à des grattoirs en silex, à des instruments en os et en bois de cervidé, on peut être certain que l'on est en présence d'une caverne ayant été habitée par les hommes du renne. L'absence du renne, comme à Menton, la présence de quelques dents d'éléphants, d'ours ou de rhinocéros, comme dans plusieurs cavernes du Périgord, ne peuvent prévaloir contre ces trois données : abondance d'ossements d'animaux émigrés, silex taillés, en forme de couteaux et de grattoirs, instruments en os.

D'un autre côté, l'absence de ces caractères, la présence d'os du mammouth ou du grand ours, si surtout la caverne contient des haches du type de St-Acheul et d'Abbeville, constitue

1. Voir, à cet égard, les réflexions très justes de M. de Mortillet dans sa *Classification des diverses périodes de la pierre* (communication faite au Congrès de Bruxelles).

une forte présomption que l'habitat remonte à une période plus ancienne.

C'est ce que pensait Édouard Lartet qui écrivait à propos de la grotte du Moustier, les lignes suivantes (1) :

« Le caractère le plus distinct de la grotte du Moustier

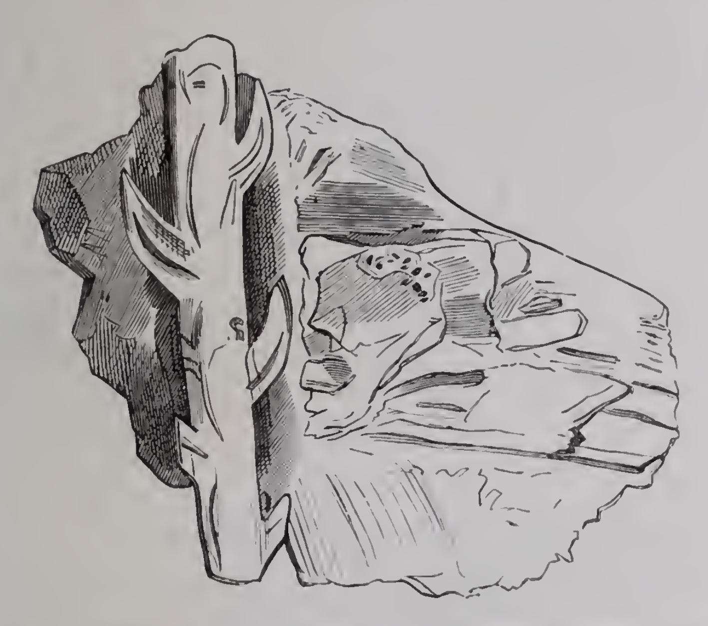


Fig. 16. Portion de brèche osseuse, avec fragment de harpon barbelé (Grotte des Eyzies, Dordogne.)

ressort de la forme et des dimensions comparatives des armes et outils en pierre que nous y avons recueillis en très grand nombre. La nature des silex mis en œuvre a aussi quelque chose de particulier, et si l'on devait établir une distinction chronologique entre les diverses stations de l'âge de la pierre dans le Périgord, c'est assurément sur la considération des silex du Moustier que l'on pourrait s'appuyer.

« On y retrouve, en effet, plusieurs des types fréquem-

1. *Revue archéol.*, nouv. série, t. IX, p. 258.

ment observés dans le diluvium d'Abbeville et de St-Acheul (fig. 21). »

Rien de mieux n'a été dit depuis, à cet égard (1).

Toutefois Lartet n'ose pas affirmer que cette caverne, « bien qu'on n'y eût trouvé aucun os ou portion de corne travaillés, » n'ait pas été habitée à une époque contemporaine

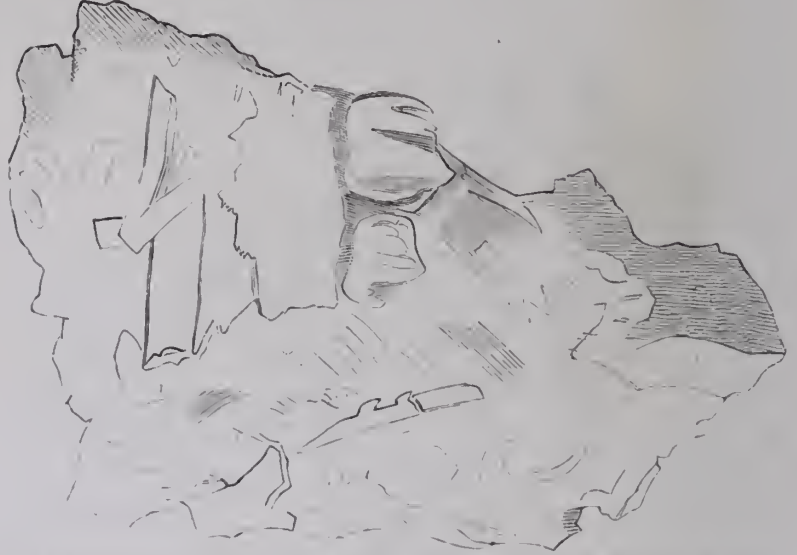


Fig. 17. Portion de brèche osseuse, avec mâchoire de renne et harpon barbelé. (Grotte des Eyzies, Dordogne.)

de celle où les hommes du renne occupaient les cavernes voisines : La Madelaine, les Eyzies et Laugerie Basse.

En effet, puisque la race de Canstadt, pas plus que les dernières espèces de grands mammifères, n'était alors complètement éteinte ou transformée, pourquoi n'en retrouverions-nous pas des représentants ayant conservé leurs mœurs, leurs habitudes et leur industrie primitive au milieu de tribus déjà plus avancées en civilisation ?

Si la grotte n'avait pas été déjà occupée à l'époque où les

1. C'est cette idée empruntée à Lartet que M. de Mortillet a développée avec une exagération et un absolutisme qui l'ont faussée.

autres grottes de la même vallée ont été envahies par les hommes du renne, pourquoi ceux-ci se seraient-ils abstenus de s'en servir?

Du reste ces détails, au point de vue où nous nous sommes placés, sont de seconde importance. Nous admettons avec MM. de Quatrefages et Hamy, la coexistence, à l'époque du renne, de trois races : races de Canstadt, Cro-Magnon et Furfooz. Leur distribution relative sur la surface du sol est sans doute intéressante à connaître ; mais de ces trois races celle de Canstadt est la moins instructive à étudier au point de vue

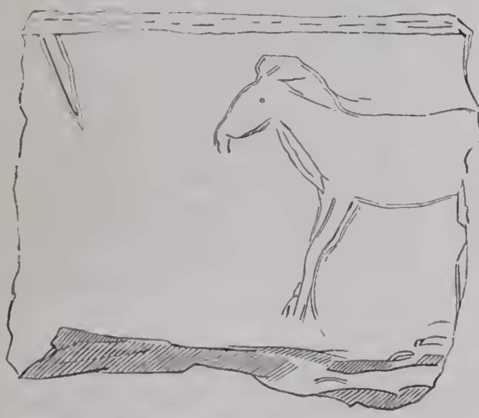


Fig. 18. Plaque de schiste quartzifère, portant gravé un ruminant. (Grotte des Eyzies, Dordogne.)

historique. Les races supérieures de Cro-Magnon et de Furfooz méritent surtout d'attirer notre attention. C'est sur elles que nous allons la concentrer.

Sous ces réserves (1), nous pouvons vous présenter le tableau suivant, incomplet mais déjà très instructif, des cavernes occupées par les hommes du renne.

La présence de l'homme du renne me semble suffisamment constatée dans vingt-huit départements, savoir :

1. Je conseillerai de lire, pour plus de détails, l'excellent et classique article *Grottes* de M. J. Desnoyers dans le *Dictionnaire des sciences naturelles* de M. d'Orbigny.

Ariège, 4 cavernes (1); Allier, 2; Alpes-Maritimes, 2; Aude, 1 ; Bouches-du-Rhône, 1 ; Charente, 5 ; Côte-d'Or, 2 ; Corrèze, 2, Dordogne, 7 ; Finistère, 1 ; Gard, 2 ; Haute-Garonne, 1 : Gironde, 1 ; Hérault, 1 ; Isère, 2; Landes, 2 ; Loir-et-Cher, 1 ; Lot-et-Garonne, 1 : Maine-et-Loire, 1 ; Mayenne, 2; Pas-de-Calais, 2; Basses-Pyrénées, 2 ; Savoie, 1 ; Haute-Savoie, 2 ; Tarn-et-Garonne, 4 ; Vienne, 2; Yonne, 1 ; plus la Belgique, 2 ; la Suisse, 3 ; soit 60 cavernes dans 28 départements, auxquelles on peut ajouter 18 autres grottes, dans les mêmes départements, où est signalée la présence soit d'objets en pierre polie, soit d'instruments ou ornements en bronze d'un type ancien, cavernes qui semblent avoir été antérieurement occupées par les hommes du renne. En tout 78 cavernes de la même série.

Les hommes du renne ont donc laissé des traces plus ou moins sensibles dans presque toutes les parties de la Gaule : au nord, à l'ouest, au centre, au midi. Toutefois l'Ariège, la Dordogne, la Haute-Garonne, la Charente, le Tarn-et-Garonne et les vallées pyrénéennes paraissent avoir été leur séjour préféré.

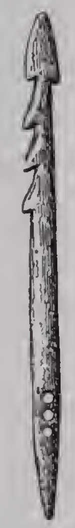
Que savons-nous de leurs mœurs? Sans sortir des données qui découlent de leur mobilier domestique, nous pouvons affirmer qu'ils étaient chasseurs et pêcheurs à la fois. Chasseurs, vous n'en doutez pas. Les nombreux restes de leurs repas, ces os d'animaux sauvages, tous fendus pour en extraire la moelle, en sont une preuve sans réplique. Ils étaient aussi pêcheurs. M. Sauvage a fait, au Congrès de Stockholm, sur ce sujet, une communication des plus curieuses (2). La truite, le saumon, le brochet, paraissent avoir été surtout recherchés par eux. Les restes de saumon sont abondants dans les stations du Périgord. Des dessins représentant le brochet et le saumon sont gravés sur les dents d'ours de la caverne Duruthy (H[te]-Garonne), certains harpons paraissent être destinés à cette pêche. Pourquoi

1. Je fais suivre le nom de chaque département du chiffre des cavernes scientifiquement explorées.

2. *Congrès de Stockholm*, p. 56.

donc les ornait-on, s'ils étaient destinés à être lancés et perdus dans les flots? C'est que ces harpons n'étaient pas compromis. Chacun avait le sien qui portait sa marque et qu'il reconnaissait. Vous remarquerez que les harpons ont tous un talon. ce talon s'enfonçait dans un roseau. Un nerf (de renne probablement) attaché au harpon s'enroulait autour du roseau, puis se déroulait dans l'eau quand le poisson frappé filait pour fuir, le roseau flottant indiquait où l'animal allait mourir.





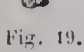


Fig. 19. Fig. 20.

Fig. 19. Harpon barbelé en bois de renne. Abri de la Madeleine. (Musée de Saint-Germain.)

Fig. 20. Harpon barbelé en os des Esquimaux du Labrador (Musée du Trocadéro.)

Il semble que je fasse une conjecture. Je décris ici ce qui se passe encore aujourd'hui chez les Esquimaux, à l'aide de harpons analogues; seulement ces harpons sont en fer. Il n'y a pas bien longtemps, ils étaient encore en os. Je vous en ai apporté des échantillons (fig. 20) empruntés au Musée d'Ethnographie du Trocadéro.

Vous voyez que nos sauvages avaient le sentiment de la propriété assez prononcé.

Ils faisaient le commerce des silex et des coquilles marines.

M. Édouard Dupont a compté *trente mille silex* portant trace

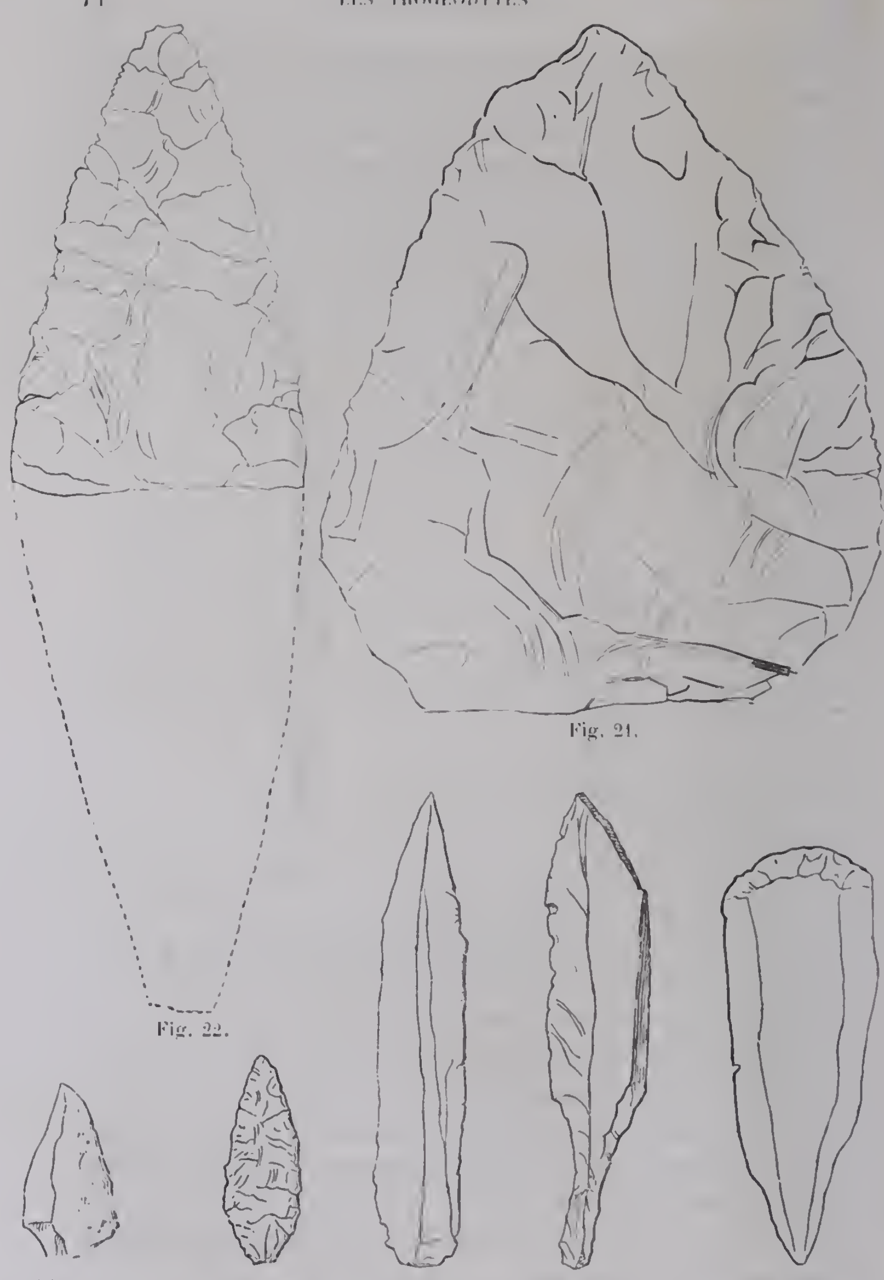


Fig. 21. Fig. 22. Fig. 23. Fig. 24. Fig. 25. Fig. 26. Fig. 27.

Fig. 21. Hache triangulaire de la grotte du Moustier, vallée de la Vézère. — Fig. 22. Lance de Laugerie-Basse. — Fig. 23 à 27. Flèches, couteau, couteau à soie et grattoir en silex de la grotte des Eyzies, même vallée.

de travail humain dans une seule grotte de la vallée de la Lesse. Ces silex provenaient des couches de craie de la Champagne.

Il est probable que les vêtements de nos troglodytes laissaient peu à désirer. Les nombreux racloirs en silex (fig. 27)


Fig. 28.

abandonnés dans leurs stations et surtout les poinçons et les aiguilles dont je vous ai déjà parlé en sont un sûr garant.

Des traces de foyers abondent dans les cavernes. On peut


Fig. 29.

Fig. 28 et 29. Vertèbre lombaire d'un jeune renne, transpercée par un silex. (Grotte des Eyzies. Dordogne.)

conjecturer de quelle utilité était pour eux le feu qu'ils entretenaient si soigneusement.

Mais, messieurs, il n'est pas nécessaire que nous nous mettions en frais d'imagination. Nous pouvons dérouler sous vos yeux un tableau vivant de ces anciennes mœurs.

Vous voyez ce vieux livre; c'est un don de M. Louis Lartet, auquel je tiens à exprimer ici toute ma reconnaissance. Il porte pour titre : *Description de toutes les nations de l'empire de Russie*, et a paru en 1776 à Saint-Pétersbourg. Je n'aurais pas dû vous le dire. Vous auriez cru y trouver le récit d'un de nos *troglodytes* de la Vézère ou des Pyrénées évoqué pour nous par un de nos spirites. Je le dépose à la salle d'étude où vous pourrez le consulter.

En attendant permettez-moi de vous lire l'analyse qu'en ont faite MM. L. Lartet et Chaplain-Duparc dans leur intéressant travail sur les *Troglodytes des Pyrénées* (1).

« Les Finnois et les Wogoules gardent un culte pour les cavernes dans lesquelles ils déposaient autrefois leurs idoles. Ils vivaient alors du renne, de la chasse et de la pêche. Les Wogoules païens mangeaient même les animaux de proie (2) et, en cas de disette, ils se nourrissaient d'une soupe qu'ils apprêtaient en faisant cuire des os concassés dont la graisse et la moelle leur fournissaient une espèce de bouillon.

« Les Tchouktches, qui habitent le promontoire sibérien le plus avancé à l'Orient, entre la mer Glaciale et le Pacifique, vivaient comme les Kamtchadales dans des tanières souterraines et dans des antres de rochers dont ils bouchaient l'ouverture en suspendant des peaux de renne devant l'entrée. Ils n'avaient, à l'époque où fut rédigée la *Description de toutes les nations de la Russie*, aucun instrument de fer ni d'aucun métal (en 1776) ; leurs couteaux étaient des pierres tranchantes; leurs poinçons, des os pointus; leur vaisselle était faite de bois et de cuir (3) ; leurs armes étaient l'arc, la flèche, la pique et la fronde. Les piques étaient armées d'os pointus.

« Les femmes tannaient les peaux des animaux tués à la chasse en les raclant pour en ôter les poils, avec des racloirs en silex, identiques à ceux du Périgord. — J'en mets deux sous

1. Louis Lartet et Chaplain-Duparc, *loc. cit.*
2. Nous trouvons des traces des animaux de proie, entre autres de l'aigle, dans les cavernes du Périgord.
3. Ils n'avaient pas plus de poterie que nos Troglodytes.

vos yeux, l'un emmanché en bois, l'autre monté en ivoire (1). — Aprèsquoi elles les frottaient de graisse et de frai de poisson; puis les foulaient à tour de bras. Elles se servaient pour coudre de nerfs de quadrupèdes, d'os pointus et d'aiguilles faites d'arêtes de poisson, comme dans le Périgord. »

Dans la troisième section de l'ouvrage précité (2), est une curieuse description des habitations de ces tribus *hyperboréennes*.

« Leurs habitations (*oullaa*) sont des tanières souterraines ressemblant à celles des Kamtchadales et des Groenlandais. Un oullaa a une longueur de dix à cinquante brasses, une largeur de trois à cinq et une profondeur d'environ une brasse et demie. Il est divisé en compartiments au moyen de perches. Il y a un ou plusieurs foyers.

« Quelques-uns de ces caveaux contiennent cent, deux cents et même trois cents personnes. Il en est aussi qui passent leur vie dans des antres de rochers ou dans des cavernes qu'ils tâchent d'arranger aussi bien qu'ils peuvent avec du bois flotté, des peaux et des nattes. »

Ne retrouve-t-on pas, ajoute M. Louis Lartet, dans de telles manières de vivre toutes les conditions d'existence que nous révèlent les restes de foyers et de repas de nos grottes de l'âge du renne. Nous avons constaté dans les traces laissées par les chasseurs de renne de la Dordogne et des Pyrénées non seulement l'indication du même genre de vie, mais encore l'existence des mêmes armes et des mêmes instruments, la flèche, le poinçon, le lissoir en os et le grattoir de pierre des femmes d'Esquimaux.

Bien plus, le goût des arts du dessin, le besoin d'orner les objets d'usage domestique n'est pas plus étranger aux Hyperboréens modernes qu'il ne l'était aux Troglodytes d'Aquitaine. Les reproductions d'animaux gravés ou sculptés sur bois ou sur ivoire de morse (3), œuvres des Esquimaux et

1. Voir ces grattoirs au musée du Trocadéro.
2. *Nations samoyèdes et peuples orientaux de la Sibérie.*
3. Voir Hamy, *Paléontologie humaine*, p. 362 à 364.

des Tchouktches (fig. 31, 32, 33 et 34), complètent les rapprochements déjà si curieux que nous venons de faire entre les peuplades des anciens temps et les peuplades modernes, qui, comme elles, ne connaissent d'autre animal domestique que le renne (1).

Je dis que le renne de nos Troglodytes me paraît avoir fait partie de troupeaux domestiqués. Le fait n'est pas certain ; toutefois, il me paraît infiniment probable, et il n'est pas

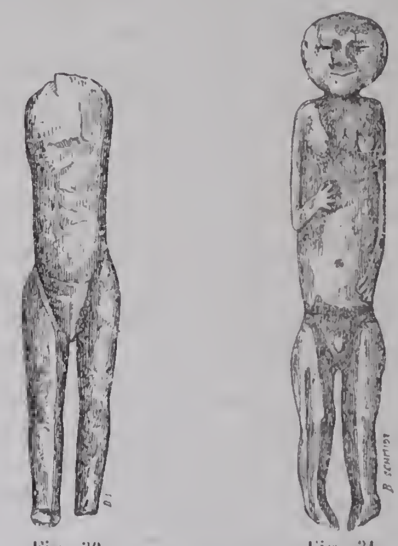


Fig. 30. Fig. 31.

Fig. 30. Statuette féminine en ivoire d'éléphant. Abri sous roche de Laugerie-Basse. (Collection de Vibraye.)

Fig. 31. Statuette masculine en ivoire de morse, des Tutsagmioutes du cap Stephens, Norton Sound. (Musée d'Ethnographie. Coll. Pinart.)

indifférent : nous devons être sur ce point d'autant plus réservés ; mais vous ne vous étonnerez pas que j'y insiste. Si ce fait était prouvé, il ne permettrait pas seulement l'identification encore plus complète des tribus du nord, des tribus modernes avec les tribus vivant dans les temps très reculés que quelques anthropologistes qualifient même de géologiques, expression que j'ai toujours eu de la peine à comprendre.

1. Quand les Russes introduisirent le chien chez quelques-unes de ces peuplades, elles le chassèrent comme un animal sauvage.

mais il serait encore de grande conséquence à un autre point de vue auquel nous nous placerons tout à l'heure.

Si je vous présente la domestication du renne à l'époque de cavernes du Périgord comme mon opinion personnelle, ne croyez pourtant pas que cette opinion soit isolée et ne s'appuie sur aucun nom faisant autorité. Je puis vous en citer au moins un, celui de Paul Gervais, membre de l'Académie des sciences, professeur d'anatomie comparée au Muséum d'histoire naturelle qui, dans l'article *Renne* du *Dictionnaire des sciences médicales* (1), s'exprime ainsi :

« On a souvent dit que les ossements de renne des cavernes habitées provenaient d'animaux sauvages de cette espèce,

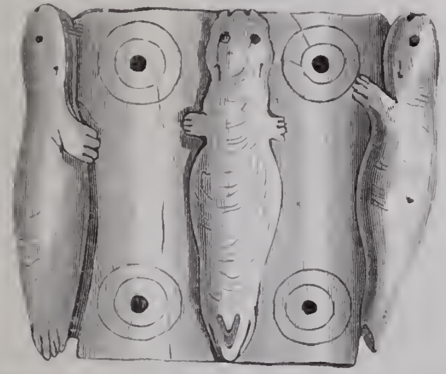


Fig. 32. Porte-hameçon en ivoire de morse, orné de quatre phoques sculptés en relief. Tchouktches, détroit de Behring. (Musée de Boulogne-sur-Mer.)

que les anciens habitants de notre pays auraient tués à la chasse, pour en utiliser le bois, la peau, la chair, et certains os ou le contenu de ces os. On ne saurait nier, en effet, qu'il ait existé dans nos contrées, pendant l'époque quaternaire proprement dite, c'est-à-dire pendant l'époque où s'est déposé le diluvium, des rennes à l'état libre et indépendants de l'homme. Mais les temps pendant lesquels ils ont vécu ont une date plus reculée et remontent à l'époque diluvienne. Les os de ces premiers rennes ne montrent aucune trace de la main de l'homme; ils sont d'ailleurs rares, et, parfois, diffèrent de

1. Dictionnaire publié sous la direction du Dr Dechambre.

l'espèce de ceux dont nous parlons. Les rennes dont les débris sont associés à ceux de l'industrie humaine et qui ont été eux-mêmes les instruments de cette industrie ne me paraissent avoir été ni sauvages ni entièrement libres, comme on l'a

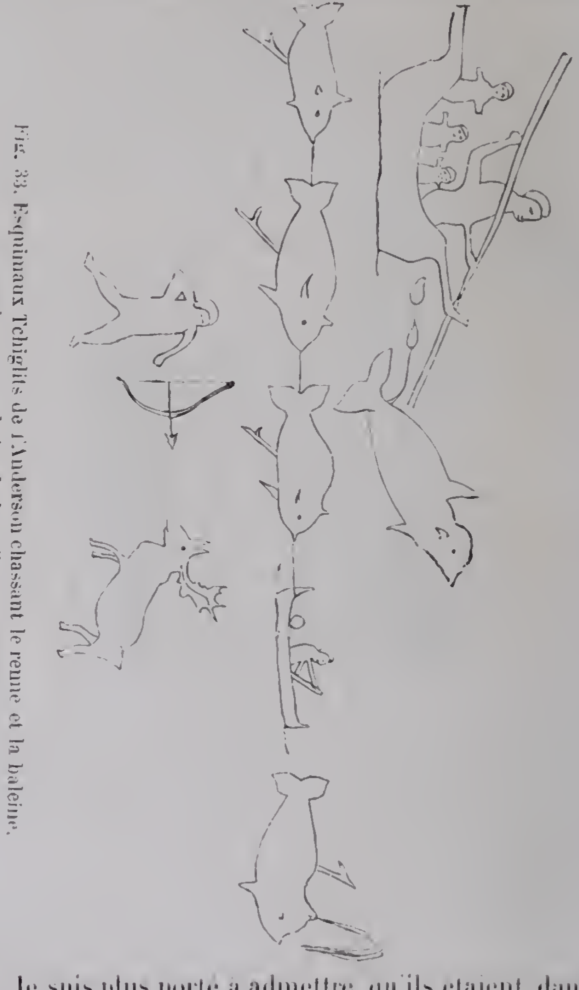


Fig. 33. Esquimaux Tchiglits de l'Anderson chassant le renne et la baleine, gravés sur une boîte de la collection Petitot.

supposé. Je suis plus porté à admettre qu'ils étaient dans un état de domesticité comparable à celui sous lequel nous trouvons de nos jours les rennes qu'emploient les Lapons et les Groenlandais, et qu'après avoir rendu pendant leur vie des services analogues à ceux que les hommes de race hyperboréenne tirent encore à présent de leur espèce, ils étaient uti-

lisés de la même manière après leur mort par les anciens habitants de l'Europe centrale, que leur race (1), ainsi que leurs mœurs, peuvent faire comparer aux Hyperboréens et aux Touraniens. Un fait considérable peut être invoqué à l'appui de cette manière de voir, c'est la grande analogie que les instruments, les dessins sur pierre et os et les autres objets travaillés, laissés par les hommes primitifs, montrent avec les produits de l'art et de l'industrie rudimentaire des peuples les plus septentrionaux. »

J'ajouterai que la prédominance du renne dans certaines cavernes, dans des proportions inouïes, puisqu'il est des stations d'où sont sorties plus de quatre mille (2) mâchoires de rennes, est un fort argument en faveur de la domestication.

Pourquoi, si le renne était sauvage, aurait-il été préféré par les chasseurs au cerf, au bouquetin, au chamois, au daim, au chevreuil qui ne faisaient alors aucunement défaut.

Il est encore un autre argument qui n'est pas sans valeur.

M. Ed. Dupont a remarqué, vous l'avez vu, que les chasseurs de gros gibier ne transportaient dans leurs antres que les parties comestibles de l'animal. Il en était autrement du renne dans le Périgord. Ed. Lartet a retrouvé bien souvent dans les stations qu'il a explorées avec tant de soin toutes les parties du squelette. Le renne devait être tué à proximité de l'habitation.

Enfin comment les sauvages de l'âge du renne auraient-ils eu tant de loisirs, s'ils n'avaient eu sous la main ces admirables troupeaux suffisant amplement à tous leurs besoins ?

Mais, messieurs, le temps presse. Résumons-nous.

Il me semble que nous pouvons émettre et que vous pouvez admettre les propositions suivantes : ce sont les conclusions d'Édouard Lartet. Aucun fait n'est venu les infirmer.

1° Une race humaine aborigène ou non a vécu en Gaule, en

1. Paul Gervais paraît adopter l'opinion de Pruner-Bey, qui faisait de la majeure partie des hommes des cavernes des *mongoloïdes*.
2. Cartailhac dans *Congrès archéol. de l'Exposition de Paris*, 1878. Discours d'ouverture.

même temps que le renne, l'aurochs, le bouquetin, le chamois, etc., animaux aujourd'hui émigrés ou réfugiés dans les hautes vallées de nos montagnes.

2° Ces peuplades ne connaissaient pas l'emploi des métaux : leurs armes et leurs outils étaient tantôt en pierre simplement taillée et non polie, tantôt en os ou en cornes solides d'animaux façonnées pour divers usages.

3° Ils vivaient des produits de la chasse et de la pêche. Ils mangeaient les mammifères que nous venons de citer comme leurs contemporains, et aussi le cheval, qui paraît avoir été pour eux un animal alimentaire de prédilection. La chair des oiseaux et des poissons entrait également dans leur nourriture.

Aucun animal (autre que le renne, ajoutons-nous) ne paraît avoir été domestiqué par eux, pas même le chien.

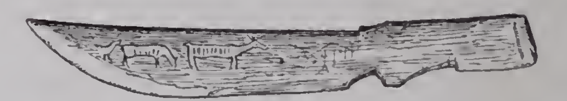


Fig. 34. Petit couteau en ivoire de morse, avec gravures, des Tulsagmoute de l'île St-Michel, Norton Sound. (Musée d'Ethnographie. Coll. Pinart).

4° Outre la chair des animaux ils utilisaient aussi leurs peaux. On remarque au bas de certaines cornes de renne, là où la peau est très adhérente, les traces des incisions qu'ils y pratiquaient pour l'en détacher. Pour rejoindre ces peaux entre elles ou pour les façonner en vêtements, ils devaient les coudre. On retrouve leurs aiguilles faites aussi de bois de renne et percées pour recevoir le fil de couture. Au bas des os de la jambe de ces mêmes rennes d'autres incisions très significatives nous révèlent qu'ils y coupaient les tendons pour les fendre et les diviser en fils, comme le font encore de nos jours les Esquimaux.

5° Leurs objets de parure, leurs ustensiles ornés de façon si diverse et quelquefois avec une régularité symétrique, témoignent de leurs instincts de luxe et d'un certain degré de culture des arts. Leurs dessins et leurs sculptures nous en fournissent

une manifestation plus élevée, par la manière dont ils ont réussi à reproduire la figure des animaux leurs contemporains. — L'art de la poterie leur était inconnu.

6° Ces hommes, comme le prouvent nombre de squelettes, entre autres ceux de Cro-Magnon et de Furfooz(1) avaient la même conformation, la même taille moyenne que nous, le front élevé portant les indices d'une race forte et intelligente.

7° Le temps pendant lequel les cavernes ont été habitées est difficile à déterminer. Tout ce que nous savons, c'est qu'il prit fin à un moment nettement défini, au moment où se montrent avec la pierre polie et les monuments funéraires mégalithiques, les animaux domestiques, le bœuf, le mouton, le chien.

De ces faits, messieurs, faits incontestables et incontestés peut-on conclure, comme on l'a fait, que l'habitat des cavernes constitue une des phases du développement normal de l'humanité dans la voie du progrès, et que nos chasseurs de renne, chasseurs ou pasteurs représentent, après les sauvages du diluvium, la seconde métamorphose de l'homme débarrassé de la forme simienne ?

Cette manière de voir rentre, messieurs, dans ce que mon illustre maître qui, par son érudition sûre et étendue, son coup d'œil incomparable, était le premier archéologue de l'Europe, Adrien de Longpérier, appelait le *roman préhistorique*, suite et conséquence du roman de Darwin.

L'habitat des cavernes est la conséquence de mœurs particulières, qui n'appartiennent pas seulement à ce que les géologues appellent *la dernière période des temps géologiques*, mais qui se retrouvent à l'état d'exception, il est vrai, à toutes les époques de l'histoire et dans presque tous les pays. C'est une des mille variétés imposées par la nature aux peuplades sauvages.

Les textes à l'appui de ces assertions ne nous manquent pas. Je vous demande la permission de vous en citer quelques-uns.

1. Voir les *Crania ethnica*.

Le troglodytisme était, en effet, parfaitement connu des anciens. L'existence de troglodytes a été également signalée par nombre de voyageurs modernes, sur divers points du globe.

Ouvrons Homère, *Odyssée*, liv. IX, v. 105-114 : « Chez les Cyclopes, pas d'assemblées qui délibèrent, pas de lois. Ils habitent sur le sommet des montagnes, *au fond des cavernes*. Chacun commande à sa femme et à ses enfants. Les chefs de famille ne s'occupent pas les uns des autres. »

Peut-être était-ce ainsi que vivaient nos Troglodytes?

On pourrait croire, au premier abord, qu'il s'agit d'êtres fabuleux ; l'*Odyssée* est un roman. Un passage de Thucydide (1), un autre de Platon (2) nous prouvent que ces mœurs étaient peintes d'après nature. L'historien incomparable de la guerre du Péloponnèse mentionne, en effet, parmi les habitants primitifs de la Sicile, les Cyclopes et les Lestrigons ; et Platon, au rapport de Strabon, rappelait que les trois types de société reconnus par les philosophes étaient indiqués dans Homère. Le premier type, le plus rudimentaire, était celui que représentait la manière de vivre des Cyclopes « qui se nourrissaient des productions spontanées de la terre et qui habitaient dans les grottes sur le sommet des montagnes. »

Prométhée dans Eschyle (3), se plaint de l'injustice des hommes. « Les hommes ne connaissaient ni maisons de brique ouvertes au soleil, ni constructions en bois, mais habitaient sous terre, comme les fourmis agiles, *dans les réduits ténébreux des cavernes*. Je leur ai appris à construire des demeures commodes. Ils me doivent la charrue, le cheval attelé au char, la marine. » Prométhée est le représentant mythique de la race aryenne, de la race noble en opposition aux races déshéritées. Ce mythe attirera un jour notre attention.

Avec Xénophon (4) tout caractère *mythique* disparaît. Nous sommes en Perse. « L'Athénien Polycrate, chef de cohorte,

1. Liv. VI, c. 2.
2. Platon cité par Strabon, p. 592.
3. *Prométhée enchaîné*, v. 458-3.
4. Xénophon, *Anabase*, IV, c. 5, §§ 24.

court au village échu à Xénophon. Il rend compte de sa visite : « Les maisons sont creusées sous terre et, quoique l'ouverture en soit étroite, l'intérieur en est spacieux. Une entrée est pratiquée pour les bestiaux, mais les hommes descendent par de petites échelles. Il y a dans ces espèces de cavernes des chèvres et des brebis. »

Denys d'Halicarnasse nous donne des renseignements analogues concernant les aborigènes d'Italie ; nous ne sortons pas des temps historiques.

Virgile nous peint des Scythes vivant de la même manière :

Ipsi in defossis specubus secura sub alta
Otia agunt terra (1).

« Ces peuples habitent de profondes cavernes, livrant aux flammes des débris de chêne et des ormes entiers qu'ils ont roulé dans leurs antres. »

Nous apprenons par Pomponius Mela que ces Scythes étaient des Satarches.

Vous récuserez encore moins le témoignage de Strabon (2) qui nous montre des Troglodytes en Sardaigne, dans le Caucase, en Dardanie et en Éthiopie, le long du golfe Persique.

« Les habitants de la Sardaigne, dit ce grand et scrupuleux géographe, sont partagés en quatre peuples : les Parati, les Sossinates, les Balans, et les Aconites qui *demeurent dans des cavernes.*

« Sur les flancs du Caucase, dit-il ailleurs, on rencontre quelques tribus de Troglodytes. Ils demeurent dans des cavernes à cause du froid. Le climat, cependant, est assez tempéré chez eux pour que le blé y pousse. »

Ce qu'il rapporte des Troglodytes de Dardanie est curieux. « Quoiqu'ils soient assez sauvages pour habiter des grottes,

1. *Georg.*, III, v. 576.
2. Strabon, p. 225, 506, 769, 776. Un missionnaire du XVIIIe siècle, le Père Tachard, dit avoir retrouvé des mœurs analogues à celles des Troglodytes de Strabon chez les sauvages habitants du cap de Bonne-Espérance. — Cf. Pierre Kolbe, *Descript. du Cap*, t. I, p. 232.

au milieu d'un tas de fumier, ils font usage d'instruments à vent et à cordes. »

Voilà des Troglodytes musiciens.

« Les Troglodytes d'Éthiopie forment un véritable peuple, quoique nomades. La communauté des femmes et des enfants y est établie à l'exception des chefs. »

Vous parlerai-je des Troglodytes ichthyophages des côtes de Carmanie et de Gédrosie, décrits par Diodore de Sicile, « dont les habitations étaient établies dans le voisinage de la mer, dans des rochers remplis de cavernes. Ils se nourrissent des poissons que la mer rejette dans les anfractuosités de ces rochers et qu'ils ont l'habileté d'y emprisonner. »

Mais au temps de Diodore on n'avait pas besoin d'aller en Asie, au Caucase ou en Éthiopie pour trouver des Troglodytes. Il en existait encore à la porte de la Gaule.

« Les habitants des îles Baléares, dit ce géographe, habitent le creux des rochers ou le sommet fortifié des montagnes. Ils vivent de leur chasse (1). »

Ne savez-vous pas que les Aquitains, au rapport de Florus, avaient conservé jusqu'au temps de César l'habitude de tirer partie des cavernes en cas de guerre, comme leurs ancêtres? « Voici, dit Florus, en parlant de l'expédition de César en Gaule, les divers incidents de cette guerre qui prit plusieurs caractères d'après la nature diverse des lieux. Les Aquitains, race astucieuse, se réfugiaient dans les cavernes. César les y fit enfermer. » *Aquitani callidum genus, in speluncas se recipiebant ; jussit includi.*

Croiriez-vous que le roi Pépin au VIIIe siècle dut agir de même contre ces mêmes Aquitains? Nous le savons par le chroniqueur Éginard (2).

Traversons encore quelques siècles. Nous sommes en 1480. Le Vénitien Cadamosto aborde à Ténériffe. Qu'y trouve-t-il?

1. Diodore, III, 15-19.
2. Voir J. Desnoyers, article *Grotte*, déjà cité.

des sauvages en tout semblables à nos sauvages de la Vézère et des Pyrénées, moins le sentiment des arts.

« Leurs armes, dit-il, en parlant des indigènes, sont des pierres et des espèces de javelots ou lances d'un bois aussi dur que le fer, dont la pointe est armée d'une corne aiguë. Ils sont tout nus, hormis quelques-uns qui sont vêtus de peaux de chèvre par devant et par derrière. Ils ne construisent pas de maisons et n'*habitent que les grottes* des montagnes. »

Je m'arrête.

Ainsi, messieurs, à côté de la brillante civilisation hellénique, au temps d'Homère, lorsque la Chaldée, la Babylonie, l'Égypte étaient déjà presqu'en décadence, tant leur civilisation était ancienne, il y avait encore des Troglodytes sur le parcours des vaisseaux phéniciens et grecs. Il y en avait dans le Caucase et sur les bords de l'Adriatique au temps de Strabon; au xve siècle, il y en avait encore dans les îles Canaries.

Ces Troglodytes d'époques et de contrées si différentes, est-il légitime de les déclarer les représentants attardés de l'homme primitif? Avons-nous le droit, après avoir décrit à plaisir leurs mœurs abaissées, de nous écrier : Voilà ce qu'était l'humanité naissante! Voilà l'homme tel qu'il est sorti des mains de la nature!

Ces affirmations sont-elles plus légitimes quand elles s'appliquent à l'homme des cavernes du Périgord, parce qu'il vivait quatre, cinq ou six mille ans, si l'on veut, avant notre ère? Mais d'abord est-on bien sûr de cette date? Si le renne des cavernes était domestiqué, comme nous le croyons, s'il a fui seulement avec les tribus nomades, dont il était toute la fortune, devant l'établissement de nouvelles tribus, de tribus plus puissantes et sédentaires entourées des animaux domestiques devant lesquels le renne recule partout, est-il certain qu'il faille faire remonter si haut son séjour dans les vallées de la Vézère et de la Garonne?

Le *Bos cervi figura*, le renne d'après Cuvier et Paul Gervais, vivait encore en Germanie au temps de César : croit-on que si l'homme l'y respectait, il ne vivrait pas encore à l'aise dans

les Pyrénées et dans les Alpes comme y vit la marmotte, comme y vivait naguères le bouquetin, ses contemporains des cavernes? Le lichen du renne abonde encore dans les Pyrénées.

Quelles preuves a-t-on si décisives qu'avec les Troglodytes de la Madelaine, de Cro-Magnon ou des Eyzies nous touchions aux premières couches de populations que le soleil a vu éclore?

La Gaule est un pays qui, à regarder je ne dis pas seulement l'ancienneté de l'homme, mais l'ancienneté des sociétés humaines, est presque aussi nouveau venu dans le monde civilisé que la Nouvelle-Zélande découverte d'hier. Et nous prétendrions établir sur des observations faites en Gaule la base de spéculations scientifiques touchant les origines de la civilisation!

On dit : Nous trouvons partout les mêmes mœurs chez les sauvages.

Singulier raisonnement.

Mais si ces races, soi disant primitives, avaient eu en elles les germes innés de la grande civilisation, pourquoi sont-elles restées stationnaires? Pourquoi les germes n'ont-ils pas porté de fruits? Pourquoi ces tribus sont-elles en Amérique, dans l'Inde, en Australie, aujourd'hui encore, ce qu'elles étaient, au temps d'Homère, en Sicile; en Sardaigne, au temps de Strabon; aux Canaries, au temps de Cadamosto, sur tous ces points déjà au-dessous de nos Troglodytes de la Gaule?

Aristote ne raisonnait pas ainsi. Il n'allait pas chercher au bas de l'échelle le type des êtres dont il voulait décrire les caractères essentiels et primordiaux. Il établissait, en principe, que : « la vraie nature d'un être se révèle dans son achèvement (1). »

Ce qui distingue l'homme d'après Aristote c'est « sa sociabilité, » ce sont « les idées morales du bien et du mal, du juste

1. Aristote, *Polit.*, liv. I, ch. I, §§ 9, traduct. Barthélemy Saint-Hilaire, p. 11.

et de l'injuste, » c'est « le sentiment du beau (1). » Voilà l'homme véritable, dans son essence. L'homme sauvage n'est pas plus l'homme primitif, l'homme primordial que la guêpe, qui bourdonne autour de la ruche, n'est l'abeille primitive, l'abeille industrieuse, en puissance; que la bièvre de nos rivières, ce castor qui ne bâtit pas ou ne bâtit plus, n'est le castor primitif.

Les sociétés humaines, telles que le temps les a faites, sont un mélange bizarre de couches de populations d'origine et de valeur première très diverse. Presque partout dans le monde la barbarie côtoie la civilisation. Nos idées, nos coutumes, ce que l'on appelle nos préjugés sont la conséquence de cette association de forces et d'aptitudes inégales. Il est curieux, sans doute, de constater ces anomalies, nous n'y manquerons pas. Chercher dans les bas-fonds de l'humanité le point de départ de la grande civilisation est une erreur dangereuse, condamnée par l'histoire du monde civilisé. Nous espérons que ce cours contribuera à mettre cette vérité en lumière.

Nous ignorons les mystères de la création, sachons supporter notre ignorance. Certaines conceptions transcendantes nous apparaissent, suivant les expressions de Littré, « avec le double caractère de réalité et d'inaccessibilité. » Disons avec lui : « la science s'arrête ici ; » mais gardons-nous d'aller jusqu'à la négation. Imitons les scrupules de ce grand et sincère esprit, méditons ces belles paroles :

« Certaines vérités sont comme un Océan qui vient battre notre rive et pour lequel nous n'avons, jusqu'ici, ni barque, ni voile, mais dont la claire vision est aussi salutaire que formidable. »

La science doit se contenter de reconnaître son impuissance. Ne nous hâtons pas, à la suite d'une école qui a l'orgueil de la science sans en avoir toujours le respect, et qui

1. Je conseille à mes auditeurs de relire le beau livre de Cousin, *Du Vrai, du Beau et du Bien*.

ne sait pas attendre, de rabaisser, de mutiler la noble nature de l'homme.

Respectons-nous dans nos ancêtres.

L'histoire, l'histoire impartiale proteste contre ces théories édifiées à côté d'elle, je dirai contre elle.

L'histoire, messieurs, réhabilitera nos ancêtres.



Fig. 35. Crâne de Néanderthal vu de face.

LES MONUMENTS MÉGALITHIQUES

Nous avons laissé la Gaule parcourue en divers sens par des chasseurs ou pasteurs de rennes, dont nous avons retrouvé les traces dans les cavernes. L'ancienne Aquitaine paraît avoir été leur séjour préféré.

Les animaux qui les entouraient, dans les bois et dans les plaines, étaient à peu de chose près ceux qu'ils retrouveraient aujourd'hui, dans les mêmes contrées. Leurs mœurs avaient la plus grande analogie avec celles des populations actuelles des pays septentrionaux, Esquimaux et Lapons, dont les troupeaux de rennes sont également la providence.

Nous avons vu que ces nomades, je dirais volontiers avec Pruner-Bey, ces Mongoloïdes (1), ne se montrent pas à nous sous un type unique. Les crânes recueillis dans les cavernes affectent des caractères variés. La dolichocéphalie, la brachycéphalie s'y rencontrent déjà. Il n'est pas probable que ces tribus appartinssent toutes à la même race : Des croisements avaient déjà donné naissance à des variétés sensibles.

L'instinct dominant de ces sauvages nomades était le sentiment des arts. Ils n'avaient pourtant d'autres outils, d'autres armes que des armes et des outils de pierre et d'os. L'usage de polir la pierre leur était inconnu. On ne trouve chez eux aucun vestige de poterie.

A cette première période en succède une autre bien différente.

Un coup d'œil jeté sur la carte des dolmens et allées couvertes exposée devant vous (2), vous fera comprendre l'immense

1. Voir Roujou, *Les Races humaines de la France*, p. 42. Les Mongoloïdes seraient de race jaune, d'après Pruner-Bey et Roujou.

2. Voir cette carte au musée de Saint-Germain, salle 2.

progrès qui s'est accompli en Gaule. Une population de mœurs évidemment sédentaires s'y est établie et y a vécu plus ou moins longtemps. Deux mille cinq cents (1) monuments funéraires encore existants repartis entre près de douze cents communes et soixante-six départements l'indiquent suffisamment.

Ces monuments sont ceux auxquels on a longtemps donné le nom de monuments druidiques : les dolmens et allées couvertes (2).

Nous étudierons aujourd'hui ces monuments et la civilisation qu'ils nous revèlent.

Nous aurons en conséquence à traiter les diverses questions qui se rapportent à ce que l'on est convenu d'appeler l'âge de la pierre polie, ainsi que celles qui concernent la première série des cités lacustres (3). L'introduction des animaux domestiques en Gaule devra également nous occuper.

Nous avons éprouvé quelques difficultés à concentrer en une seule leçon ce que nous avions à dire sur les cavernes habitées de la Gaule. Notre embarras cette fois est bien plus grand.

Nous diviserons donc le sujet en deux leçons, sans pouvoir, il s'en faut, l'épuiser.

Les matériaux concernant les cavernes étaient très nombreux ; la bibliographie de l'âge de la pierre polie, des monuments mégalithiques et des cités lacustres est bien plus considérable encore.

M. John Evans, dont je ne saurais trop vous recommander les œuvres, a consacré à l'étude seule de la pierre polie, en Angleterre, pas moins de quatre cent soixante-huit pages in-8° très compactes dont on ne voudrait pas retrancher une

1. Exactement 2582. Voir la liste publiée en mai 1878 par la *Revue archéologique* et les rectifications subséquentes.

2. On leur donne, maintenant, le nom générique de *Monuments mégalithiques*, dénomination qui comprend, outre les dolmens et allées couvertes, les menhirs et les cromlechs.

3. Les cités lacustres où ne se rencontre que de la pierre.

seule (1). Et la question des monuments mégalithiques, des cités lacustres et des animaux domestiques n'y est même pas abordée.

Or la Gaule, pour cette période, est beaucoup plus riche que la Grande-Bretagne.

Vous ne vous étonnerez donc pas si je laisse de côté beaucoup de points intéressants qui trouveraient naturellement place dans une étude complète et spéciale de l'âge de la pierre polie. Vous me permettrez de vous renvoyer pour plus de détails aux beaux travaux de MM. John Evans (2) et Fergusson (3), et pour les stations lacustres à l'excellent résumé de Desor, d'une clarté et d'une précision parfaites (4).

Pour nous, nous avons un but spécial à atteindre, que nous devons poursuivre, sans nous en laisser détourner. Nous chercherons à dégager, de l'étude de cette importante et féconde époque de notre histoire, les divers éléments qui ont pu concourir à la formation de la nationalité gauloise.

L'âge des monuments mégalithiques, des cités lacustres et de la pierre polie (ici le mot âge peut s'appliquer dans son acception la plus étendue) (5), nous rejette déjà bien loin de l'état social rudimentaire qu'Homère, Platon et Aristote nous ont décrit comme le début des sociétés (6); état social où les *familles vivent dans les cavernes, sur les flancs ou le sommet*

1. John Evans, *Les Ages de la pierre*, instruments, armes et ornements de la Grande-Bretagne. traduit de l'anglais par E. Barbier, avec 476 figures intercalées dans le texte et une planche hors texte.

2. Ouvrage déjà cité. A l'âge de la pierre polie les civilisations de la Gaule et de l'Angleterre peuvent être regardées comme formant un tout homogène.

3. James Fergusson, *Rude stone monuments on all countries; their age and uses*. London, 1872, traduction par l'abbé Hamard.

4. G. Desor, *Les Palafittes ou constructions lacustres du lac de Neuchâtel*, ornées de 95 gravures sur bois, broch. in-8. Paris, chez Reinwald. On peut trouver encore bien plus de détails mais plus confus dans Troyon, *Habitations lacustres des temps anciens et modernes*, in-8, XVII planches. A Lausanne, chez Georges Bridel, 1860. Il est bien à regretter que les excellents rapports du Dr Keller publiés dans le grand recueil de la *Société des Antiquaires de Zurich* n'aient pas été réunis en volumes.

5. Comme dans notre expression *moyen âge*.

6. Voir notre leçon sur les cavernes.

des montagnes, des produits spontanés de la terre, où chacun commande à sa femme et à ses enfants, mais sans que les chefs de famille s'occupent les uns des autres; état que les mongoloïdes du Périgord ne paraissent pas avoir dépassé.

Nous sommes, maintenant, en présence d'une nouvelle race qui, à l'exemple de Prométhée (1), apporte à la partie de l'humanité qui, en Gaule, comme en Orient, *vivait sous terre à la manière des fourmis*, les germes d'une civilisation plus élevée. Je dirais volontiers tous les germes de la grande civilisation, si l'élément principal du progrès matériel en ce monde, l'art de la métallurgie ne faisait pas défaut. Mais l'art de construire des maisons au soleil, de dompter le cheval et de l'atteler à un char; de tirer du bœuf les plus utiles aliments, le beurre et le fromage, de tracer un sillon avec la charrue et d'y semer le blé et l'orge, l'art de tisser le lin; l'art de naviguer enfin, tous les progrès qui donnent à l'homme sécurité et aisance, sont introduits en Gaule, à la suite des nouveaux venus.

Des biens d'ordre plus élevé, aussi précieux, au moins, l'art de commander et d'obéir, le respect et le culte des morts, témoignage de sentiments religieux très développés, sont le complément de ces biens matériels.

Cette race, de plus noble origine, MM. de Quatrefages et Hamy (2) nous la peignent sous les traits suivants : « Crânes à dolichocéphalie très prononcée, manifestée au plus haut degré tout à la fois par l'allongement des dimensions d'avant en arrière et le rétrécissement des mesures transversales (3). Très développé en arrière, le crâne de ce type l'est relativement beaucoup moins en avant. La voûte crânienne est très épaisse (4). » L'homme était de taille moyenne.

1. Eschyle, *Prométhée enchaîné*, l. c.
2. *Crania ethnica*, pages 492-493.
3. Un des crânes *type*, le crâne dit de Quiberon, a pour indice céphalique 69,00. Son diamètre antéro-postérieur est de 0 m. 196, son diamètre transversal de 0 m. 136.
4. Des crânes de ce type pur ou atténué se sont rencontrés dans les

Il faut ajouter, toutefois, que le type pur dont il s'agit est rare. On ne le rencontre, suivant le Dr Hamy, que dans les plus anciens monuments. Dans les autres il est plus ou moins modifié par des croisements. A Lery (Eure) (1) le croisement aurait eu lieu avec la race de Cro-Magnon, à Presle (Seine-et-Oise) avec la race de Furfooz.

On en a conclu avec grande vraisemblance que les premiers immigrants, très supérieurs aux indigènes en civilisation, étaient relativement peu nombreux. L'immigration a dû se prolonger pendant de longues années. Bien des alliances ont dû avoir lieu, volontaires ou forcées, entre indigènes et immigrés. Il est probable aussi que ces dolichocéphales ne firent que montrer la route à d'autres Orientaux. — Des brachycéphales également *constructeurs de dolmens* les suivirent de près s'ils ne les accompagnèrent pas. C'est au moins ce que nous constatons dans la Lozère (2). M. de Quatrefages, au congrès de Lisbonne l'année dernière, annonçait que des fouilles du Dr Prunières il résultait que la lutte avait été terrible entre les nouveaux venus et les indigènes. « Les Cro-Magnon (c'est l'expression de l'éminent anthropologiste) se montrent à nous dans l'une de leurs cavernes sépulcrales percés des flèches des néolithiques. A côté d'eux sont les vieilles armes de l'âge des cavernes. Sur ce point, il n'y aurait pas eu fusion, ou il n'y aurait eu que fusion partielle » (3).

Près de la caverne sépulcrale des Cro-Magnon dolichocéphales sont, en effet, des dolmens où reposent des brachycéphales purs. Leurs armes sont celles qui ont percé le crâne des Cro-Magnon. Là le rapprochement entre les deux races

sépultures mégalithiques de Meudon, Chamant, Maintenon, du Val (forêt de L'Isle Adam), de Nogent-les-Vierges (près Creil), et dans un grand nombre de Long-Barrow en Angleterre.

1. *Dolmen des Vignettes*, fouillé par M. le baron Pichon.

2. Voir les fouilles du Dr Prunières analysées par Paul Broca.

3. Paul Broca avait cru retrouver dans la caverne de l'*Homme mort* précédemment fouillée par le Dr Prunières des métis provenant du croisement des Cro-Magnon et des brachycéphales néolithiques.

ne s'était donc pas fait; elles vivaient juxtaposées en se conservant pures, chacune fidèle aux mœurs et usages de ses pères.

Quoi qu'il en soit, à la fin de la période néolithique (1), les principaux types humains destinés à demeurer à tout jamais en Gaule, paraissent définitivement fixés. La civilisation progressera, les mœurs et les idées se modifieront, le fond de la population, pour les deux tiers, au moins, restera le même (2).

Nous ne saurions donc porter trop d'intérêt à ces vieilles races, que nous pouvons considérer comme nos ancètres, dont nous trouvons, partout, les descendants autour de nous (3).

Reprenons l'étude de nos antiquités.

J'ai démontré dans un mémoire sur les monuments dits celtiques couronné par l'Institut en 1862 (4) que nos dolmens et allées couvertes étaient, sans aucun doute possible, comme les monuments analogues de la Scandinavie, des monuments funéraires. Personne, aujourd'hui, ne croit plus aux autels druidiques, sur lesquels coulait le sang des victimes humaines.

Ces sépultures sont, ou des tombeaux de chefs, ou des tombeaux de famille et de tribu.

Nous connaissons un grand nombre de tombeaux de chefs. Je citerai les monuments célèbres du Mané-Lud, du Mané-er-Hoek, du Mont St-Michel, de la butte de Tumiac, dans le Morbihan, monuments si heureusement explorés par M. l'intendant René Galles, au nom de la Société Polymathique.

1. Tel est le nom que l'on donne à l'âge de la pierre polie, à l'ère des monuments mégalithiques.

2. Voir Roujou, *Les Races humaines de la France*, p. 67.

3. Toutefois, je répéterai, ici, ce que j'ai dit au commencement de ce cours, à savoir que ces données, quoique s'appuyant sur l'opinion d'hommes très compétents, ne doivent être considérées que comme des vérités provisoires rendant compte des faits d'une manière vraisemblable.

4. Voir les conclusions de ce mémoire dans mon *Archéologie celtique et gauloise*, p. 82, et *Revue archéologique*, nouvelle série, t. VII, p. 217.

auxquels il faut ajouter, certainement, la belle allée couverte de Gavr'Inis que l'on trouva malheureusement vide, il y a quelques années (1); et, dans le Finistère, toute une autre série de monuments fouillés, avec un véritable esprit scientifique, par M. Paul du Châtellier.

Les tombeaux de tribu ou de famille dont le caractère a été dûment constaté sont également nombreux. Je prendrai mes exemples autour de nous. Je citerai l'allée couverte de Meudon, l'allée couverte d'Argenteuil, l'allée couverte de Conflans-Ste-Honorine (2), celle de la Justice, commune de Presles près l'Isle-Adam; celle de Mizy en Leuvrigny où le nombre des squelettes dépassait la centaine (3).

La Gaule est assez grande, l'aire géographique de développement des populations de l'âge de la pierre polie, qui ont construit des mégalithes, assez vaste pour que ces monuments funéraires présentent des types fort variés. Je vous en signalerai seulement quelques-uns.

Nos dolmens, ceux qui subsistent de nos jours, sont en général dénudés. Ils présentent l'aspect du dolmen de Korcoro (4). C'est une chambre composée de gros blocs bruts rapprochés sans aucun lien, ciment ou autre. Quelquefois de petites murettes en pierres sèches bouchent les interstices. La chambre est souvent précédée d'une allée ou vestibule. L'allée aboutit, quelquefois, à plusieurs chambres.

Ces chambres, ouvertes aujourd'hui à tous les vents et à l'œil des curieux, ne se présentent pas à nous dans leur état primitif. Elles étaient indubitablement, dans l'origine, hermétiquement fermées et le plus souvent, sinon toujours, recouvertes d'une enveloppe de terre ou tumulus, comme les chambres sépulcrales de Gavr'Inis en Baden, Kergonfals en

1. Elle avait été fouillée à une époque inconnue.
2. Aujourd'hui transportée dans les fossés du château de Saint-Germain.
3. Le Dr Remy, qui l'a fouillée, a compté 133 crânes. On peut voir, au musée de Saint-Germain, salles II et III, la réduction au vingtième de la plupart de ces monuments.
4. Voir le dessin exposé dans la salle II au musée de Saint-Germain.

Bignan, Kercado en Carnac, Mane-er Hoeck en Locmariaker (Morbihan). — Le tumulus-dolmen de Kergonfals (1) peut en donner une suffisante idée (fig. 36).

Dans certaines contrées le tumulus était entouré à sa base d'un cercle de pierres levées ou cromleck. D'autres cercles parallèles, jusqu'à quatre, s'échelonnent parfois, mais exceptionnellement, le long des flancs du monument. Les dolmens de l'Aveyron nous en offrent des exemples remarquables.



Fig. 38. Tumulus-dolmen de l'Aveyron.

La chambre affecte diverses formes. Les dernières fouilles en ont signalé qui se développaient en manière de croix, formant à l'extrémité de l'allée de véritables transepts. L'allée, de son côté, n'est pas toujours un couloir rectiligne, elle s'infléchit dans certains cas particuliers suivant des courbes bizarres, comme à Kergonfals (Morbihan). Était-ce pour dérouter les violateurs de sépultures et les chercheurs de trésors ?

Un type sensiblement différent est l'hypogée, l'allée couverte dissimulée sous terre sans qu'aucun signe intérieur apparent en révélât l'existence.

Les monuments des environs de Paris, Seine et Seine-et-Oise, rentrent presque tous dans cette série.

On peut dire en un mot que, bien que procédant tous d'un même principe, ces monuments étalent à nos yeux les variétés de construction les plus diverses. La nature des matériaux qui, dans certaines provinces, se prêtent difficilement à

1. Voir au Musée de Saint-Germain l'Album du Morbihan.

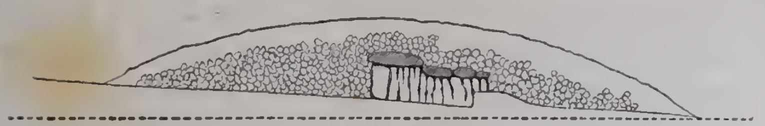


Fig. 36. Tumulus de Kergonfals, coupe et élévation.

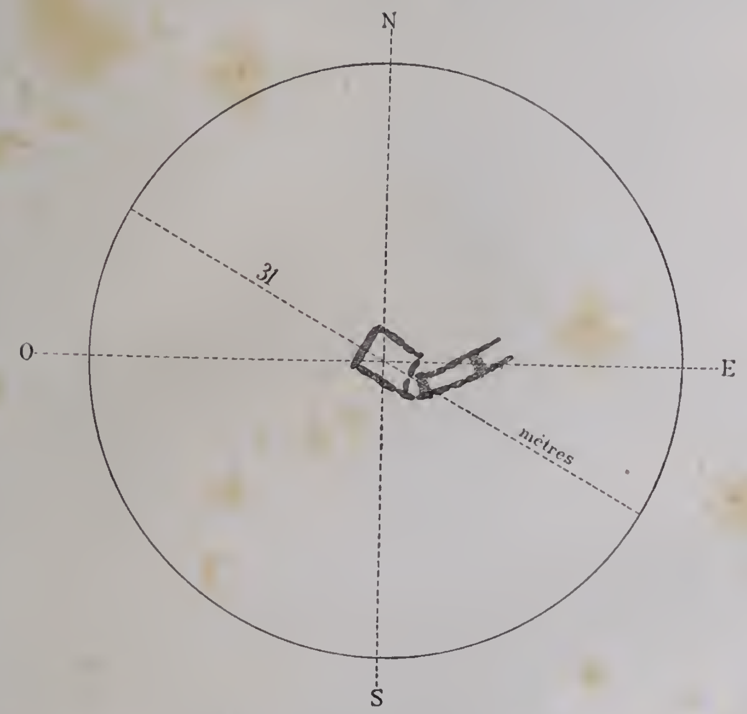


Fig. 36 *bis*. Tumulus de Kergonfals, plan.

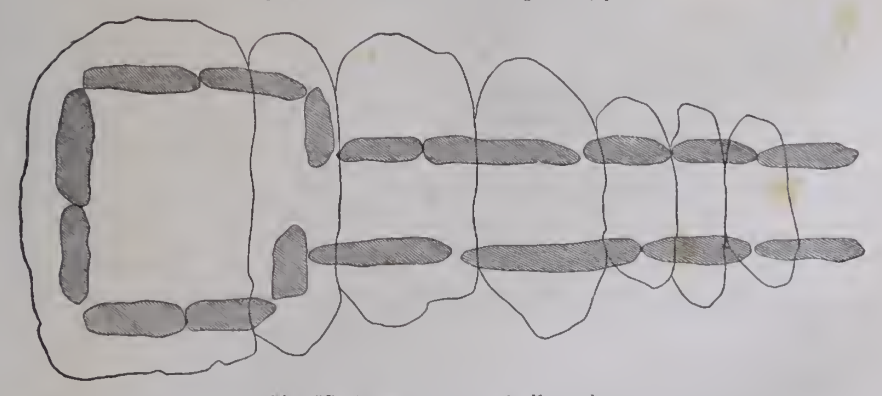


Fig. 37. Allée couverte de Kercado.

l'érection de mégalithes; la rareté ou l'abondance de la terre végétale, mais aussi le caprice des chefs de tribu s'opposaient à ce qu'il existât à cet égard de règle absolue.

Pénétrons dans un de ces beaux tumulus, véritables collies artificielles (1), à la suite de M. René Galles.

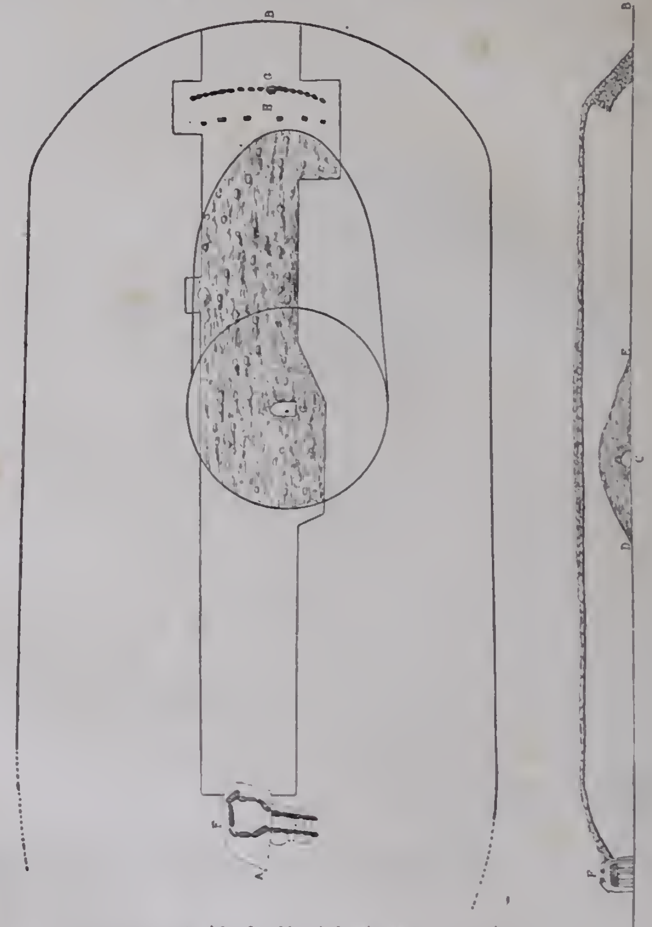


Fig. 39 et 39 *bis*. Le Mané-Lud, coupe et plan.

Je choisis le Mané-Lud, qui semble, plus que tout autre, avoir conservé la trace des cérémonies imposées par le rite funéraire.

1. Le mont Saint-Michel en Carnac sert de soubassement à une petite église qui n'en occupe qu'une toute petite partie. On peut juger par là de la dimension de quelques-uns de ces tumulus.

Écoutons le rapporteur des fouilles :

« Le Mané-Lud est si original, écrit M. René Galles (1), que j'aurais pu me croire transporté à un autre temps, chez un autre peuple que celui de nos mégalithes ordinaires. Je mettais au jour, à chaque coup de pioche, un ordre de faits tout nouveau ; je découvrais le théâtre d'antiques funérailles dont le sol conservait des traces sensibles.

« Le Mané-Lud, on le sait, forme une butte artificielle très allongée, quatre-vingts mètres de long sur cinquante de large et remarquablement basse, cinq mètres cinquante seulement d'élévation (fig. 39).

« J'en décrirai l'intérieur dans l'ordre de mes fouilles, dont le point de départ était à l'extrémité orientale du tumulus.

« A dix mètres je rencontre un alignement curviligne de petits menhirs juxtaposés (fig. 39, G) de quarante à cinquante centimètres de hauteur et noyés à quatre mètres cinquante, au-dessous du sommet, dans les vases desséchées qui forment la tombelle. Cette ligne de pierres avait douze mètres d'étendue.

« Sur chacune des cinq pierres debout formant l'extrémité nord nous avons trouvé le squelette d'une tête de cheval.

« Une seconde rangée de pierres, parallèle à la première (2) (fig. 39, H) et formant avec elle une sorte d'allée, en différait en ce que ses éléments, au lieu de se toucher, étaient séparés par des intervalles de six mètres environ.

« A partir de cet alignement, notre tranchée, en s'avançant vers l'ouest, a trouvé le sol naturel recouvert d'une couche de pierres sèches s'étendant sur une épaisseur de quarante centimètres dans toute l'étendue, d'une surface à peu près ovale, longue de quarante mètres et ayant dix-huit mètres de largeur moyenne (3).

1. Société Polymathique du Morbihan, année 1864.
2. Cette rangée était à 2 m. 50 de la première.
3. La surface ainsi recouverte de pierres ne forme guère que le septième du terrain servant de base au tumulus.

« Cette nappe de pierre nous paraît avoir eu particulièrement pour but de recouvrir le lieu où certaines pratiques funéraires se seraient accomplies, car nous avons trouvé, en la soulevant, d'abord à huit mètres des menhirs intérieurs, un monceau de charbon de bois; puis plus loin, à douze mètres de distance, une agglomération d'ossements d'animaux.

« Précisément, à partir de l'endroit où nous avons rencontré ces derniers débris, c'est-à-dire à une dizaine de mètres du centre du tumulus, la couche de pierre s'élève, puis se bombe en conchoïde, de manière à former un galgal (1) semblable à tous ceux que nous connaissons, mais qui, circonstance exceptionnelle, se trouve ici englobé de toutes parts dans l'énorme tombelle de vase dont il occupe à peu près le milieu (fig. 39 en C).

« Au centre du galgal, qui pour dix mètres de rayon à sa base, présente une hauteur de deux mètres vingt, nous avons trouvé ménagée au milieu des terres amoncelées, une crypte longue d'un peu plus de deux mètres; large de un mètre vingt-cinq et haute de un mètre dix (fig. 39 en C).

« Les parois de ce caveau sont formées d'une grossière maçonnerie de pierres sèches. Sa voûte, au lieu de consister, comme d'ordiniaire, en une ou deux tables de granit, est composée d'un grand nombre de dalles plates, non taillées et retenues seulement par l'agencement des pierres du galgal, de telle façon que le dérangement d'une seule de ces pierres a failli faire crouler tout ce fragile édifice.

« Cette crypte, complètement fermée de toutes parts, était une tombe.

« La position relative des ossements semble indiquer que les corps (il y avait deux têtes) avaient été repliés sur eux-mêmes.

« Vers le milieu de la chambre, était un petit tas de charbon de bois et quelques fragments d'os calcinés. A l'autre extrémité un petit couteau en roche siliceuse du pays, puis, quelques

1. Galgal : monceau de pierres.

débris de poterie grossière et deux morceaux de silex pyromaque.

« Après avoir vidé la chambre qui était, en partie, remplie de terre, nous pûmes constater au-dessous du lit de terre un dallage irrégulier en pierres plates, épaisses de cinq à six centimètres, et recouvert, en dessus, d'une couche onctueuse, couleur de rouille, dans laquelle nous avons bientôt reconnu les restes d'un plancher en bois, dont plusieurs parcelles se sont trouvées suffisamment conservées. Au-dessous des dalles un lit de terre de cinq centimètres d'épaisseur, reposait sur le roc naturel et ne contenait rien de particulier.

« A l'ouest du galgal central, nous n'avons plus retrouvé que la roche granitique. Mais là, comme à l'est, la roche avait été aplanie, nous voulons dire dépouillée de l'enveloppe de terre naturelle qui la recouvrait. Les ouvriers avaient probablement reculé devant la difficulté de l'attaquer elle-même.

« A l'extrémité du tumulus, au point de la plaine d'où l'on voit le soleil disparaître, chaque soir, dans l'Océan, se dresse, vous le savez, l'allée couverte mise à nu par nos devanciers. (fig. 39 en A). Nous n'avions plus à l'explorer, mais nous devons vous rappeler que ses parois sont en quelques endroits couvertes de signes bizarres, encore visibles, dont la patience de M. Samuel Fergusson a pu rétablir les contours. »

« En somme, qu'avons-nous trouvé? » dit M. René Galles en se résumant.

« D'abord une plate-forme rocheuse préparée sur une étendue de plus de quatre-vingts mètres en longueur et de cinquante de largeur. Ensuite à l'extrémité occidentale de ce plateau, un beau dolmen à galerie, et à l'extrémité orientale une avenue de pierres debout dont quelques-unes supportaient des têtes de cheval. Au milieu, un galgal formé de pierres sèches et recouvrant une crypte sépulcrale établie d'après un système de construction particulier, et renfermant des ossements humains et quelques objets de l'âge de la pierre polie.

« Entre le galgal et les menhirs, une nappe de pierre artificielle, couvrant le sol naturel et qui, soulevée, laissa voir,

ici un monceau de charbon, plus loin un tas d'ossements d'animaux.

« Enfin, toutes ces choses noyées dans un monticule de vases desséchées, entassées à grande peine et formant une masse imperméable de près de dix mille mètres cubes.

« Ce tumulus allongé n'était pas destiné seulement à protéger les cryptes, mais à recouvrir le théâtre tout entier d'une scène funéraire imposante.

« Pour nous, le Mané-Lud est une illustre tombe et ces têtes équestres, ces restes de sacrifice, ces squelettes humains sont là pour accompagner la dépouille mortelle d'un grand chef. »

Vous partagez tous certainement, messieurs, l'opinion exprimée ici par M. René Galles. Oui ! nous sommes en présence de la tombe d'un grand chef, d'un chef honoré et puissant, appartenant à un état social relativement avancé ; à une distance moralement incalculable de l'homme des cavernes.

Des fouilles semblables, aussi fructueuses, ont été pratiquées dans les grands tumulus vierges jusque-là, dits : Mané-er-Hoeck, mont St-Michel, Tumiac, Kergonfals, Moustoir-Carnac et la Trinité-sur-Mer.

Je dépose à la salle d'études un volume où les rapports rédigés après ces fouilles se trouvent réunis.

Je vous dirai seulement un mot de la fouille du Mané-er-Hoek (1), que deux particularités recommandent à votre attention.

La chambre sépulcrale, comme au Mané-Lud, était au centre du galgal ; mais à l'entrée, circonstance unique jusqu'ici, se trouvait, placée comme un avertissement, une pierre sculptée sur laquelle dans une espèce de cartouche était gravé ce que nous pouvons appeler le tôtem du chef (2).

La chambre mégalithique (3) présentait une autre singularité. Sur une couche de terre parfaitement unie et que rien

1. Voir au musée de Saint-Germain, salle II, une réduction en plâtre du monument, ainsi que le moulage des objets découverts.

2. Le dessin de cette pierre a été exposé dans la salle.

3. On n'y a pas trouvé traces d'ossements. Était-ce un cénotaphe, dont la pierre sculptée expliquait le caractère ?

n'avait dérangée, depuis le jour de la fermeture de la chambre, reposait un grand anneau plat en jade, légèrement ovale, sur le bord duquel était appuyée la pointe d'une magnifique hache en même matière de trente-cinq centimètres de long, d'une si belle conservation qu'elle semble sortir des mains de l'ouvrier.

Près de la hache, à sa suite, se trouvaient deux grosses pendeloques en calaïs, espèce de turquoise. Plus loin, une autre hache en jade blanc, puis une autre pendeloque. L'anneau, la grande hache, la petite, les pendeloques étaient visiblement placés en ligne droite, et cette ligne coïncidait parfaitement avec une des diagonales de la chambre.

Au-dessus de la couche de terre était un dallage irrégulier comme au Mané-Lud, également avec traces de plancher en bois. Ce dallage était partagé en deux parties distinctes, par une rangée de pierres peu épaisses posées de champ. Dans une de ces divisions avaient été déposées cent une haches dont onze en jadéite, et quatre-vingt-dix en fibrolithe, plus trois belles pendeloques en calaïs et quarante-quatre petits grains de collier en quartz, en agathe et en turquoise grossière. Trois couteaux de silex tranchants et une quantité notable de charbon complétaient ce mobilier funéraire. Ajoutons que, dans un coin, se rencontrèrent quelques débris de poterie.

Voilà encore, messieurs, une tombe assez riche, et contenant des offrandes dont quelques-unes, les haches en jade, les perles en calaïs appartiennent à des minéraux étrangers au pays et semblent de provenance lointaine.

Transportons-nous maintenant aux environs de Pont-l'Abbé (Finistère). Prenons M. Paul de Châtellier pour guide.

Des monuments de même nature nous ménagent de nouvelles surprises.

Nous sommes dans la commune de Plabennec, en face d'un tumulus en tout semblable extérieurement au Mané-er-Hoek. La chambre sépulcrale est mégalithique, comme celles du Morbihan (1), mais elle n'est pas nue; un revêtement de

1. Nous avons dit que le caveau central de Mané-Lud était, à cet égard, une exception.

bois encore reconnaissable la tapisse en manière de lambris. Autour de la chambre court une banquette en pierre recouverte de bois de chêne. Le mort a été incinéré (1). Ses cendres et ossements brûlés sont accumulés au fond de la cella. Auprès sont étendus dans une gaine de bois deux beaux poignards en bronze.

Même rites funéraires à Kerougant et à Gourilhac'hs en Plouvenez-Lokrist : Chambre lambrissée, poignard en bronze (2),



Fig. 40. Poignard en bronze.

incinération. Une pointe de lance et deux grattoirs en silex, un percuteur en quartz sont ici associés à la lame de bronze. Autre tumulus semblable en Plouguin, moins le poignard en bronze (3).

Après le Finistère, les Côtes-du-Nord.

A Porz-ar-Saoz en Trémel, M. l'abbé Prigent a défoncé un tumulus analogue à ceux des environs de Quimperlé et de

1. Détail très important. Les tribus primitives n'*incinéraient* pas et n'*inhumaient* pas indifféremment. Le changement de rite funéraire indique toujours chez elles un changement très grave dans les conditions générales de leur existence. Les belles fouilles pratiquées dans la haute Italie depuis une dizaine d'années, à *Golasecca* sur le Tessin ; autour du lac de *Côme* ; aux environs de Bologne à *Villanova* et on peut dire à Bologne même, dans les nécropoles dites : *Benacci*, *Arnoaldi Vele*, *de Lucca*, de *la Certosa* ainsi qu'aux environs d'Este (nécropole *Benvenuti*), nous montrent de petites nations chez lesquelles le rite de l'incinération, leur rite traditionnel ne disparaît ou ne se transforme qu'à la suite et sous l'influence des invasions étrusques, d'un côté, gauloises de l'autre, c'est-à-dire à la suite d'une conquête violente. Sur tous ces points c'est l'inhumation qui succède à l'incinération. En Gaule c'est le contraire. Les conséquences à tirer des faits sont les mêmes. Nous insisterons sur ces considérations dans une de nos prochaines leçons.

2. Le musée de Saint-Germain possède un de ces poignards, salle III, nº 22,079.

3. On connaît les beaux poignards en bronze du musée Cluny offerts par un garde général des forêts qui les avait découverts dans un tumulus-dolmen de la forêt de Carnoët, près Quimperlé. Ce tumulus n'avait malheureusement pas été fouillé scientifiquement.

Pont-l'Abbé. La chambre sépulcrale contenait une belle série de vingt-neuf flèches en silex, une hache et quatre poignards en bronze (1). La poignée de l'un des poignards avait été ornée de clous d'or.

Toutes ces tombes sont bien des tombes de chefs.

Les sépultures de familles ou de tribus sont rares en Armorique. Dans certaines contrées, comme en Seine et Seine-et-Oise, elles sont au contraire fréquentes. Le dolmen prend alors la forme de l'allée couverte cachée sous terre. Nous pourrions donner à ces monuments le nom de dolmens-hypogées. Tels sont les hypogées de Meudon, d'Argenteuil, de Conflans-Sainte-Honorine, de Marly, de Chamant, de la Justice, de Compans et de Maintenon (Eure-et-Loir). Tous dans un cercle assez restreint autour de Paris.

Dans ces hypogées, jamais d'incinération. Des squelettes dont le nombre varie, mais est, en général, assez élevé. Sous la tête ou aux pieds des squelettes sont déposées des haches en silex, mais des haches communes. Nous sommes au milieu de tribus pauvres. Rien qui rappelle le luxe des chefs armoricains.

Le mobilier funéraire de l'hypogée d'Argenteuil, déposé au musée (2), se composait de cinq haches en silex poli, dont deux encore emmanchées dans une corne de cerf. Un magnifique couteau en silex brun, plusieurs pendeloques, cailloux et morceaux des schiste percés intentionnellement, un grand nombre d'éclats de silex votifs d'après M. Le Guay, qui a dirigé les fouilles, des fragments de vases très grossiers en forme de pots de fleurs.

Les ossements sont, parfois, disposés avec tant de symétrie, si bien classés, dirais-je, que l'on se croirait en présence de catacombes remaniées où l'on aurait mis de l'ordre (3). La tri-

1. Voir le compte rendu des fouilles dans les *Mémoires de la Société d'émulation* des Côtes-du-Nord (année 1880), et les dessins au musée de Saint-Germain, salle III.

2. Voir ces objets au musée de Saint-Germain, salle II, vitrine 9. La même vitrine contient le mobilier funéraire de l'hypogée de Meudon offert par le baron Dupotet.

3. Hypogée de Mizy.

bu semble avoir, comme certains Indiens, avant un départ qui pouvait être un adieu, réuni en un même asile, tous les os de ses pères.

Nous avons vu des poignards en bronze et même de très beaux spécimens figurer au nombre des offrandes funéraires (1) dans les Côtes-du-Nord et le Finistère. Dans l'Aveyron nous allons trouver même du fer.

« Dès 1865, écrivait M. de Cartailhac au président du congrès de Norwich (2) en 1868, j'avais trouvé dans mes fouilles de l'Aveyron, sous les dolmens, des fragments de fer. Sur le conseil de M. de Mortillet, je n'en parlai pas (3), sinon pour en faire une preuve de remaniement ou de violation ancienne de la sépulture primitive.

« Mais en 1866, M. l'abbé Cérès, ayant fouillé avec un soin minutieux plusieurs des nombreux dolmens funéraires du nord du département, recueillit, à côté d'anneaux en bronze ayant fait partie d'un collier, sous un premier dolmen parfaitement inexploré, des perles plates de fer. Il n'y avait, en dehors de ces objets en métal, que des objets en pierre.

« Un second dolmen lui fournit, au milieu d'un pêle-mêle de pointes de flèches en silex, de bois de cerf travaillé et de tessons de poteries grossières, une centaine de grains de colliers en calcaire, jais, coquille, os, bronze et fer, plus quatre morceaux de fer informes. Après examen attentif (c'est toujours M. de Cartailhac qui parle), je ne doute pas qu'ils fussent associés aux autres annelets dans la même parure. — Si le fait est prouvé, ajoute-t-il, il faudra renoncer à l'âge du bronze dans notre Aveyron, puisque les hommes des dolmens y auraient vu l'aurore, non seulement de l'âge du bronze, mais encore, peu de temps après, de l'âge du fer. »

Depuis, messieurs, ces faits se sont multipliés. Quoi de plus naturel! Les couches parallèles et régulières de civili-

1. J'ai oublié de dire que ces armes étaient renfermées dans des boîtes en bois comme objets particulièrement précieux.

2. *Congrès de Norwich,* p. 351-358.

3. L'inconvénient des systèmes absolus éclate, ici, clairement.

sation, en Europe, je n'ai cessé de le répéter, sont une illusion née dans l'esprit de certains géologues, portant dans l'étude d'une autre science que la leur, l'archéologie, science *sociale et historique*, les procédés et les méthodes de leur science favorite, où la régularité des phénomèmes est indiscutable. Un grand pays, surtout dans les temps primitifs, ne se transforme pas, tout d'un coup, comme un décor d'opéra, par l'effet d'un changement à vue. L'expérience nous apprend que la civilisation ne pénètre pas sans lutte dans les pays nouveaux. Les indigènes y conservent longtemps leurs mœurs. Les uns sont déjà gagnés au progrès quand les autres, se réfugiant dans les montagnes, ferment encore les yeux à la lumière. Combien, de nos jours, ne voit-on pas de peuplades en contact, sur les côtes, avec les nations les plus civilisées, leur empruntant quelques rares objets de toilette ou de luxe, ne rien changer au fond à leurs vieilles coutumes, même à leurs armes grossières. Les hommes de race supérieure effraient plus qu'ils n'attirent les sauvages.

Ces réflexions sont applicables à la Gaule primitive. Nous aurons souvent, dans le cours de ces leçons, l'occasion de le constater.

Mais revenons à nos hommes des dolmens. De quel point du globe pouvaient-ils venir? quelle a été leur aire de développement? où cette architecture funéraire si spéciale a-t-elle pris naissance? combien de temps a-t-elle duré? à quelle époque a-t-elle pris fin? Ces questions, je sens que, tacitement, vous me les posez vous-mêmes.

Je vais essayer d'y répondre.

Je n'apprendrai rien à la plupart d'entre vous si je leur dis que l'aire (l'étendue géographique) des monuments mégalithiques s'étend presque sans interruption, sans lacune, des rivages de la Norvège et de la Suède, tout le long des côtes de l'Europe occidentale, jusqu'aux plages de l'Afrique septentrionale, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie.

Jetez les yeux sur la carte de l'Europe ici présente. Suivez du regard les teintes rouges qui représentent les régions à

dolmens, la liste en est longue. Vous passerez de la Scanie en Danemark, du Danemark en Meklembourg et en Hanovre. Se présentent, ensuite, les côtes de France, la Normandie et la Bretagne, les îles de Jersey et de Guernesey. En Angleterre, le pays de Kent, le Willschire, les Cornouailles, le pays de Galles, l'île de Man, les côtes orientales et occidentales de l'Irlande. Puis redescendant au sud, l'ancienne Armorique, les côtes du Poitou et de la Gascogne et, aux extrémités de la terre habitable, comme auraient dit les anciens, les côtes du Portugal.

Tracez, maintenant, une ligne idéale qui, partant de Marseille, longe le Rhône et la Saône, pour gagner Châlons, en Champagne, puis de là s'infléchir à l'est vers Berlin, vous aurez à peu de chose près l'aire géographique des dolmens, le champ très nettement délimité où s'est exercée, en Europe, l'activité des populations à sépultures mégalithiques. En dehors de cette zone, nous n'en retrouvons, en effet et en petit nombre (1), qu'au pied du Caucase.

Il y a là, messieurs, des données bien précieuses pour nous.

Cette distribution géographique des monuments funéraires mégalithiques en Europe n'est, en effet, ni le résultat du hasard, ni la conséquence, comme quelques personnes l'ont cru, de la nature du terrain qui aurait fourni aux constructeurs des matériaux tout préparés pour leur œuvre. Il y a là une pensée religieuse maîtresse, poursuivie sur plusieurs points très différents de cette grande zone, avec des caractères si spéciaux et si particuliers que le fait d'une origine commune nous paraît pouvoir difficilement être contesté ! Vous allez en juger vous-mêmes.

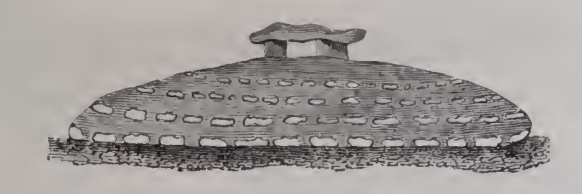
J'ai réuni sur une même feuille plusieurs monuments dont vous pouvez constater, au premier coup d'œil, la ressemblance.

1. Il s'agit toujours de l'Europe. Voir la carte des dolmens, salle II au musée de Saint-Germain et les planches IV et V de notre *Archéologie celtique et gauloise*.

Or le n° 1 (fig. 41) est un monument de la Scanie (Suède) ; le n° 2 un monument de l'Algérie (fig. 42), le n° 3 un monument du



Fig. 41. Monument scandinave, d'après Sjoborg.



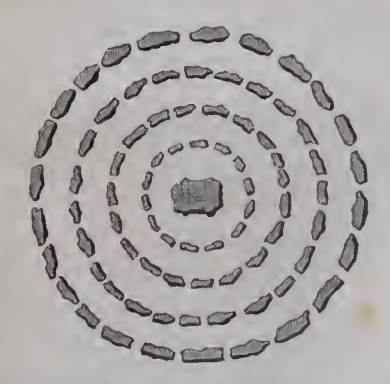
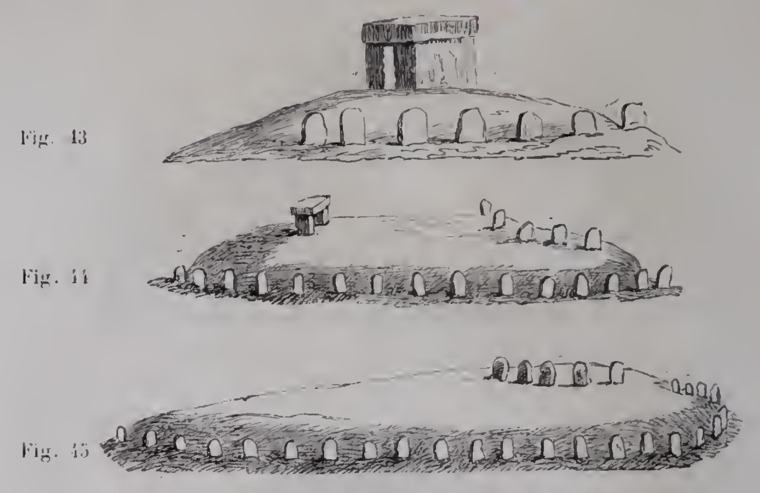


Fig. 42. Tumulus-dolmen de la province de Constantine (Algérie). Plan et élévation.

département de l'Aveyron (France) (1). Ces monuments ne semblent-ils pas élevés par les mêmes mains ? L'existence de

1. Voir ci-dessus ce monument, p. 98, fig. 38.

monuments analogues est constatée en Angleterre comme le prouvent les figures suivantes.



Tumuli-dolmen de l'Angleterre, d'après Thurnam-arch. (*Britannica*, vol. XLII, p. 165, planche 2.)

Autre observation de même ordre.

La chambre de certains dolmens est fermée par une pierre trouée de dimensions diverses, mais d'un caractère *sui generis*.

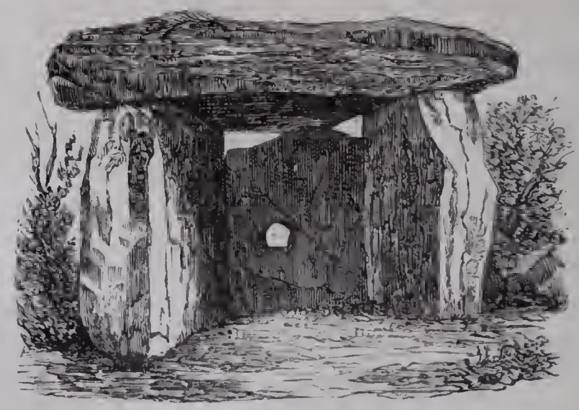


Fig. 46. Trye-le-Château (Oise).

Cette particularité a été, depuis longtemps, signalée à Trye-le-château (Oise) où existe un beau dolmen (fig. 46).

On la retrouve chez nous à Conflans-Sainte-Honorine (1);

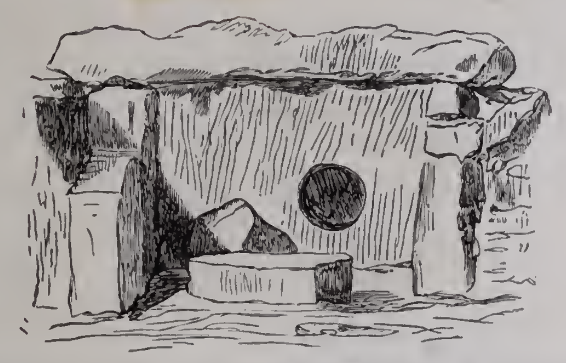


Fig. 47. Allée couverte de Conflans-Sainte-Honorine (Seine-et-Oise).

à Presles près l'Isle-Adam, dolmen de la Justice ; à Boury (Oise), dolmen de la Belle-Haye : à Villers-Saint-Sépulcre, près Beauvais.

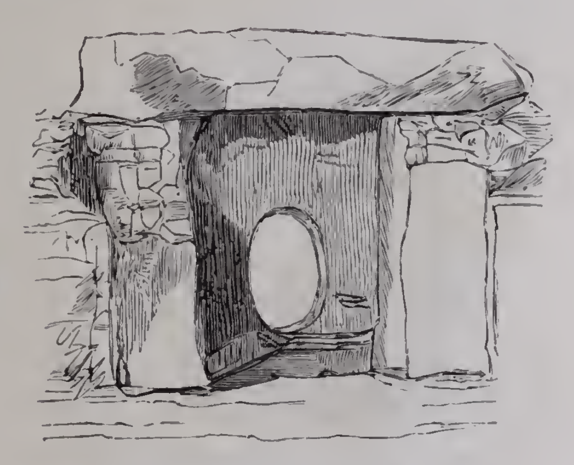


Fig. 48. Dolmen de la Justice (Oise).

Est-ce un usage particulier à l'Ile-de-France? aucunement. Ouvrez l'*Archeologia Britannica*, tome XIII, vous y retrouvez

1. Cette allée est aujourd'hui dans les fossés du château de St-Germain.

les mêmes monuments à Avening puis à Rodmarton (Angleterre) (1).

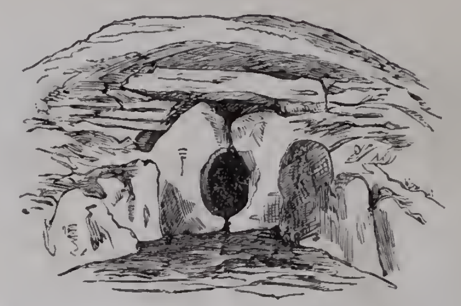


Fig. 49. Tumulus-dolmen d'Avening (Angleterre).

Si cette ouverture bizarre, destinée à mettre les morts en communication avec les vivants ou à donner passage aux esprits, ne vous paraît pas un signe suffisant de communauté d'origine, je vous inviterai à pénétrer dans la chambre du fond du grand tumulus de Drogheda près Dublin (Irlande) après avoir visité l'allée couverte de Gavr'Inis.

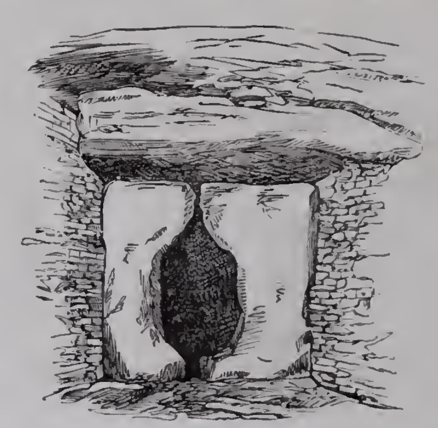


Fig. 50. Tumulus-dolmen de Rodmarton (Angleterre).

En Irlande, comme en Bretagne, à la pointe d'une petite île du Morbihan, au fond d'un long couloir formé de pierres levées et précédée d'un seuil sculpté, s'ouvre une vaste cham-

1. Voir mon article *L'Allée couverte de Conflans et les dolmens troués*, dans *Archéologie celtique et gauloise*, p. 165.

bre dont les parois sont ornées de dessins gravés au silex suivant un même système : combinaisons de cercles, zigzags, lignes ondulées, triangles, ressemblant au tatouage des sauvages. Le tumulus de Drogheda était entouré de cercles de pierre, comme ceux dont nous avons parlé plus haut.

A quelques lieues de Drogheda les parois de trois autres chambres sépulcrales sont couvertes, intérieurement, des mêmes tatouages bizarres (1).

Je pourrais multiplier ces exemples. Je me contenterai de vous citer un des plus singuliers monuments de l'époque des mégalithes : Les alignements dont le type nous est offert par la plaine de Carnac. Vous en avez sous les yeux une représentation fidèle (2). Ce sont là, nous ne pouvons guère en douter, des pierres de souvenir. Le nom leur en est resté en Suède. Or ces alignements, ces monuments indestructibles d'événements à jamais oubliés, où les retrouvons-nous? Dans ces même pays du Nord, où nous avons signalé la présence des dolmens et des allées couvertes? L'ouvrage de Sjœborg (3) reproduit des alignements absolument semblables, élevés, comme ceux de Carnac, à proximité de la mer. Il est presque impossible qu'un lien étroit n'ait pas rattaché ces populations maritimes entre elles. Je dis populations maritimes. Les monuments élevés dans les îles du Morbihan, à Belle-Ile en Mer, à Jersey, à Guernesey, à l'île de Man avec des pierres dont quelques-unes, prétend-on, ont dû y être amenées de la terre ferme, ne laissent aucun doute à cet égard.

La marque d'une pensée commune ne se manifeste-t-elle pas d'ailleurs suffisamment dans l'usage même de préparer aux morts une solide demeure souterraine dans des pays où l'on ne trouve aucune trace de temples, aucune trace d'architecture civile ou domestique?

Eh bien, messieurs, le point de départ de cette pensée reli-

1. Voir J. Fergusson, *Les Monuments mégalithiques de tous pays*, traduction Hamard, p. 214 et sq.
2. Voir le tableau exposé salle H au Musée de Saint-Germain.
3. *Samlingar for nordens Fornalskare*, t. I, pl. 38, 39, 46.

gieuse, M. Swen Nilsson, le patriarche des archéologues suédois, me semble l'avoir très bien saisi. Le dolmen, la maison des morts, nous dit-il, a été construite, dans l'origine, à l'imitation de la demeure des vivants. Il en trouve le modèle chez

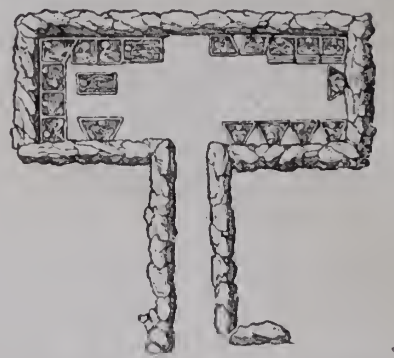


Fig. 51. Allée couverte sépulcrale d'Oxevalla.

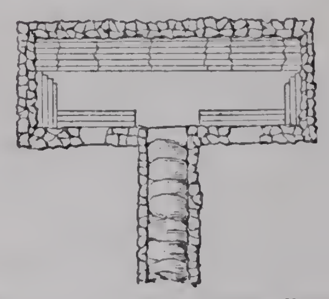


Fig. 52. Habitation souterraine des Esquimaux.

certaines populations troglodytiques du Caucase, chez certaines tribus hyperboréennes (fig. 51 à 55).

Veuillez consulter l'ouvrage de Nilsson, *Les Habitants primitifs de la Scandinavie*. Ouvrez le vol. à la p. 176, pl. XIV ; rapprochez de l'allée couverte sépulcrale d'Oxevalla en Ostrogothie (1), avec ses morts accroupis dans leurs cellules, quelques-unes des demeures souterraines des Esquimaux du Groenland ou de l'Amérique du Nord. N'y a-t-il pas identité? L'habitation des Lapons norwégiens, leur *gamme* présente absolument le même caractère (2).

1. Cfr. Sjöborg. Samlingar, etc., p. 46.
2. Voir Oscar Montelius, *La Suède préhistorique*.

M. Swen Nilsson a même cru découvrir en Suède des allées couvertes, considérées comme sépulcrales et qui ne seraient en réalité que d'anciennes habitations. J'ai tort de dire : allées

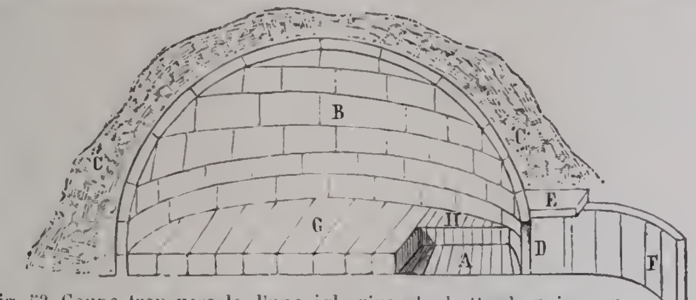


Fig. 53. Coupe transversale d'une iglo-riyoark, hutte de neige servant de campement en voyage aux Esquimaux Tchiglit (Petitot)

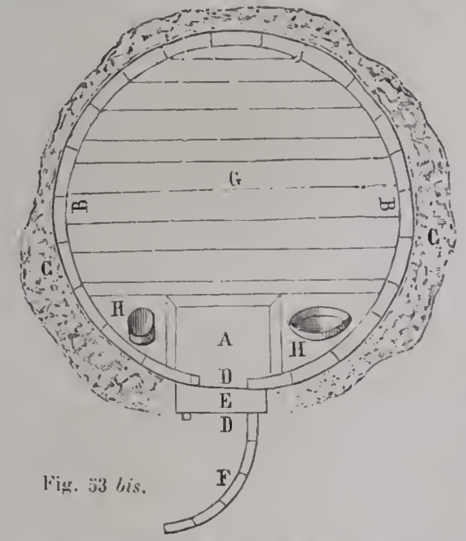


Fig. 53 *bis*.

PLAN DE L'IGLO-RIYOARK.

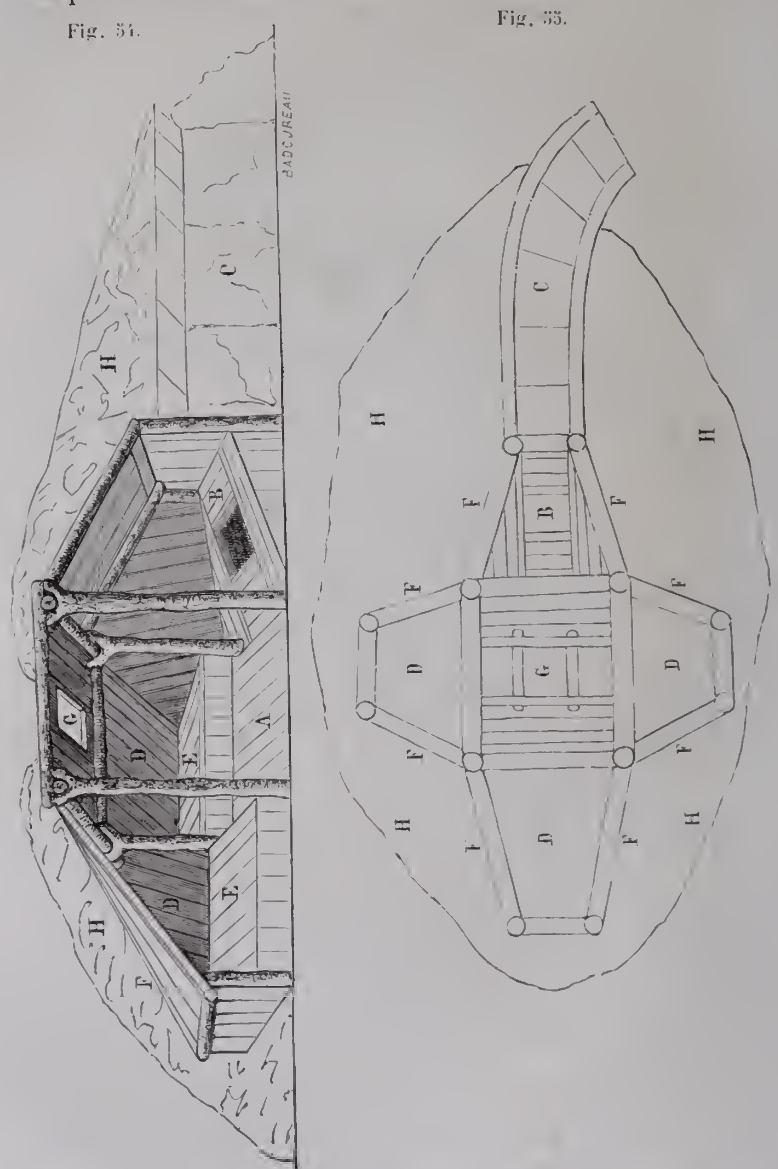
A. Lit congelé de la rivière ou de la mer.
B. *Kragviark*, voûte en moellons de neige durcie.
C. *Saw*, revêtement extérieur de neige molle.
D. *Pah*, entrée de la hutte qu'on ferme avec une porte de neige, *upkuark*.
E. *Kraa*, appentis de neige dure servant à protéger l'entrée.
F. *Zchukkak*, avant-mur ou abat-vent.
G. *Kragvalak*, lit ou estrade de neige battue.
H. *Krolem-ianné*, lieu de la lampe, à droite : *Krornim-ianné*, lieu du vase à gauche.

couvertes, car un des caractères qui les distingue des monuments sépulcraux est justement, outre l'absence de squelettes, l'absence de toit en grosses pierres remplacé par un système de planches accouplées et de mottes de gazon (1), qui naturellement a disparu.

Le docteur Hamy, de son côté, me signale d'autres habitations analogues dans les mêmes contrées. Hutte recouvertes de neige, ou même creusées dans la neige.

1. Comme chez les Groenlandais.

Les figures 54, 55 nous représentent une de ces habitations avec plus de détails.



Coupe longitudinale et plan d'une *iglo* ou maison d'hiver des Esquimaux Tchiglit (Petitot).

A, plancher; B, *kratark* ou trappe servant de porte intérieure; C, *kranitat* ou corridor; D, *kreingork* ou chambres garnies d'estrades E; F, parois inclinées des chambres; G, *iralerk*, plafond à ciel ouvert; H, revêtement extérieur de terre et de neige gelée.

Les observations de Nilsson me semblent très justes. Que le modèle de la chambre sépulcrale dolménique, chambre souterraine, ait pris naissance, comme il le croit, dans les contrées hyperboréennes ou, comme le pense M. Howort (opinion exprimée au congrès de Stockholm) dans le Caucase, cette explication me paraît la plus vraisemblable, la plus logique, celle qui concorde le mieux avec l'ensemble des faits dont il nous reste à vous parler.

Ce ne sont là, sans doute, messieurs, que des aperçus; mais ces aperçus qui, j'en ai l'intime conviction, prendront bientôt à vos yeux un corps moins vaporeux, nous invitent tous à tourner nos regards vers les régions du nord-est de l'Europe, dans la recherche que nous faisons des origines de cette intéressante civilisation de la période dolménique durant l'âge de la pierre.

Ce résultat, nous aurions peut-être dû le prévoir.

Georges Rawlinson, l'éminent éditeur d'Hérodote, a tracé une carte du monde connu des anciens au moment où ce père de l'histoire écrivait, quatre cents et quelques années avant notre ère (1).

Remarquez l'immense étendue des terres inconnues, avec lesquelles le monde dit classique n'avait eu jusque-là aucun rapport, terres fécondes où s'agitaient de nombreuses populations, à des degrés très divers de développement social (2) prêtes à se jeter à la moindre convulsion politique à l'est, à l'ouest ou au midi. *Officina gentium*, selon l'expression de nos pères, dont ceux qui s'occupent uniquement de préhistorique ont peut-être trop oublié l'existence; dont du moins, ils n'ont pas assez calculé la puissance. Ce sont les populations de ce monde inconnu qui nous apparaissent.

Nous aurions encore, pour épuiser les renseignements que l'archéologie nous fournit, à vous parler des cités lacustres contemporaines de l'érection des monuments mégalithiques,

1. Cette carte a été placée sous les yeux des auditeurs.

2. Hérodote nous dit que parmi elles, il y avait des anthropophages; mais il y avait aussi des groupes relativement très civilisés.

à ressusciter devant vous la faune et la flore correspondante ; comprenant déjà presque tous les animaux domestiques, les céréales, le lin et plusieurs arbres fruitiers.

Ce sera le sujet de notre prochaine leçon.

LES CITÉS LACUSTRES

LES ANIMAUX DOMESTIQUES

VUES GÉNÉRALES SUR LA GAULE AVANT LES MÉTAUX

(Ve LEÇON)

Pendant les basses eaux de l'hiver de 1853 à 1854, des travaux importants s'exécutaient à Meilen sur le lac de Zurich. On fouillait la vase assez profondément. De ce limon noir que le lac avait momentanément laissé à sec étaient retirés par les ouvriers des pieux ou piquets à demi décomposés en quantité notable, et par ci par là des fragments de vieille poterie. Cette poterie très grossière était évidemment ancienne, mais elle n'était pas romaine, car elle était noire, imparfaitement cuite et façonnée à la main, sans l'aide du tour à potier.

Les ustensiles, les armes, les pieux qui l'accompagnaient avaient un air encore plus primitif ; ils rappelaient les objets analogues découverts dans les tourbières de la Scandinavie, et devaient par conséquent être d'une très haute antiquité.

Un homme de vraie science, de Dr Keller, vient à passer près des travaux : jusque là on n'avait vu dans ces découvertes que quelque chose de bizarre et rien de plus. Tout cela restait lettre morte. Keller saisit la liaison qui existait entre les pilotis et les armes et outils grossiers. Un monde nouveau se révèle à lui : l'existence des cités lacustres était démontrée.

Keller mit en effet en toute évidence que des habitations ou des magasins avaient existé à une époque inconnue mais très ancienne, habitations et magasins intentionnellement bâtis sur l'eau, à l'endroit indiqué par les pieux.

Le nombre des ustensiles épars, d'accord avec l'épaisseur de la couche qui les renfermait, témoignent en faveur d'un séjour prolongé. Par conséquent il y avait eu une époque pendant lesquelle les habitants de la Suisse se construisaient des abris sur l'eau, si même ils n'y vivaient, c'est la période dite des constructions lacustres ou des palafittes (1).

L'éveil une fois donné on se mit à la recherche de ces pieux dans tous les lacs de la Suisse. On en trouva presque partout. Les objets découverts entre les pieux n'étaient pas, toutefois, partout les mêmes. A Meilen on n'avait signalé, à l'exception d'un seul objet en métal, que des ustensiles en os et en pierre. Ailleurs, et plus particulièrement dans les lacs de la Suisse occidentale, on découvrit à côté de stations, rappelant celle de Zurich, d'autres stations qui, au lieu d'objets en silex et en os recélaient tout un ensemble d'ustensiles en bronze. Ces objets témoignaient d'une civilisation beaucoup plus avancée.

Nous ne nous occuperons, aujourd'hui, que des stations où les objets en pierre dominent.

La présence dans ces stations d'objets identiques à ceux que nous avons signalés sous les dolmens en rend l'étude particulièrement précieuse pour nous (2) (fig. 56 et 57).

Sous les dolmens, en effet, nous ne pouvions nous attendre à trouver que des offrandes funéraires, c'est-à-dire une série d'objets d'un caractère tout spécial et très restreint. Dans les stations lacustres on avait l'espoir de retrouver tout ce qui intentionnellement ou par accident était tombé dans le lac pendant une longue suite d'années. Cet espoir n'a pas été trompé.

Les stations dites de l'âge de la pierre sont assez nombreuses. Il en a été découvert dans les lacs de Constance, de Zurich, de Pfeffikon (3), de Lucerne, de Wauvyl (4); de

1. E. Desor, *Les Palafittes du lac de Neuchâtel*, p. 2.

2. Voir los deux haches en pierre polie emmanchées qui ont été mises sous les yeux des auditeurs : l'une provenant des dolmens, l'autre des cités lacustres.

3. Canton de Zurich.

4. Canton de Lucerne.

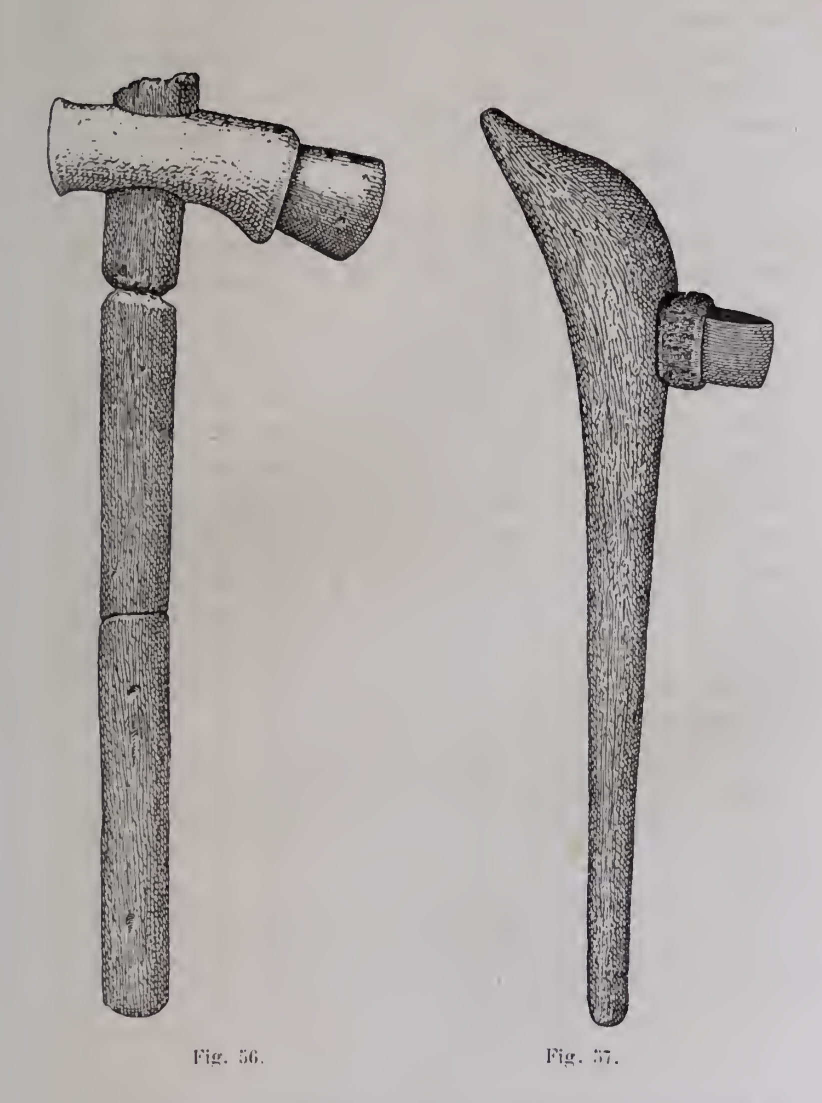


Fig. 56. Fig. 57.

Fig. 56 Hache emmanchée des dolmens. — Fig. 57 Hache emmanchée des cités lacustres.

Bienne; de Neuchâtel, de Genève et de Mosseedoif (1). Quelques-unes de ces stations ont été très productives. Ce n'est pas ici le lieu de suivre les fouilles en détail. Nous devons nous arrêter aux traits généraux, relever seulement les points qui éclairent d'un jour nouveau les mœurs des populations de l'âge des dolmens.

Dans les stations lacustres, comme sous les dolmens, la hache en silex domine, emmanchée généralement comme sous les dolmens dans une corne de cerf. Tous les musées de la Suisse possèdent un nombre considérable de ces haches. Les couteaux ou pointes de lance et les flèches en silex sont plus rares. Elles sont en général d'un travail peu soigné, les pointes de flèche, surtout, ne peuvent aucunement lutter comme perfection de taille avec celles des dolmens. Une autre série très nombreuse, naturellement plus nombreuse que sous les dolmens, sont les outils en os travaillé. On trouve des os longs de vache et de porc taillés en forme de poinçons et de ciseau, d'autres transformés en pointes de lance ou de piques (2). Les harpons rappellent ceux des cavernes de l'âge du renne (3). Puis des disques et lames polies travaillées avec beaucoup plus de soin et ayant dû servir d'ornement (4), des aiguilles à chas, des épingles à cheveux, des spatules, des *cuillers* en divers bois, des hameçons. La poterie est presque toujours grossière, quelques vases seulement font exception (5).

Tout cela nous est déjà familier. Je ne crois pas que l'on ait trouvé de calaïs dans les stations de la pierre en Suisse. Les haches en jade ou jadéite et néphrite sont au contraire loin

1. Canton de Berne.
2. Desor, *l. c.*, p. 18.
3. D. Gross, *Rapport sur les palafittes des lacs de Bienne, Morat, Neuchâtel et Genève*, pl. I, fig. 1.
4. *Ibid.*, pl. I, fig. 16 et 26.
5. Troyon, *Habitations lacustres*, p. 42, pl. VII, fig. 35 (station de Wangen dans le lac de Constance); Dr Gross, *Rapport sur les palafittes*, p. 3, pl. XVIII, fig. 5-10.

d'être rares. Sur certains points, notamment à Locras (lac de Bienne) (1), elles sont relativement nombreuses.

Les objets suivants sont de nature à nous intéresser plus vivement encore :

1° Des perles d'ambre, mais très rares (2) ;

2° Des pesons de fuseau en quantité considérable ;

3° Des peignes à peigner le lin ;

4° Des fragments d'étoffes en lin ou en écorce ;

5° Des morceaux de pain fabriqué avec de la farine de froment, de seigle et d'orge ;

6° Des fruits de diverse nature : la noisette, la châtaigne d'eau, la prune (sauvage), la fraise, la poire et la pomme.

Mais ce qui doit surtout attirer notre attention, c'est la multiplicité des animaux domestiques. Nous copions la liste de la Faune helvétienne telle que Troyon l'a publiée (3), d'après le professeur Rutimayer. Nous soulignons les espèces domestiquées, parmi lesquels, comme on le voit, figurent : le chien, le cheval, le bœuf, le cochon, le mouton et la chèvre.

On n'a pas trouvé trace de volatiles domestiques, mais on chassait le pigeon et le canard sauvage.

Oswald Beer, d'un autre côté, a reconnu dans les mêmes stations les graines et fruits suivants :

ANIMAUX

L'ours,
Le blaireau,
La fouine,
La marte,
Le putois,
La loutre,
Le loup,
Le renard,
Le *chien*,
Le chat sauvage,

GRAINES ET FRUITS

CÉRÉALES

Le froment ordinairement,
Epeautre,
Le froment *monoccum*,
L'orge à six rangs,
L'orge à deux rangs.

FRUITS

Le pommier sauvage,
Le pommier cultivé.

1. Dr Gross, *l. c.*, p. 53.
2. Desor, *l. c.*, p. 29.
3. Troyon, *l. c.*, p. 441.

ANIMAUX

Le hérisson,
Le castor,
L'écureuil,
Le sanglier,
Le *cochon*,
Le *cheval*,
L'élan,
Le cerf,
Le chevreuil,
Le daim,
Le bouquetin,
La *chèvre*,
Le *mouton*,
L'aurochs,
Le bison,
Le *bœuf*,
L'hermine.

GRAINES ET FRUITS

Le poirier,
Le cerisier,
Le prunier.

PLANTES TEXTILES

Le lin.

FRUITS COMESTIBLES DES FORÊTS

La noisette,
Le hêtre,
La ronce,
Le framboisier,
La fraise,
La prunelle bleue,
Le prunier à grappes,
La châtaigne d'eau,
Le cormier.

L'aspect des villages lacustres réunis à la rive par un pont étroit devait être très pittoresque : le docteur Keller en a assayé une restitution en petit. Mais vous en aurez une plus juste idée encore en vous les figurant tels que sont encore aujourd'hui les villages lacustres de la Nouvelle-Guinée, dessinés dans l'intéressante relation des officiers de l'*Astrolabe*, sous la direction de Dumont-d'Urville (fig. 58).

Vous pouvez, maintenant, vous représenter avec une exactitude suffisante, la civilisation de l'époque de la pierre polie en Gaule.

Vous reconnaîtrez que cette civilisation, avec ses cités lacustres, ses monuments funéraires mégalithiques, un art de la navigation forcément très développé, la majorité de nos céréales ; les principaux animaux domestiques, une organisation sociale puissante, laisse bien loin derrière elle les rudiments de civilisation signalés chez les sauvages modernes.

Nous sommes véritablement en présence d'un monde à part.

Nous avons vu quelles présomptions nous poussaient à chercher, au nord-est de l'Europe, l'origine de la civilisation dolménique dans ces vastes contrées dont Hérodote (1) disait: « qu'il n'en avait jamais pu apprendre rien de certain, les uns disant qu'elles étaient très peuplées, les autres qu'elles l'étaient peu; ajoutant, il est vrai, à ne compter que les véritables Scythes. »

Les tribus à qui la Gaule devait les cités lacustres ont-elles la même origine? Faut-il voir dans ces demeures élevées sur les



Fig. 58. Cités lacustres.

lacs une inovation locale motivée par des nécessités de climat ou une tradition étrangère? Nous avons pour résoudre ce problème des textes précis.

J'ouvre Hérodote (2) et j'y lis (il s'agit de l'expédition de Mégabyse en Thrace).

« Les Pœoniens des environs du Mont-Pangée, les Sobères, les Agrianes, les Odomantes et les Pœoniens du lac Prasias ne purent être absolument subjugués. Mégabyse essaya néanmoins de soumettre ceux-ci. Leurs maisons sont ainsi cons-

1. Hérodote, liv, IV, ch. 81.
2. Id., V, 16.

truites : Sur des pieux très élevés, enfoncés dans le lac, on a posé des planches jointes ensemble. Un pont étroit est le seul passage qui y conduise. Les habitants plantaient, autrefois, ces pilotis à frais communs (1) mais dans la suite il fut réglé qu'on en apporterait trois du mont Orbelus à chaque femme que l'on épouserait. La pluralité des femmes est permise dans ce pays. Ils ont chacun sur ces planches leur cabane avec une trappe bien jointe et qui conduit au lac ; et dans la crainte que leurs enfants ne tombent par cette ouverture, ils les attachent par le pied avec une corde. En place de foin, ils donnent aux chevaux et aux bêtes de somme du poisson (2). »

Voilà bien assurément, nos cités lacustres de Suisse... Mais est-ce là tout ce que nous apprennent les anciens à ce sujet?

Interrogeons Hippocrate (3). Après avoir parlé des Macrocéphales du Caucase : « A présent, écrit Hippocrate, voici ce que j'ai à dire des habitants du Phase. Leur pays marécageux et aqueux est couvert de forêts. Il y tombe dans toutes les saisons des pluies abondantes et impétueuses ; les hommes y habitent dans des maisons faites de roseaux et contruites sur les eaux mêmes. Ils vont de l'une à l'autre sur des barques creusées dans un seul tronc d'arbre. »

Vous sentez, Messieurs, toute la valeur de ces renseignements ; vous comprendrez encore mieux leur importance si vous voulez bien vous rappeler que la vallée du Danube a été de tout temps la grande voie de communication entre l'Orient et l'Occident, depuis l'expédition des Argonautes, légende qui, suivant Strabon, couvre des faits historiques dont il avait constaté la réalité, jusqu'à nos jours, où les grandes puissances font de la navigation du Danube une question de premier ordre. Or, Messieurs, je n'ai pas seulement à vous apporter, touchant l'origine colchidienne des cités lacustres, de simples conjectures ;

1. C'était donc une vieille habitude.

2. Il est bien à regretter que l'on n'ait pas encore fait de fouilles dans le lac Prasias.

3. Hippocrate est né à Cos 460 ans av. J.-C. Cf. Potocki, *Fragments*, p. 40 ; Hippocrate, et dans Littré, *Traité des airs et des eaux*, § 15, t. II, p. 61.

remontez avec moi le cours du Danube et de ses affluents. De Belgrade au lac de Constance d'un côté, au lac de Garde de l'autre, où ont été constatées des stations lacustres, nous ne comptons pas moins de sept lacs portant témoignage que sur leurs rives habitaient des populations ayant les mêmes mœurs que celle des rives du Phase, du lac Prasias et des lacs de l'Helvétie, à savoir : le lac de Neusiedel en Hongrie, au sud de Presbourg ; l'Attersée (avec cinq stations) ; le Traunsée, les lacs de Mond et de Gmund au sud de Salzbourg ; en Carinthie sur la Drave le lac du Keutschach, et enfin le lac de Laybach en Carniole, une des stations légendaires des Argonautes, le Nauportus des anciens.

Mais, messieurs, si vous continuez en suivant celle de ces voies qui vous mène au lac de Garde, et pénétrez en Cisalpine, toute une série d'autres véritables cités lacustres, bien qu'artificielles, d'un âge peut-être un peu moins ancien que les stations de la pierre en Suisse, mais d'une époque contemporaine sinon plus ancienne que les stations du bronze, se montrent à nous. Je veux parler des terramares dont M. l'abbé Chiérici, l'habile conservateur du musée de Parme, a si bien démontré le véritable caractère. Je dis plus :

Ravenne, dont l'origine remonte, suivant la légende, aux époques pélasgiques, présentait encore au temps de Strabon l'aspect d'une cité lacustre, d'une cité construite à l'imitation des cités de la Colchide.

« Dans le sein même des marais se trouve Ravenne, très grande ville toute bâtie sur pilotis et traversée par des canaux que l'on passe en bateau ou sur des ponts. La mer, au moment du flux, ne laisse pas que d'y monter assez haut, de sorte que le flux contribuant avec les eaux courantes à emporter la vase, l'air ne se corrompt point, et même cet endroit a été reconnu si salubre que le gouvernement l'a choisi pour y nourrir et exercer les gladiateurs (1). »

1. Strabon, p. 213.

« Altinum (1), ajoute Strabon, était pareillement bâtie au milieu d'un marais, et sa situation était à peu près semblable à celle de Ravenne. »

Il y a là des mœurs d'un caractère spécial qui des rives du Phase, en suivant le cours du Danube, s'étendent jusqu'aux rives du Rhône et du Pô.

Ces mœurs se retrouvent encore aujourd'hui, au pied du Caucase. « Des habitations semblables à celles du lac Prasias, dit Larcher, en sa traduction d'Hérodote, se retrouvent encore sur les bords du Don ou Tanaïs. Ces mœurs sont particulières à certaines peuplades de Cosaques; mais avec cette différence que les eaux du lac Prasias sont tranquilles, tandis que le Tanaïs est un fleuve rapide, ce qui rend la construction de ces maisons plus merveilleuses. »

En résumé, à côté du grand courant hyperboréen que nous avons cru reconnaître dans notre dernière leçon, nous en constatons un second qui du Caucase aboutit en Gaule par la voie du Danube.

Ces deux courants prenaient leur source chez des populations arrivées à un degré de civilisation analogue.

Nous verrons que ces deux courants furent en communication l'un avec l'autre dès une époque très ancienne par la voie du Dniéper, avant de se rencontrer sur le sol de la Gaule.

Reprenons l'étude des antiquités.

Pouvons-nous corroborer nos vues, nos hypothèses, si vous voulez, par l'étude des antiquités et autres débris découverts sur les dolmens et dans les cités lacustres? Quelques faits nous semblent être la justification de nos présomptions.

Vous avez vu que des haches en jade ou jadéite et en jade néphrite ont été découvertes sous les sépultures mégalithiques de l'Armorique et dans plusieurs stations lacustres des lacs de la Suisse.

1. Altinum, dit le traducteur de Strabon, occupait un groupe de monticules appelés encore aujourd'hui *monte di Altino* et situés au milieu des marais de Zoccarello et de Montirone.

Une sorte de turquoise, la calaïs ou callaïs, s'est également rencontrée sous la forme de perles souvent volumineuses, dans les mêmes sépultures, au milieu des offrandes funéraires.

Or ces deux minéraux, le jade et la callaïs paraissent bien définitivement étrangers au sol de la Gaule.

Interrogeons d'abord M. Damour (1), d'une si grande réserve sur toutes les questions qui lui semblent controversables.

M. Damour a fait une statistique aussi exacte que possible des haches en jade, jadéite, chloro-mélanite découvertes en France et en Suisse. J'ai ici des notes qu'il a eu l'obligeance de m'envoyer en décembre 1877. A cette époque, il signalait la présence de ces haches dans 41 de nos départements, sans compter la Suisse.

Il en avait en vain cherché le gisement dans nos contrées. Il le constatait, sans oser conclure, pour réserver l'avenir :

« Parmi ces haches, nous écrivait-il, il en est qui sont indubitablement en jade néphrite, en jade sibérien. Cependant, je n'oserais affirmer que ces haches ont été apportées de ces pays lointains, tant qu'on n'aura pas suffisamment exploré les terrains alpestres et circonvoisins, où il ne me semble pas impossible que l'on en trouve quelque jour, soit dans le lit des torrents, soit dans le fond des lacs ou dans les galets d'alluvion des vallées. »

Cela n'est pas impossible, sans doute, mais avouons que la provenance orientale est encore la plus probable.

M. Cazalis de Fondouce a fait, de son côté, une étude très consciencieuse de la callaïs (2).

« Des perles de callaïs ont été trouvées, sans parler de la chambre sépulcrale de Tumiac (147 grains), sous les dolmens du mont Saint-Michel (107 grains), de Kercado en Carnac (3) (7 grains), de Keriaval (2 grains), de la Trinité-sur-Mer et du Moustier (1 grain chacun).

1. M. Damour est membre de l'Institut (Académie des Sciences).

2. Callaïs est le nom donné par M. Damour au minéral dont sont formées les perles *bleu-verdâtres* découvertes sous les dolmens du Morbihan.

3. Morbihan.

M. Cazalis de Fondouce a retrouvé la callaïs en Provence. Cent quatorze perles lui ont été fournies par l'allée couverte du Castellet près Arles, mêlées à des perles d'or. M. Piette en a signalé une poignée sous un dolmen du plateau d'Ossun près Lourdes, dans les Hautes-Pyrénées. Il y avait avec elles une perle d'or du type de celle trouvée dans l'allée du Castellet.

Nous pouvons, avec M. Cazalis de Fondouce, pousser notre statistique plus loin encore vers l'Ouest. Il nous conduit de Provence en Portugal où, sous des dolmens également (1), n'ont pas été recueillies moins de deux cents quatorze perles de callaïs de toutes dimensions et de formes diverses, dont quelques-unes sont aussi grosses que celles du Morbihan.

Or M. Damour déclare qu'il ne connaît ni en Bretagne, ni dans aucune autre partie de la France aucune matière semblable à la callaïs. MM. Ribeiro, Delgado et Villanova, les géologues les plus distingués de la Péninsule, sont aussi affirmatifs, pour ce qui regarde l'Espagne et le Portugal.

Nous sommes donc encore obligé de tourner nos regards vers l'Orient, où se rencontrent en abondance le gisement de la turquoise et de ses variétés.

Au temps de Pline on faisait venir la callaïs, soit du Caucase, soit du pays des Phycares au delà des Indes. On en trouvait aussi chez les Saces (2). La plus belle venait de Caramanie (3).

Le pays des Saces, pays des Kirghiz de nos jours, le Caucase et la Caramanie sont bien dans les directions présumées à la suite de nos premières recherches.

Les conclusions de M. Cazalis de Fondouce sont : « Que la callaïs est de provenance étrangère, qu'elle a fait son apparition en Europe à la fin de l'époque néolithique et y a surtout

1. Les allées couvertes de Palmella.
2. Pays actuel des Kirghis.
3. Asie Mineure, ancienne Lycaonie et Pisidie.

été importée et utilisée dans les premiers temps de l'âge du bronze. La présence du bronze dans les grottes artificielles de la Provence et du Portugal ne lui laisse aucun doute à cet égard.

Ces observations rapprochent singulièrement de nous l'époque où la callaïs était un objet de luxe ou une puissante amulette aux yeux des peuplades encore à demi sauvages de la Bretagne et de la Provence.

Il est enfin une dernière et décisive preuve de l'origine orientale des populations auxquelles la Gaule doit la construction des monuments mégalithiques et des cités lacustres.

Je veux parler de l'introduction en Gaule des animaux domestiques.

Nous avons vu que durant les deux premières périodes de notre histoire, la période des alluvions et la période des cavernes, aucun animal, sauf le renne peut-être, qui disparaît complètement à la période suivante, n'avait été domestiqué par ces populations primitives.

Les animaux domesticables ne manquaient pourtant pas. Les habitants des cavernes chassaient le cheval (1), le bœuf (2), la chèvre, une espèce au moins de mouton et de sanglier.

A la fin de l'époque néolithique, au contraire, époque des dolmens et des cités lacustres, tous ces animaux sont des animaux domestiques.

Comment ce changement a-t-il eu lieu?

Si nous consultons M. André Sanson (3), la principale autorité en pareille matière, il nous dira que la plupart des races de chevaux et de bœufs figurant aujourd'hui dans nos haras et dans nos étables sont d'origine indigène. Nos chevaux per-

1. Plusieurs espèces.
2. Plusieurs espèces.
3. André Sanson, *Traité de zootechnie*, 5 vol. in-12. A la Librairie agricole, 26, rue Jacob; voir aussi Pétrement, *Les Chevaux dans les temps préhistoriques et historiques*, 1 vol. in-8. Paris, chez Germer-Baillière, 1883.

cherons seraient de race séquanaise (fig. 59) (1). Nos brabançonnais et ardennais, si prisés des gallo-romains et plus tard



Fig. 59. Races indigènes. (*Equus Sequanicus.*)

de nos chevaliers du moyen âge, de race belge.

Le bœuf auquel appartient la variété de Durham serait né chez les Bataves. M. Sanson le qualifie de *Bos Batavicus* (fig. 60, 61) (2).



Fig. 60 Races indigènes. Vache des Pays-Bas (*Bos Batavicus*



Fig. 61. Races indigènes. Taureau des Pays-Bas. (*Bos Batavicus.*)

Les principales variétés de la Suisse et de la Gascogne

1. André Sanson, t. III, p. 98.
2. Id., t. IV, p. 29.

auraient pris naissance dans les Alpes, *Bos Alpinus* (fig. 62 et 63) (1).



Fig. 62. Races indigènes. Vache des Alpes. (*Bos Alpinus.*)

Un certain nombre d'espèces d'ovidés, *Ariétens et Caprins*, semblent également d'origine indigène. M. Sanson reconnaît une race de moutons qu'il croit pouvoir qualifier de *Batavica* (fig. 64) (2).



Fig. 63. Races indigènes. Taureau des Alpes (*Bos Alpinus.*)

A une autre il impose le nom très significatif de *Arvernensis* (fig. 65) (3). Les rives de la Loire paraissent en avoir vu se développer une troisième. L'*ovis* ou *aries ligeriensis* (fig. 66). Les Pyrénées ont aussi leur variété (4), sous le nom d'*ovis Iberica*. M. Sanson reconnait, enfin, une *capra Alpestris*, originaire des Alpes (5).

1. Sanson, t. IV, p. 107.
2. Id., t. V, p. 34.
3. Id., t. V, p. 44.
4. Id., t. V, p. 61.
5. Id., t. V, p. 68.

La Gaule a aussi produit les *Suides*. Le *sus celte* est une des espèces aujourd'hui les plus répandues et les plus recherchés.



Fig. 64. Races indigènes. Mouton des Pays-Bas. *(Ovis Batavica.)*

Toutes ces espèces paraissent avoir été indubitablement domestiquées en Gaule (1).



Fig. 65. Plateau central. Races indigènes. (*Ovis Arvernensis.*)



Fig. 66. Bassin de la Loire. Races indigènes. (*Ovis Ligeriensis.*)

Mais elles l'ont été tardivement. Sous quelle influence? Sous l'influence des immigrants du nord-est, des immigrants du Caucase par la voie du Danube.

M. Sanson, qui recueille avec tant de soin toutes les traces de domestication indigène, ne nous dit-il pas (2), sans hésitation aucune : « qu'il est constaté que la domestication des animaux comme la civilisation humaine, a marché d'Orient en Occident, et qu'elle est partie de l'Asie. »

Et en effet, messieurs, à côté de ces espèces indigènes tar-

1. Le type de ces diverses races se retrouve dans nos terrains d'alluvions quaternaires.
2. Sanson, t. V, p. 124.

divement domestiquées et qui ne sont guère sorties de leur aire géographique primitive, nous rencontrons des espèces incon-



Fig. 67. Races importées d'Asie. (*Equus Asiaticus.*)

testablement asiatiques, contemporaines, on ne saurait guère en douter, des plus anciennes migrations aryennes. De ce nombre est en première ligne l'*Equus asiaticus* (fig. 67) (1) dont



Fig. 68. Races importées d'Asie. Taureau hongrois, de race asiatique. (*Bos Asiaticus.*)

les variétés se rencontrent encore aujourd'hui associées aux monuments mégalithiques, sur les landes de Bretagne, puis en Limousin (2), en Auvergne (3) et en Morvan (4).

1. Sanson, *Zootechnie*, t. III, p. 11.
2. Id., p. 28.
3. Id., p. 30.
4. Id., p. 37.

Le chien domestique, comme cette petite et fidèle race de chevaux bretons et limousins, nous est venu d'Asie. La Gaule et la vallée de Danube ont connu également le *Bos asiaticus* (fig. 68) (1) à propos duquel M. Sanson écrit ces lignes dignes de toute notre attention :

« L'histoire de l'extension de la race bovine asiatique se confond avec celle des migrations et des invasions humaines, depuis les temps les plus reculés.

« Il est certain que le berceau de cette race se trouve situé sur quelque point de l'extrême Orient, non loin des rivages de la mer de Chine ; que de là elle s'est étendue vers le Nord, d'où elle a été amenée sur les bords de la Caspienne dans les steppes des Kirghiz (2). En Egypte son introduction est antérieure aux temps de la IVe dynastie (4,000 ans environ avant notre ère).

« Après avoir franchi l'Oural, elle s'est étendue sur les steppes de la Russie méridionale et de là en Hongrie, puis dans le fertile bassin du Danube, en Podolie, en Bessarabie, en Roumanie, en Dalmatie, enfin en Italie et dans le delta du Rhône. Nous la retrouvons de nos jours dans la Camargue. »

Messieurs, je n'ai pas besoin de pousser plus loin cette enquête.

Il est difficile de ne pas admettre, après ces faits, que l'art de domestiquer les animaux sauvages nous a été apporté d'Orient par les premiers immigrants de race caucasique, aussi bien ceux qui pénétrèrent chez nous par le nord-est que ceux qui y entrèrent par la voie du Danube.

Tout concorde donc pour donner à ce grand mouvement de migration d'Orient en Occident, remontant *originairement* si haut dans le passé, très probablement au-delà des premières manifestations de l'industrie de la pierre polie, une imporance capitale dans l'histoire de la civilisation gauloise.

1. Samson, *Zootechnie*, t. IV, p. 133.
2. La Caramanie, d'où venait également la callaïs.

Vous devez, ce me semble, vous faire déjà une idée de la manière dont la Gaule a été peuplée.

A part les premières tribus, parmi lesquelles quelques-unes ont pu venir du sud-ouest, étant originaires d'Afrique ou de la mythologique Atlantide à laquelle on prête aujourd'hui une existence réelle, tous nos ancêtres sont venus de l'est et du nord-est, les uns par mer, les autres le long des côtes de la Baltique, les derniers par la vallée du Danube.

Les uns et les autres paraissent avoir été des constructeurs de dolmens, et il est possible que ceux du Caucase soient les brachycéphales de la Lozère.

Au congrès de Stockholm, une opinion a été émise suivant laquelle les dolmens ne seraient que le développement des cavernes sépulcrales, dû aux population indigènes de l'âge du renne. On y soutenait la non-existence d'un peuple des dolmens.

Je ne puis que répéter ce que je répondis à cette communication. Je copie le procès verbal :

« M. Bertrand, répondant à la communication précédente, dit que si l'on jette les yeux sur une carte, on suit la marche des dolmens de l'Orient à l'Occident. Mais en constatant ce fait, il n'a pas voulu dire que le peuple des dolmens ait parcouru ces contrées en semant partout des monuments. On peut seulement affirmer que ce ne sont pas les hommes des cavernes qui ont inventé les dolmens. C'est une race nouvelle qui en a apporté l'usage, en même temps que la pierre polie et les animaux domestiques...

« Dans quelle proportion sont intervenus ces nouveaux éléments ethniques? Nous ne sommes pas en mesure de le dire, et il se peut très bien qu'ils fussent dans le principe peu nombreux, s'imposant plutôt par leur supériorité morale que par le nombre, et que beaucoup de dolmens aient été élevés à leur imitation par les anciennes populations. »

Je n'ai rien à changer, rien à ajouter à cette opinion que j'exprimais en 1874, que je soutenais déjà en 1862. Peuple ou hommes de *dolmens* est une expression abrégée remplaçant

cette périphrase un peu trop longue : « Hommes nouveaux importateurs en Occident de l'usage des dolmens. » Je dirais aujourd'hui des dolmens, des céréales et des animaux domestiques. En ce qui concerne les animaux domestiques, nous pouvons en effet nous montrer plus explicites. Les faits parlent assez haut. Si le rôle des indigènes antérieurs aux races causasiques a été incontestablement très grand dans la révolution qui a fait passer les populations de la Gaule de l'état chasseur à l'état pastoral et agricole, leur éducation n'en a pas moins été faite par les immigrants des contrées asiatiques.

Nous sommes, à cet égard, complètement d'accord avec MM. Sanson et Piétrement ; nous dirons avec eux :

« Tout tend à démontrer que ce sont les populations primitives de l'Europe occidentale qui ont domestiqué les races animales propres à cette région, avec l'aide et les conseils, sous l'impulsion de leurs éducateurs les constructeurs de dolmens, beaucoup moins nombreux ; incontestablement possesseurs de bétail, puisqu'ils étaient agriculteurs, mais aussi certainement arrivés avec des troupeaux numériquement trop faibles pour couvrir les pays où ils vinrent s'installer.

« Il est clair, en effet, que si les hommes des dolmens eussent possédé assez de chevaux, de bœufs, de moutons, pour remplir l'Europe occidentale de leurs troupeaux, ils ne se fussent pas donné la peine de domestiquer les races animales sauvages qui en foulaient le sol telles que le cheval percheron, le cheval belge, l'âne européen, le bœuf des Pays-Bas, le bœuf vendéen, le bœuf du Jura, le bœuf des Alpes, et que si quelques individus appartenant à ces diverses races s'étaient ralliés à l'homme supposé possesseur des nombreux troupeaux venus avec les constructeurs de dolmens, le type de ces espèces perdues au milieu du troupeau aurait vite disparu par suite de leur croisement avec leurs congénères plus nombreux.

« La faiblesse numérique des troupeaux amenés dans l'Europe occidentale par les importateurs de l'usage de la pierre polie peut seule expliquer pourquoi la Gaule est couverte de

races domestiques la plupart naturelles à son sol, dont les races domestiques étrangères n'ont pu les déposséder (1). »

La conséquence de ces faits paraît être aussi que les premiers immigrants *Aryens* durent être en petit nombre et que l'invasion de la nouvelle ou des nouvelle races fut lente et progressive.

Je crois qu'il ne peut plus y avoir maintenant d'obscurité sur nos idées à cet égard.

Mais, messieurs, comme en pareille matière, où les documents sont si rares, il ne peut être permis de négliger aucune source d'information, je vous demanderai la permission d'ouvrir un nouveau chapitre que nous ne ferons qu'effleurer, touchant les superstitions populaires relatives à la pierre polie.

Notre but, ici, n'est plus de chercher des directions géographiques. Il faudrait pour cela choisir, comme exemple, un minéral dont la provenance fût bien connue et limitée. Or, les haches et instruments en pierre polie ont été fabriqués presque uniquement en pierres du pays, polies sur place. Nous en retrouvons partout les ateliers. Toutes les races, même les plus nobles, la race caucasique, comme les autres, ont passé par un âge de la pierre; aucune race n'a pu y échapper, la métallurgie, l'art de découvrir et de travailler les métaux n'étant pas un art inné, instinctif. L'humanité n'y est arrivée que par degrés. Nous ne pouvons donc pas nous aventurer dans une recherche des origines du polissage de la pierre.

Notre but est autre, nous voulons familiariser vos esprits avec deux vérités importantes et fécondes.

La première est la persistance de certains préjugés, à travers les siècles, même dans les pays les plus civilisés, persistance qui nous permet de traverser par la pensée toutes les couches de populations accumulées pour en voir le fond.

Ces vestiges des temps primitifs sont si nombreux qu'un

1. Piétrement, *Les Chevaux dans les temps préhistoriques et historiques*, p. 134.

ethnographe que nous aurons souvent l'occasion de citer, M. Edouard Tylor (1) a consacré tout un long chapitre de son curieux ouvrage sur la civilisation primitive à ce qu'il appelle la survivance des nations, c'est-à-dire aux superstitions et aux préjugés dont les racines se plongent dans le passé le plus lointain.

La seconde vérité est l'étendue géographique dépassant tout ce que l'on pourrait supposer à priori de ces superstitions anciennes.

Il y a là une preuve nouvelle et intéressante de la migration et du mélange des races.

Les préjugés attachés, de nos jours encore dans les pays les plus divers, à certains instruments de pierre polie mettant ces deux vérités en pleine évidence, nous avons cru devoir vous en dire un mot. Vous y trouverez également la preuve que le fond de nos populations n'a pas changé.

Nous prendrons pour principal guide M. Émile Cardailhac, auteur d'une excellente brochure sur *L'âge de la pierre dans les souvenirs et superstitions populaires.*

Il est d'abord une superstition presque universelle dans la monde, à savoir que les haches en pierre polie sont des pierres de tonnerre, des pierres de foudre, descendues de la nue sur la terre avec l'éclair.

M. Émile Cartailhac a constaté cette superstition en France, en Angleterre, en Allemagne, en Hollande, en Suède, en Islande, en Hongrie, en Bohême, en Sibérie. Nous sommes toujours ici dans les limites de la zone de nos relations naturelles. Mais aussi au Brésil, au Japon, en Chine, à Java et à Madagascar.

M. de Cartailhac fait observer, il est vrai, que l'odeur particulière qu'exalent les haches de petro-silex quand on les brise peut avoir été l'origine de cette superstition. Elle aurait pu, par suite, naître sur plusieurs points du globe, d'une manière indépendante.

1. Ed. Tylor, *La civilisation primitive.*

Mais il est des détails qui doivent appartenir à un même cycle de légendes.

Telle est la croyance que la pierre de foudre est un préservatif contre le tonnerre. Il suffit de posséder une pierre de foudre, croit-on dans plusieurs provinces de France, pour en être préservé. Même croyance existe en Suède. Dans ces deux pays, il n'est pas rare que des paysans, pour protéger leurs maisons, placent une hache de pierre ou un couteau en silex dans le mur ou sous le seuil de l'habitation.

On affirme que les matelots de la Manche voient venir les orages sans les redouter, si le coin de la foudre est caché dans la cabine du capitaine (1).

« Un jour, à Guernesey, M. Lukis avait augmenté sa collection d'une soi-disant pierre de tonnerre qui passait pour avoir des vertus merveilleuses. Mais dans la nuit un terrible orage se déchaîne. Le lendemain le paysan et sa femme vinrent en grande hâte redemander leur talisman, disant qu'ils n'avaient pas fermé l'œil de la nuit de crainte d'une catastrophe. »

« Nos offres les plus séduisantes, ajoute M. Cartailhac, n'ont pu nous faire céder une des plus mignonnes hachettes que l'on puisse voir. Elle appartient à un cultivateur de Mas-les-Comtes, près Saint-Affrique (Aveyron), qui la conserve dans un petit sachet en peau, à côté d'autres amulettes, des galets de variolithe (*petro di picote*) une goutte de mercure et une pyrite de fer. »

Cela rappelle la tombe du sorcier scandinave où l'on trouva un morceau de peau de vipère et une flèche en silex soigneusement enveloppés dans un sac de cuir (2).

Dans le Rouergue, dit M. Valadier (3), quelques bergers croient encore leur troupeau à l'abri du danger, et surtout des ravages de la foudre, lorsqu'ils ont pu se procurer une hache celtique en pierre ou même un fragment de hache qu'ils

1. Lukis, d'après M. de Cartailhac.
2. Tombe de l'âge du bronze scandinave.
3. D'après le Dr Closmadeuc, Soc. Polym. de Morbihan, 1873, p. 43.

appellent *peiro de Tro*, « pierre de tonnerre, » et qu'ils l'ont suspendue à la sonnette que porte la principale brebis, guide du troupeau. L'heureux possesseur d'un pareil talisman ne s'en défait jamais.

D'autres racontent, dit le Dr Closmadeuc, que quand quelque villageois rencontre une de ces haches, il se met à genoux, se courbe dévotement vers le sol et la ramasse avec sa propre langue.

Une autre superstition non moins remarquable était signalée à la Société des antiquaires de France par M. Edmond le Blant à une des séances de l'année 1875 :

« On me permettra, dit-il, de signaler à la compagnie des textes d'où il résulte que l'usage des flèches à pointes de silex existait encore au XVIe siècle en Angleterre, mais comme pointes de flèche des fées. Les recueils de vieux procès mentionnent fréquemment, à cette époque, des poursuites dirigées contre les sorcières qui se servaient pour leurs sortilèges de ces *elf arrow Keides*, dont on les accusait de frapper de mort soit directement, soit par voie magique, ceux qui étaient désignés à leurs coups. »

Walter Scott relève ce fait dans sa démonologie. Et, messieurs, la haute antiquité de ces usages ne saurait être mise en question. Qu'il me suffise de vous rappeler que l'évêque de Rennes Marbodnus, au XIIe siècle, composait un poème en vers latins sur ce sujet (*de Cerauniis*). Plutarque et Claudien parlent des *Ceraunix* et de leurs vertus ; Pline fait mention des pierres en forme de hache qui servent à conquérir les villes et à s'emparer des flottes(1).

Suétone raconte que Galba ayant vu la foudre tomber dans un lac des Cantabres(2) le fit fouiller et y trouva douze haches, signe manifeste de la souveraine puissance à laquelle il était destiné.

1. Cartailhac, l. c., p. 52.
2. La Tarraconaise actuelle en Espagne, aux sources de l'Èbre.

Enfin la vertu des pierres de foudre n'était pas ignorée des Chinois. On lit, avec étonnement, dans la grande encyclopédie de l'Empereur Kang-hi (1) : « La forme et la matière des pierres de foudre varient selon le pays. Les Mongols nomades des côtes de la mer orientale les emploient en guise de cuivre et de fer (2). Les unes ont la forme de hachette ou de maillets, les autres ressemblent à des couteaux; elles sont noirâtres ou verdâtres. Une chanson contemporaine de Tang dit qu'il y avait à Ya-men-si un grand Miao dédié au tonnerre auquel les habitants avaient la coutume d'offrir des présents pour obtenir de ces pierres. »

Vous voyez que rien ne se perd en ce monde, des idées et mêmes des folies humaines; elles se retrouvent presque toujours plus ou moins dissimulées dans quelque coin de nos vieilles sociétés : le tout est de les y découvrir.

Je ne pousserai pas plus loin ces citations que nous pourrions multiplier à l'infini.

Je ne puis pourtant résister à la tentation de vous faire part d'un souvenir personnel se rapportant à l'un des usages dont il a été question au début de cette leçon.

Vous avez vu que les cabanes du lac Prasias, en Pœonie, au dire d'Hérodote, étaient construites au moyen d'arbres coupés sur le mont Orbelos, par les derniers mariés de l'année. Or cette contribution frappée sur les jeunes hommes ayant récemment contracté mariage, je l'ai retrouvée en 1872 pratiquée dans une des vallées de nos Pyrénées.

A Bagnères-de-Luchon l'arbre de la Saint-Jean, autour duquel s'allume le feu traditionnel, doit être coupé dans la montagne par le dernier fiancé de l'année.

Il ne me paraît pas douteux qu'il y ait là une très ancienne coutume remontant peut-être au temps où les vieilles peu-

1. Cartailhac, *l. c.*, p. 12. Cette encyclopédie est du commencement du xviie siècle.

2. Ces populations étaient donc encore, au xviie siècle, à l'âge de la pierre polie.

plades celtiques se faisaient enterrer sur les hauteurs de Garin. Nous aurons sous peu occasion de parler de cet antique cimetière.

Résumons-nous, messieurs. Nous avons vu la Gaule se peupler lentement dans des conditions fort diverses.

Aux populations de l'époque des grandes alluvions ont succédé les nomades du renne, populations déjà fort mêlées, dont les unes passent aux yeux des anthropologistes pour mongoloïdes, les autres seraient, prétend-on, des Atlantes.

Un flot nouveau se répand sur l'Occident introduisant dans nos contrées avec la pierre polie, les cités lacustres, les monuments funéraires mégalithiques, les animaux domestiques et les céréales.

L'invasion paraît avoir suivi deux courants très différents, très distincts, remontant toutefois originairement à la même source.

Les uns, partis du nord-est, auraient suivi par terre et par mer les côtes septentrionales de l'Europe ; les autres, déjà établis au pied du Caucase, auraient remonté le cours du Danube.

Les indigènes ont été élevés par eux à un degré supérieur de civilisation qui les a fait passer de l'état de chasseurs nomades à celui de pasteurs et d'agriculteurs. La plupart des animaux sauvages domesticables ont été domestiqués par leurs soins.

Cette période, que je puis appeler la période de peuplement de la Gaule, s'est prolongée jusqu'au jour où la Gaule, d'abord isolée du monde civilisé, s'est trouvée tout à coup, par suite d'événement dont quelques-uns seulement nous sont connus, en rapport avec les peuples qui, en Orient et dans le bassin de la Méditerranée, l'avaient devancée dans la voie de la grande civilisation.

Le bronze, en effet, apparaît sous les dolmens et bientôt, avec éclat, dans les cités lacustres. Ces bronzes, nous pouvons les dater approximativement.

Nous sommes déjà à une époque indubitablement historique.

bien postérieure aux âges héroïques de l'Égypte et de l'Assyrie, à une époque où ces vieux empires étaient déjà presque en décadence.

C'est l'époque où les Phéniciens, puis bientôt les Hellènes, vont chercher l'étain aux Cassitérides, où s'élève à Jérusalem le temple de Salomon, où Athènes est fondée et Rome va l'être.

Les populations historiques que les Phéniciens et les Hellènes sont destinés à rencontrer sur nos côtes, à Marseille et à Corbilo (1), les Ibères, les Ligures ou Ligyens, les Celtes, commencent à se montrer; les Gaulois sont sur le Danube.

Nous aborderons cette seconde période vendredi prochain. Nous vous avons parlé jusqu'ici de la Gaule avant les métaux et de populations innommées pour nous; nous aurons désormais à vous entretenir de la Gaule après les métaux et de populations dont l'histoire nous a conservé les noms.

Le sujet de notre prochaine leçon sera : *Introduction des métaux en Occident; apparition des premières populations historiques.*

1. Aux embouchures de la Loire.

FIN DE L'AGE DE LA PIERRE

INTRODUCTION DES MÉTAUX

EN OCCIDENT

(VI[e] LEÇON)

Nous avons parcouru, jusqu'ici, la période que l'on pourrait appeler, comme je vous l'ai dit, période de peuplement de la Gaule. Après avoir assisté à la première apparition de l'homme, dont les traces les plus anciennes se rencontrent en nos contrées dans les terrains d'alluvion, nous avons reconnu sur plusieurs points du territoire, la présence de nomades, Atlantes ou Mongoloïdes, peut-être l'un et l'autre, dont l'existence était associée à celle du renne.

Enfin, avec l'arrivée des races caucasiques ou aryennes s'est montré à nous un sérieux essai d'organisation sociale caractérisé par les monuments funéraires mégalithiques, les cités lacustres, la domestication des animaux et l'usage des céréales.

Cette excursion, car le temps nous a manqué pour nous arrêter en route, cette excursion à travers les premiers âges nous a conduits jusqu'au jour où les métaux ont fait leur apparition en Occident.

Vous en avez déjà vu de beaux spécimens recueillis sous les dolmens ou allées couvertes. Je vous en présente de bien plus remarquables, provenant de la *couche archéologique* des cités lacustres, comme on dit en Suisse (1).

La période de peuplement de l'Ouest et d'émigration en

1. Voir ces specimens au musée de Saint-Germain, salle V.

masse des populations primitives d'Orient en Occident avait duré fort longtemps. Au moment où elle semble se ralentir, où les divers groupes, tant de la vallée du Danube que de la Gaule, semblent se constituer définitivement en tribus distinctes, *nationes*, suivant l'expression de César, nous sommes déjà au xe, sinon au ixe siècle avant notre ère. Les populations que nous envoyait le Nord-Est et le Caucase avaient déjà eu bien des contacts avec les grandes civilisations de l'Asie. On sait que l'art de la métallurgie était pratiqué depuis plus de trois mille ans avant l'ère chrétienne en Égypte, depuis un temps à peu près égal, sinon supérieur, dans la haute Asie et l'extrême Orient, depuis dix-huit cents ou deux mille ans dans l'Asie centrale, depuis quinze cents ans au moins, en Asie Mineure et dans les îles. Nous ne devons jamais oublier cette importante vérité historique. L'usage du bronze dans ces pays a pu devancer l'usage du fer, mais dès l'an 1400 avant notre ère le fer était connu et utilisé dans le monde hellénique (1).

Certains groupes, il est vrai, se sont volontairement abstenus de l'usage du fer pendant de longues années après cette époque. Les Scandinaves, en particulier, se sont obstinés à exclure le fer de leurs îles jusqu'après l'ère chrétienne; les Égyptiens ne s'en sont jamais servis qu'à regret. Ces exceptions ne tenaient point à une véritable ignorance, une ignorance forcée des secrets de fabrication.

Nous verrons que le fer, en Gaule, se montre, au contraire, à peu près en même temps que le bronze. Nous expliquerons bientôt ces anomalies.

Mais pourquoi, me demanderez-vous, la Gaule était-elle alors si arriérée? Pourquoi la population des dolmens, qui était, après tout, de race noble, dont l'intelligence nous est attestée par des faits nombreux, s'était-elle laissé devancer ainsi par ses frères d'Orient? Pourquoi pendant si longtemps avait-elle été sans communication efficace avec eux?

Nous en entrevoyons les causes sans pouvoir les préciser.

1. Ce fait nous est attesté par le témoignage des marbres de Paros, ligne 22.

L'état d'isolement de ces populations touche, en effet, à l'histoire primitive de l'Orient, encore si obscure, au premier démembrement des races dites caucasiques, faits sur lesquels nous ne possédons que de vagues conjectures. L'état social dans lequel l'avant-garde de ces races est arrivée en Occident témoigne que cet isolement existait déjà en Asie. Pourquoi ceux qui fuyaient ainsi vers les extrémités du monde, par terre et par mer, osons-nous dire, poussés assurément par de pressantes nécessités, auraient-ils fait dans leur nouvelle patrie des efforts de rapprochement qu'ils n'avaient pas faits quand ils étaient encore relativement à proximité de centres plus civilisés?

Il fallait que de nouveaux groupes orientaux entrés déjà dans la haute civilisation, vinssent par voie de commerce ou de conquête apporter à leurs congénères de l'Occident les éléments de progrès dont ces derniers étaient privés.

Mais, messieurs, il suffit de lire attentivement Hérodote et Polybe pour comprendre à quel point il était difficile de pénétrer chez les populations qualifiées de barbares. La Scythie, ce grand et vaste pays, nous avons déjà eu occasion de le dire, était un pays absolument inconnu avant les expéditions de Darius et d'Alexandre. Les Milésiens qui avaient fondé Olbia à l'embouchure du Borysthènes, au fond de la mer Noire ; ceux qui, plus hardis, s'étaient avancés jusqu'au Rha sur la mer Caspienne, se contentaient de communiquer avec les nations du Nord, avec les pays de l'or, des fourrures et de l'ambre, à l'aide d'intermédiaires indigènes. Et ces intermédiaires, pour pénétrer jusque chez les Issédons et les Arimaspes, avaient besoin de connaître sept langues différentes(1). Polybe, si rapproché de nous(2), n'avoue-t-il pas que si l'on tire une ligne partant de l'embouchure du Narbo (l'Aude) et gagnant le Tanaïs par la vallée du Danube, tout ce qui est au-dessus de cette ligne, est pays inconnu. « Et ne croyez pas, ajoute-t-il, que l'on puisse, même au prix de très grands sacrifices, pénétrer dans ces contrées. Les Grecs dans

1. Hérodote, liv. IV, ch. 24.
2. Polybe est né 204 ans av. J.-C.

les temps anciens n'ont pas été plus favorisés que nos contemporains. Ils n'ont même pas tenté ces explorations, faute d'y pouvoir réussir; car si les dangers sur mer sont grands et nombreux, sur terre ils l'ont toujours été bien davantage(1). »

La conquête seule, la conquête armée, ou l'établissement dans le pays de groupes nouveaux, suffisamment compacts et fortement organisés, sur des points restreints du territoire, pouvaient transformer les nations que l'antiquité confondait sous le nom générique de Barbares.

Le commerce et les missions religieuses y eussent été impuissantes et n'ont eu, en effet, qu'une action très limitée. La force de résistance du Barbare arrivé à un certain état de développement social, est extraordinaire. Toute innovation apportée par l'étranger, même la plus utile, lui est suspecte; à plus forte raison quand il possède les richesses les plus indispensables à l'existence, les animaux domestiques et les céréales. « Le Barbare, dit M. Tylor (p. 185), est obstinément conservateur : il a plus de foi dans la sagesse de ses ancêtres que dans les faits les plus évidents. »

Ces digressions, messieurs, m'ont paru nécessaires. Vous serez moins étonnés, maintenant, de retrouver la Gaule, après la première introduction du bronze et partiellement du fer, à peu près dans le même état qu'à l'époque où la pierre polie régnait sans partage.

Les mœurs générales n'ont pas changé. Il semble même que les premiers rapports de la race des dolmens avec les représentants de civilisations plus avancées aient eu surtout pour effet de surexciter leur émulation dans le sens de leurs vieilles coutumes, sans les pousser à en sortir.

Les plus belles sépultures mégalithiques où figure encore la pierre polie sont, en effet, celles où le bronze commence à paraître. Cette opinion n'est pas seulement la mienne : elle est celle de M. Cazalis de Fondouce, elle est celle de M. Frédéric de Rouge-

1 Polybe, l. III, ch. 58. — Consultez Heeren (*Politique et commerce des anciens*, I, p. 80) sur l'impossibilité où l'on était dans l'antiquité de voyager en Orient et en Europe en dehors de la Gaule et de l'Italie, sinon par caravanes.

mont(1) qui déclare qu'à son avis, « les mégalithes gaulois ont été érigés en très grande partie pendant l'âge du bronze et auraient vu leur nombre s'accroître pendant celui du fer » ; elle est celle de M. James Fergusson qui voudrait même rajeunir outre mesure nos monuments(2) ; trois savants placés à des points de vue très différents et dont l'opinion doit être prise en grande considération.

L'ouest de la Gaule, surtout, resta longtemps immobile. Les rites funéraires ne furent point atteints.

Quelle est, en effet, la provenance des premiers objets de bronze, de ceux qui peuvent être contemporains de l'âge de bronze scandinave(3) ? Sous quelle influence paraissent-ils avoir été introduits en Gaule ?

Ces provenances sont : Les *monuments mégalithiques*, les *cités lacustres*, le *lit des rivières*, les *cachettes*, les *tumulus* où déjà paraît le fer.

Le nombre des *monuments mégalithiques* sous lesquels des objets de bronze ont été découverts atteint aujourd'hui la centaine, si nous ne comptons que ceux où se sont rencontrés des objets de bronze importants. Ils dépassent deux cent cinquante, si nous tenons compte des sépultures qui, comme celles de la Lozère et de l'Aveyron, renferment quelques grains de bronze, perles ou amulettes, mêlés à des parures où domine la pierre, ce qui est beaucoup sur un millier à peine de monuments explorés.

Ces deux cents ou deux cent cinquante monuments sont répartis entre une quinzaine de départements, savoir :

L'Ardèche, l'Aveyron, les Bouches-du-Rhône, les Côtes-du-Nord, le Finistère, le Gard, l'Hérault, le Lot, la Lozère, le Maine-et-Loire, la Manche, l'Oise, la Haute-Savoie, le Tarn-et-Garonne, la Vendée(4).

1. Fréd. de Rougemont, *L'âge du bronze*, p. 319.
2. James Fergusson, *Rude Stone Monuments*, traduction par l'abbé Hamard, sous le titre de *Les monuments mégalithiques de tous pays*.
3. Nous verrons qu'il y a eu réellement un âge du bronze en Scandinavie.
4. M. Ernest Chantre, dans ses *Études sur l'âge du bronze*, a calculé que les seuls dolmens de la région des Cévennes avaient procuré à leurs explorateurs

Les *stations lacustres* du bronze, les lacs de Zurich, de Bienne, de Neuchâtel, de Genève, de Morat, de Sempach, d'Annecy, du Bourget et le lac de Garde, en Italie (qui ne saurait en être séparé) nous offrent une récolte bien autrement abondante.

La plupart de ces bronzes lacustres, les armes surtout, et particulièrement les épées, touchent à la perfection. L'alliage est l'alliage le plus pur (neuf parties de cuivre contre une partie d'étain). Les formes en sont élégantes, je dirais helléniques; ce sont celles que l'art étrusque a choisies et placées dans la main des héros d'Homère. L'ornementation de certains bijoux est rehaussée à l'aide de combinaisons d'ambre, de corail et d'étain. Sur un bracelet se remarque une incrustation de fer.

Le petit volume de Desor sur les *Palafittes du lac de Neuchâtel*, sa grande publication, *Le Bel Age du bronze lacustre*, vous édifieront sur la valeur artistique et industrielle de ces productions.

La source la plus abondante pour les objets de bronze, après les cités lacustres, est le *lit des rivières* ou la *tourbe des marais*. Les plus belles armes de nos musées ont cette origine, et le fait n'est pas particulier à la Gaule : la même observation a été faite en Danemarck et en Irlande; M. Worsaæ a même démontré que plusieurs de ces enfouissements étaient intentionnels et qu'à côté des armes de bronze se rencontraient parfois des vases d'une forme particulière, des vases liturgiques. Il en a conclu que ces dépôts étaient des offrandes aux divinités des fleuves et des lacs.

Des textes relevés par MM. Worsaæ, Beauvois et Waldemar Schmidt donnent à ces conjectures un haut degré de vraisemblance.

On peut admettre sans trop de hardiesse, disait M. Worsaæ à une séance de la Société des antiquaires du Nord(1), que « la plupart des trouvailles faites dans les lacs, les tourbières, le lit des rivières, ou sous de grosses pierres, du moins les plus caractéristiques doivent incontestablement leur origine à des pratiques reli-

591 objets de bronze de diverse nature; la plupart, il est vrai, de peu d'importance, constituant un *septième* environ du mobilier funéraire (2e partie, p. 60.)

1. *Mém. de la Société des antiq. du Nord à Copenhague*, 1866, p. 71.

gieuses et qu'elles représentent notamment des offrandes en l'honneur des divinités des eaux. Quelques découvertes faites dans les champs sous de grosses pierres ont le même caractère (1). » Cette opinion explique comment il se fait que les objets en bronze, là où ils sont nombreux, soient accompagnés d'os d'animaux, de débris de poterie et de charbon ; que dans les tourbières on rencontre, de temps en temps, de grands pains de parfums, indiquant des offrandes aux dieux ; qu'on y trouve en même temps un si grand nombre de coupes et de vases d'or.

M. Waldemar Schmidt fait remarquer (2) que des squelettes de chevaux se sont souvent rencontrés près des armes brisées, et M. Streenstrup a déclaré, après examen scrupuleux, que ces chevaux portaient les traces de blessures faites avec l'épée. Enfin certains de ces objets avaient été fixés à des pieux au fond de ces tourbières à l'aide de chaînes.

Ces mœurs sont bien, d'ailleurs, celles des populations guerrières du Nord, Hyperboréens, Scandinaves, Cimbres ou Gaulois, telles que les historiens nous les ont dépeintes.

Si nous n'avons pas ici le témoignage d'Hérodote, puisque de son temps le Nord était le pays des ténèbres historiques, nous avons le témoignage de Tite-Live (3).

Tite-Live vient de raconter les exploits des Gaulois à la bataille de l'Allia en 387 (4): « Les vainqueurs, dit-il, furent d'abord étourdis et comme stupéfaits de leur victoire. Ils n'osaient avancer, craignant des embûches ; puis rassurés ils se mirent à dépouiller les morts suivant l'usage de leur nation, dressèrent en trophée toutes les armes et les enfouirent sous des tumulus. »

Le fait signalé par Justin et par Strabon ; cet amas d'or que les Tectosages jettent en offrande aux dieux dans le lac, introuvable jusqu'ici, de Toulouse, au retour de l'expédition de Delphes, a le même caractère.

1. Ces pierres, suivant M. Worsaæ, étaient adorées comme des divinités.
2. *Le Danemark à l'Exposition universelle de 1867.*
3. Tite-Liv., liv. V, ch. 39.
4. Ou 390, suivant d'autres calculs.

Nous possédons un texte encore plus précis. Cette fois il s'agit des Cimbres. J'ouvre Paul Orose (1) et j'y lis :

« Les Cimbres vainqueurs (2), maîtres des deux camps romains, par un sentiment de sauvage superstition, détruisent tout ce qui tombe en leur pouvoir. L'or et l'argent sont jetés dans le fleuve, les armes, les cuirasses, les phalères sont brisées et foulées aux pieds. Les chevaux eux-mêmes sont précipités dans le gouffre. Les cadavres des Romains suspendus aux branches des arbres, leurs vêtements lacérés, en sorte que les vainqueurs ne profitèrent en rien du butin. »

Ces mœurs étaient encore celles des Gaulois au temps de César (3).

« Les Gaulois vouent généralement les dépouilles de l'ennemi au dieu Mars. Après la victoire ils immolent tous les animaux qu'ils ont pris vivants et déposent en tas le reste du butin dans des lieux consacrés. On peut voir dans beaucoup de cités des tertres de cette espèce, et rarement il arrive qu'au mépris de la loi religieuse un Gaulois ose dissimuler une partie de son butin, ou toucher à celui qui a été déposé ; crime puni, d'ailleurs, d'une mort terrible. »

Ces textes, messieurs, sont assez significatifs. Il nous paraît probable que les intéressantes découvertes de Billy, Brevannes, Eygenbilsen, Vaudrevanges, étaient des offrandes et font partie de ce que l'on pourrait appeler la part des dieux (4).

A ces quatre sources, les *sépultures mégalithiques*, les *cités lacustres*, les *rivières et marais*, les *dépôts sacrés*, s'ajoutent deux autres catégories, les *cachettes de fondeur* et les *tumulus funéraires*. Ces tumulus, disons-le de suite, appartiennent tous à l'âge du fer.

Les *cachettes de fondeur* sont assez nombreuses, il en est de très importantes. Le dépôt de Larnaud (Jura) (5) contenait quinze

1. Liv. V, c. 16. Paul Orose est un écrivain chrétien du IVe siècle.
2. L'an 648 de Rome.
3. J. Cæsar. *De bello Gallico*, VI, c. 17.
4. Voir ces découvertes salle V au musée de Saint-Germain.
5. Découvert en 1865, actuellement au musée de Saint-Germain, salle V, vitrine centrale.

cents pièces environ. Ce dépôt est actuellement au musée de Saint-Germain, où chacun peut l'étudier.

Les cachettes de ce genre sont particulièrement intéressantes en ce qu'elles donnent des synchronismes précieux et nous montrent quelles sont les formes diverses qui à la même époque étaient en usage. Elles témoignent aussi de l'existence de certains centres de fabrication, ou d'entrepôt. Un beau moule de hache en bronze faisait partie du dépôt sacré de Vaudrevanges. Toutefois les bronzes fabriqués en Gaule ont paru à tous ceux qui ont étudié la question avec soin, constituer une minorité, en comparaison des bronzes importés du dehors.

Les bronzes recueillis sous les *tumulus funéraires* nous sont d'un autre enseignement.

Tous ces tumulus sans exception sont, en Gaule, de l'époque du fer. L'épée de bronze et l'épée de fer d'un type primitivement calqué sur l'épée de bronze s'y rencontrent associés. Nous pouvons, nous devons en tirer deux conclusions.

La première est que les épées de bronze étaient encore en usage en Gaule, après l'introduction de la *civilisation du fer*; je dis civilisation à dessein. La seconde, c'est qu'il n'existe point en Gaule de sépultures intermédiaires entre les sépultures mégalithiques et les tumulus de l'âge du fer. Les rites funéraires pendant cette époque de transition s'étaient maintenus ce qu'ils étaient antérieurement. L'époque de transition a donc dû être très courte (1). Entre les deux périodes, âge de la pierre polie, âge du fer, aucun monument n'existe, attribuable à un âge du bronze pur.

Il n'y a donc point eu d'âge du bronze en Gaule, un âge du bronze comme dans les pays scandinaves.

Tournons, en effet, nos regards vers le Danemark, où l'âge du bronze est si bien constaté.

Quel spectacle ce petit pays nous présente-t-il? Là point d'hé-

1. Ces conclusions paraîtront tout à fait légitimes à ceux qui savent avec quelle facilité les Gaulois, à toutes les époques où une influence étrangère sérieuse a agi sur eux, se sont empressés de modifier leurs coutumes ; époque mérovingienne, époque romaine, après l'époque des tumulus dont nous nous occupons ici.

sitation. A la période, aussi nettement caractérisée qu'en Gaule, des monuments mégalithiques, succède, à la suite d'une révolution peut-être lente et progressive, mais dont l'évolution a été relativement courte, une époque du bronze dont la durée ne saurait être évaluée à moins de sept ou huit siècles, cette époque n'ayant pris fin qu'au milieu du IIe siècle de notre ère.

A la suite de l'introduction définitive du bronze en Danemark, un changement radical se manifeste, particulièrement sensible dans la modification des rites funéraires. Il est difficile de n'y pas voir la marque d'une invasion étrangère victorieuse, de l'introduction dans le pays d'une race nouvelle.

En Danemark, si la sépulture de l'âge du bronze est encore imposante, elle diffère très sensiblement de la sépulture de l'âge de la pierre. Plus de chambre mégalithique, plus d'inhumation, sinon chez des groupes très restreints d'un caractère spécial (1). Le rite de l'incinération triomphe.

Or, cette substitution d'un rite à un autre dans un ordre de faits qui tient à nos sentiments les plus intimes et les plus chers, à nos traditions les plus sacrées, est toujours l'indice d'une révolution profonde dans les idées et dans les mœurs.

Permettez-moi d'insister sur ce point. Nous allons faire encore un détour, sans perdre de vue la Gaule, puisque avec l'introduction des métaux s'y montre aussi çà et là, le rite de l'incinération.

Rien n'est plus intéressant et plus instructif que l'étude des rites funéraires. Le rite funéraire est un des signes les moins trompeurs de détermination des groupes sociaux. La science des tombeaux, suivant la remarque de Jorio, est la science par excellence des archéologues. Il y aurait là matière, non pas à une leçon, mais à une série de leçons des plus instructives. Je traiterai ce sujet avec développement une autre année; je me bornerai, pour le moment, à quelques considérations générales que je vous prie de vouloir bien graver dans vos esprits.

1. Ceux qui se faisaient enterrer dans des troncs d'arbres, conformément à certaines habitudes des populations du Caucase.

Et d'abord la valeur religieuse et sociale des rites funéraires, dans la plupart des groupes indo-européens, aryens ou iraniens, est un fait historique indiscutable.

Les législateurs des premiers temps s'en sont tous préoccupés. Certains rites étaient imposés, certains autres rites absolument interdits.

Chez les Perses, sectateurs de Zoroastre, adorateurs du feu, les rites de l'inhumation et de l'incinération étaient également défendus. Les cadavres étaient abandonnés aux vautours, en plein air, sur des arbres ou dans des tours sans toit, usage qui s'est perpétué jusqu'à nos jours chez les Parsis.

Un chapitre (le ch. I) du Vendidad, de rédaction très ancienne, nous apprend qu'à la treizième station de l'exode des Iraniens vers la Perse, le fléau envoyé par Ahriman qui les persécute est la crémation des corps. Il leur faut quitter une terre souillée par de si abominables coutumes. La vénération des anciens Perses pour le feu, fils de Ahura-Mazda et symbole ou émanation de sa grandeur, explique suffisamment ces préceptes.

Les Perses du temps de Darius attachaient encore une telle importance à ces prescriptions de leur religion, que, suivant Justin, un des articles du traité imposé aux Carthaginois après leur défaite vers l'an 500, était qu'ils renonceraient à la pratique inhumaine des sacrifices humains, et inhumeraient les corps au lieu de les incinérer. *Potius obruere corpora terrâ quam cremare a rege jubebatur* (1).

Dans l'Inde au contraire, chez les Aryens, l'incinération était le rite agréable à Indra. Aujourd'hui encore les brahmanes incinèrent, quelques sectes jettent les cendres dans les fleuves sacrés. Se faire inhumer serait une abomination pour un brahmane.

Les races dravidiennes, au contraire, et touraniennes, les races inférieures habitant l'Inde paraissent avoir toujours inhumé.

L'inhumation pourtant n'était pas repoussée par tous les groupes aryens. On sait qu'on ne brûla pas le corps de Numa, parce

1. Justin, l. XIX.

qu'il l'avait défendu (1). Numa suivait en cela la tradition des orphiques et de Pythagore (2). Les sectateurs d'Apollon à Délos se faisaient inhumer. L'inhumation ou l'incinération en Grèce était chose absolument obligatoire.

Le corps abandonné à l'injure des éléments errait, croyait-on, éternellement sur les bords du Styx sans pouvoir pénétrer dans les Champs Élysées. Qui ne connaît la terrible sentence portée contre les dix généraux athéniens vainqueurs des Spartiates à la bataille des Arginuses (3)? Une tempête violente les avait empêchés de recueillir et d'ensevelir leurs morts. La peine capitale fut décrétée contre eux par le peuple et ils furent exécutés (4). Il y eut donc dans l'origine parmi les populations de race caucasique, trois rites funéraires bien tranchés avec lesquels on ne transigeait pas, trois rites rivaux, je puis dire ennemis.

Le rite de leurs ancêtres a toujours été respecté par les groupes restés purs. L'histoire et l'archéologie le démontrent, nous pourrions affirmer que les Colchidiens du Phase étaient des Iraniens, des sectateurs de Zoroastre, sur la foi seule du récit suivant des *Argonautiques* (5).

« Aussitôt Jason et le fils de Phryxus s'élancèrent du vaisseau et, marchant au milieu des joncs et de l'eau, ils gagnèrent le rivage et arrivèrent dans une plaine portant le nom de Circé. Elle était couverte de saules et de tamarins, auxquels étaient suspendus par des chaînes des cadavres sans nombre. Car telle est la coutume des habitants de la Colchide. Ils regardent comme un crime abominable de brûler les corps des hommes et il n'est pas permis de les couvrir de terre (6). On les enferme dans des peaux de bœufs qui n'ont point été préparées ; on les attache à des arbres et on les laisse ainsi suspendus loin de la ville. Cependant

1. Plutarque, trad. Dacier, t. I, p. 347.
2. Chaignet, *Vie de Pythagore*, t. I, p. 120.
3. 406 av. J.-C. Cf. Thucydide.
4. Diodore, XIII, ch. 102.
5. Apoll. de Rhodes, *Argon.*, ch. III, v. 200.
6. Les Persans adorant la terre, comme ils adoraient le feu, ces préjugés sont très logiques.

la terre ne perd pas pour cela ses droits, mais les femmes sont seules déposées dans son sein (1). »

Cette distinction de rite entre hommes et femmes s'est rencontrée dans plusieurs sépultures anciennes. Dans le fameux tumulus de Peccatel (Mecklembourg), le Dr Lintz fait observer que l'homme était inhumé et la femme incinérée.

Il ne faut donc avoir aucune idée de la personnalité des tribus primitives pour croire qu'elles brûlaient ou inhumaient leurs morts indifféremment. Dès qu'on pénètre un peu avant dans l'antiquité, dès qu'on se trouve en présence de groupes bien définis non encore fondus dans la confusion des villes, on trouve des cimetières sans mélange de rites.

Les Pré-Étrusques incinéraient comme les Pélasges. Les Étrusques de la belle époque, l'aristocratie étrusque inhumait (2). A Albe, à Chiusi, à Felsina, à Pise les premières populations incinéraient. Les populations primitives de la haute Italie suivaient le même rite.

L'incinération, m'écrivait Conestabile en 1874 (3), me semble très bien établie pour toutes les populations italiques du cycle grécotroyen.

Conestabile croit au contraire que les Ligures inhumaient (4).

Dans les villes comme Rome, composées d'éléments hétérogènes, les deux rites étaient pratiqués (5). Mais vous savez bien que même dans ces villes, aux temps primitifs, les tribus vivaient souvent complètement séparées, divisées par quartiers, chaque tribu gardant ses dieux distincts. Dans les villes tout à fait mixtes elles-mêmes, comme Rome, chaque famille conservait ses traditions. Dans la famille Cornelia, suivant Pline (6), Sylla fut le premier de sa *gens* que l'on incinéra. Les Cornelii inhumaient de

1. Ces femmes devaient être des esclaves appartenant à un autre rite.
2. Cf. Conestabile, *De l'incinération chez les Etrusques*. Lettre à M. Alex. Bertrand. (Tirage à part de la *Revue arch*. 1874.)
3. Lettre manuscrite.
4. On a signalé, en effet, plusieurs cimetières ligures à inhumation.
5. C'est cette confusion, sacrilège aux yeux des groupes purs, qui donna naissance à la légende que Rome devait son origine à un asile composé de malfaiteurs.
6. Pline le natural., VII, c. 54.

père en fils : Sylla voulut être inciné de peur du talion, car il avait fait déterrer le cadavre de Marius. La famille Cornelia, s'il faut en croire Forcellini (1), était d'origine ligurienne.

Les deux rites au temps d'Ulpien, vers 230 de notre ère, étaient usités simultanément, ce qui ne veut pas dire indifféremment, en Italie. *Ubi corpus ossa ve hominis condita sunt*, dit un texte de loi (2). Mais au milieu du IVe siècle, sous l'influence des idées chrétiennes, l'ustion avait presque complètement disparu : *Licet urendi corpora defunctorum nostro sæculo mos nullus sit*. De notre temps, dit Macrobe, l'usage n'est plus d'incinérer (3).

La révolution qui, en Scandinavie, substitua l'incinération à l'inhumation, mérite donc qu'on en tienne grand compte.

Il n'est pas indifférent de constater que le changement de rite fut au contraire en Gaule, au moment où apparaît le bronze, tout local et partiel; l'inhumation ne cessa pas de dominer dans la majeure partie du pays.

Nous avons pourtant vu l'incinération se montrer sous quelques dolmens du Finistère et des Côtes-du-Nord, où se sont trouvés également des objets de bronze, puis dans la Lozère sous des monuments et dans des conditions analogues (4).

Qui pourrait hésiter à reconnaître dans ces faits une influence étrangère?

Nous ne connaissons pas le rite funéraire des cités lacustres. Peut-être comme les Colchidiens, les tribus lacustres avaient-elles une égale horreur de l'incinération et de l'inhumation, et n'avaient-elles point de cimetières?

En résumé la Gaule ne possède point de sépultures de l'âge du bronze. Les seuls cimetières à incinération qui s'y rencontrent aux époques primitives appartiennent déjà à l'âge du fer, comme nous le verrons dans une de nos prochaines leçons.

1. Forcelleni, S. V. Cornelianus.
2. Ulpien, leg. II, § I.
3. Macrobe, VII, c. 7.
4. La proportion des inhumés aux incinérés sous les dolmens de la Lozere est, d'après le Dr Prunières, de 66 pour les inhumés, de 28 pour les incinérés, sur 94 sépultures explorées. Dans quatre sépultures il y avait superposition, l'urne à incinération se trouvait au-dessus d'un squelette.

Il n'y a donc point eu, nous le répétons, d'âge du bronze en Gaule. La Gaule a reçu par le commerce ou à la suite d'essais de missions religieuses des objets de bronze en plus ou moins grande abondance ; elle n'a point, comme le Danemark, été atteinte par cette innovation jusque dans les profondeurs de son être.

J'ajouterai que cela étant, il nous est presque impossible de dater les objets de bronze, même les armes que possèdent nos musées.

La salle VI du musée de Saint-Germain, où se trouve réuni le mobilier funéraire de nos plus anciens tumulus, contenant tous du fer, renferme plusieurs épées de bronze identiques aux épées découvertes dans le lit de nos rivières. Pourquoi ces épées, que nous livre un terrain banal, seraient-elles d'une autre époque que les épées de ces tumulus qui sont de l'âge du fer ?

Et si les dépôts qui nous ont paru être la part des dieux avaient effectivement ce caractère, s'ils constituaient l'offrande du vainqueur à la suite d'un heureux combat, qui peut nous dire si ce vainqueur n'était pas un héros aux armes de fer ?

Enfin si, comme le pensait M. Desor, les cités lacustres étaient des magasins, des magasins destinés au commerce du bronze, de quel droit conclure de cette accumulation d'objets d'une même nature que, en dehors des lacs, le fer n'était pas déjà répandu chez d'autres tribus ?

Je dis plus. La vraisemblance est que les cimetières appartenant à la période que l'on est convenu d'appeler le premier âge du fer, dans la haute Italie, les Pyrénées et l'Armorique, sont plus anciens que les cités lacustres du bronze. Nous espérons pouvoir bientôt vous le démontrer

Mais si l'introduction en Gaule du beau bronze lacustre, du bronze de nos trésors ou cachettes n'est pas la conséquence d'une invasion, ni même le résultat de l'établissement dans le pays de groupes restreints assez fortement organisés pour que leur influence ait suffi à changer les mœurs des populations indigènes ou antérieures, comme l'ont fait les Romains et les Francs ; si nous avons uniquement ou presque uniquement affaire à un développement des relations commerciales ; d'où

nous venait ce bronze? Pourquoi, s'il est si récent relativement, s'il appartient, ce qui est probable, aux VIIe, VIIIe ou IXe siècles au plus avant notre ère, pourquoi, dis-je, le fer, répandu depuis deux ou trois siècles dans la Méditerranée (1), d'usage commun en Orient depuis longtemps déjà, ne fait-il pas son apparition dans l'Europe occidentale en même temps que le bronze?

Ici nous vous demandons de nouveau la permission d'ouvrir une parenthèse.

Nous avons dit que l'art de la métallurgie remontait en Orient à l'époque la plus reculée, que sans parler du Tubal-Caïn de la Genèse, les fouilles exécutées en Égypte et en Chaldée en donnent des preuves irréfutables. Je dis l'art de la métallurgie et non pas seulement l'art de travailler le bronze, parce qu'il est à peu près certain que l'art de travailler le fer est en Orient aussi ancien que l'art de fabriquer le bronze. C'est, au moins, l'opinion très ferme d'un des savants les plus versés dans la connaissance du haut Orient, mon confrère et ami M. Jules Oppert.

Je mets sous vos yeux le moulage d'une statuette de bronze (2) découverte sur les bords de l'Euphrate, statuette couverte d'inscriptions cunéiformes, appartenant à une série connue et remontant au minimum au XVIIe siècle avant notre ère. M. Oppert fait même remonter ce bronze beaucoup plus haut aux temps du roi Koudourmapouk dont il lit le nom sur l'inscription.

Vous parlerai-je des bijoux de la reine Aah-Hotep, de la dix-huitième dynastie, 1700 ans (3) avant notre ère? Vous les avez tous admirés à l'Exposition universelle de 1867.

Les marbres de Paros, enfin, ne nous disent-ils pas que l'art de travailler le fer fut importé en Grèce 1481 ans avant notre ère?

Les métallurgistes apportaient ces précieux secrets d'Asie Mineure.

Je parle d'un art secret, et je m'explique. C'est là, en effet,

1. Cf. les vers de l'*Odyssée* parlant du commerce du fer.

2. Voir au Louvre l'original dans la salle du bronze, vitrine centrale, et dans Longpérier, œuvres complètes, t. III, p. 333 l'article intitulé *Les plus anciens bronzes du monde*. Voir aussi les antiquités chaldéennes rapportées de Bassora par M. de Sarzec.

3. Voir *Résumé chronologique de l'Histoire d'Égypte*, par Arthur Rhône p. 17.

un point très important pour la solution des questions qui nous occupent. Une vérité peu connue, mais démontrée aujourd'hui avec évidence, est que la métallurgie fut, dans l'origine, un art lié à l'existence de certaines tribus ou associations semi-religieuses, semi-militaires. Le siège primitif de ces corporations paraît avoir été la haute Chaldée, les gorges du Caucase, puis les montagnes de la Phrygie (1).

Ces métallurgistes étaient considérés comme des enchanteurs et des magiciens. « Là (en Asie Mineure), les enchanteurs de l'Ida (2), ἔνθα Γόητες Ἰδαῖοι, les Phrygiens, hommes montagnards, avaient fixé leur demeure : Celmis et le grand Damnaménée et l'irrésistible Acmon (3), serviteurs industrieux de la montagnarde Adrastée (4), qui les premiers trouvèrent, dans les bois des montagnes, l'art de l'ingénieux Vulcain, le fer noir, le portèrent au feu et produisirent une œuvre des plus remarquables (5). »

Le scholiaste d'Apollonius de Rhodes nous dit que ces montagnards n'étaient autres que les Dactyles, d'origine barbare, probablement scythique, d'après Clément d'Alexandrie (6).

A côté des Dactyles Idéens se montrent les Cabires.

Lorsque Rhéa lève l'armée que Bacchus doit diriger contre les Indiens (7), les premiers soldats qu'elle fait appeler sont les Cabires de Lemnos, habiles dans la forge. Fils de Vulcain, les Cabires, comme les Telchines, avaient laissé des traces de leur passage en Phrygie où une montagne de la Bérécynthie (8) portait

1. Ces réflexions ne s'appliquent pas, bien entendu, à l'extrême Orient, la Chine et la Mongolie, pays sur lesquels les renseignements nous manquent, bien que nous sachions de source certaine que la métallurgie y florissait dès une époque très reculée.

2. Rossignol, *Les Métaux dans l'antiquité*, p. 16. Cf. Strab., X, p. 472, et Scholiaste d'Apoll. de Rhod., *Argonaut.*, I, v. 1129.

3. On sait que Ἄκμων en grec signifie enclume.

4. Divinité locale ; l'une de celles auxquelles Rhéa avait confié le jeune Jupiter.

5. Ces vers sont tirés de *La Phoronide*, fragment d'un poème presque aussi ancien que les poèmes d'Homère et d'Hésiode.

6. Suivant Aristote, l'inventeur de la métallurgie était le Lydien Scythès.

7. Nonnus, *Dionysiaques*, XIV, 17, 19, et Rossignol, *l. c.*, p. 56. — Le poème de Nonnus est une compilation où sont entrés beaucoup de récits appartenant à des poèmes de haute antiquité.

8. Cf. Démétrius de Scepsis cité par Strabon, X, p. 472.

leur nom. Aux Cabires, il faut ajouter les Corybantes et les Curètes.

Les Corybantes, d'après Strabon, furent donnés à Rhéa par les Titans comme des serviteurs armés venus de la Bactriane (1), selon d'autres de la Colchide. Phérécide (2) dit qu'ils étaient fils d'Apollon. Les Curètes, suivant l'auteur de la *Phoronide*, étaient phrygiens.

Vous savez tous qu'une des faces du fameux autel conservé au musée du Capitole représente les Curètes (3) armés, coiffés du casque et frappant leurs boucliers de leurs épées, en présence de Rhéa; tandis que, entre ces serviteurs, Jupiter est allaité par la chèvre Amalthée (4). Diodore dit d'eux : « On raconte que les Curètes imaginèrent et les épées et les casques et les danses armées, au moyen de quoi, faisant de grands bruits, ils trompèrent Saturne (5). »

Le rôle des Telchines est au moins aussi important. Métallurgistes et enchanteurs ils avaient suivi Rhéa en Crète; leur origine étrangère était rappelée par la légende qui les fait fils de Neptune et de la nymphe Cabira. Nous les retrouvons à la fois en Phrygie, en Crète et à Chypre (6).

Je ne puis ici traiter à fond cet intéressant problème. Vous le trouverez très habilement et savamment discuté dans l'ouvrage de mon confrère à l'Institut, M. Rossignol, livre trop peu répandu :

« Toutes ces vieilles divinités, ces génies pour mieux dire, dit en concluant le savant professeur du Collège de France, représentent une même industrie symbolisée dans ses développements progressifs. Comme métallurges, les Dactyles, les Cabires, les Corybantes, les Curètes, les Telchines sont identiques (7) ; ils nous représentent sous leurs divers aspects les corporations religieuses

1. Cette légende nous fait pénétrer beaucoup plus à l'est. Cf. Strab., X, p. 472.
2. ve siècle av. J.-C.
3. *Musée Capitolin*, t. IV, tab. 7.
4. On sait que, d'après les plus anciennes légendes, les Curètes avaient aidé Rhea à enlever Jupiter à Saturne et aux Titans.
5. Diodore, V, c. 65.
6. Cf. Rossignol, *Les Métaux dans l'antiquité*, p. 105-110.
7. Rossignol, *l. c.*, p. 133.

primitives, qui des montagnes de la Chaldée et de la Phrygie, répandirent la métallurgie dans l'Occident (1). »

La métallurgie fut donc longtemps un art secret. Les premiers métallurges vivaient dans la montagne, forcément à demeure fixe, à proximité des mines, loin des populations de la plaine en grande partie encore nomades, en dehors des grandes voies de migration, des grandes voies de caravanes. Ils ne paraissaient au milieu des populations que pour y porter leurs trésors conquis par des procédés mystérieux. Un sentiment de terreur les entourait. Les légendes et contes populaires de toute l'Europe et particulièrement des pays scandinaves sont l'écho de ces antiques superstitions (2).

Les tribus guerrières devaient avoir pour ces mystérieux et indispensables auxiliaires une sainte terreur. On sentit un jour le besoin de rompre le charme ; nous en trouvons la trace, mais assez tardive, à Rome et à Athènes. A Athènes, dès le ve siècle, des citoyens avaient organisé des fabriques d'armes. Démosthènes appartenait à une de ces familles (3). Numa fonda à Rome les premiers collèges d'*ærarii* (4), des collèges où l'on ne travaillait que le bronze.

Le bronze n'en resta pas moins à Rome, et dans presque toute l'Europe un métal sacré.

Cette vérité est, comme les précédentes, de grande importance historique.

M. de Rossi, dans un mémoire paru en 1867, l'a mise en pleine lumière.

Après avoir cité l'opinion de Macrobe, disant que « mille indices nous montrent que le bronze a joué autrefois un grand rôle dans les cérémonies religieuses : *Omnino ad rem divinam pleraque ænea adhiberi solita, multa indicio sunt*, M. de Rossi rappelle un certain nombre de faits curieux, répétés depuis par tous ceux

1. La métallurgie n'a jamais cessé depuis d'être en honneur dans ces montagnes. Homère connaissait très bien les *Chalybes* du Caucase.
2. On sait quel rôle le forgeron joue dans toutes les légendes du Nord.
3. Plutarque, *Vie de Démosthènes*.
4. Pline, l. XXXIV, c. I.

qui se sont occupés de l'âge du bronze, mais souvent avec des interprétations erronées.

Parmi ces faits, les plus saillants sont : 1° L'obligation chez les Étrusques de tracer le périmètre des villes avec un soc d'airain ; 2° l'obligation pour les prêtres sabins et le *Flamine dialis* de se couper la barbe et les cheveux avec un rasoir d'airain ; 3° la défense de réparer le pont *Sublicius* autrement qu'avec des clous d'airain ; cette défense ne fut abrogée qu'en 696 de Rome : une inscription en fait foi (1) : enfin l'interdiction absolue, sous peine de profanation, d'introduire des instruments de fer dans les enceintes sacrées.

M. Bréal a publié en 1876, dans la *Revue archéologique*, une curieuse inscription gravée sur une plaque de cuivre (2) sur laquelle se lit, entre autres prescriptions, cette formule significative en vieux langage et orthographe :

FEROM PIHOM ESTV

Ferrum pium esto.

M. Bréal accompagne ce texte des réflexions suivantes :

« Dans le rituel des Frères arvales, cette vieille corporation religieuse, antérieure probablement à la fondation de Rome, se trouve la mention d'une nombreuse série de sacrifices expiatoires à l'occasion du fer (3), du fer qui a été apporté dans le temple (4) ou emporté hors du temple ; par exemple quand on avait eu besoin de graver des inscriptions avec un instrument d'acier.

« La formule est alors : purification :

OB FERRUM INLATUM IN ÆDEM SCRIPTURÆ CAUSA,

ou bien encore :

OB FERRUM ÆDE EDUCTUM.

« D'autres sacrifices expiatoires ont lieu quand un instrument

1. Mommsen, *Corpus*, t. I, p. 176.
2. Cette inscription, trouvée à Velletri, est actuellement au musée de Naples.
3. Cf. Henzen, *Acta patrum arvalium*, p. 131.
4. Ou enceinte sacrée.

de fer a été apporté dans le bois sacré pour y couper des arbres frappés de la foudre.

« Il y a même alors une double expiation :

OPERIS INCHOANDI CAUSA, ET HUJUS OPERIS PERFECTI CAUSA (1). »

Je m'arrête, messieurs; je suis obligé, vous le savez, de brûler le pavé, comme on dit, dans cette course rapide que nous faisons ensemble, des temps primitifs à Clovis.

J'en ai assez dit, j'espère, pour que vous soyez maintenant moins étonnés de la persistance que certains groupes de race indo-européenne ont mise à conserver l'usage de ce beau et brillant métal, le métal de nos canons actuels, bien longtemps après que le fer, et même les armes de fer, eussent été adoptées par des tribus guerrières d'un esprit moins conservateur, moins religieux et plus pratique (2).

Jetons maintenant les yeux sur notre carte de l'Europe et de l'Asie au v[e] siècle avant notre ère (3) pour sortir de ces digressions, dont vous comprendrez mieux après cela, je l'espère, la nécessité.

Dirigez vos regards à l'est, au-dessus de la mer Caspienne. Vous y remarquez une grande tache jaune (4) au milieu de laquelle s'étale le nom des Massagètes.

Or, ouvrez Hérodote au liv. I[er], ch. 215 et 216. Vous y lirez :

« Les Massagètes s'habillent comme les Scythes et leur manière de vivre est la même (5)... Ils emploient à toute sorte d'usages l'or et l'airain (le bronze). Ils se servent de bronze pour les piques, les pointes de flèches, les sagaies (haches?) et réservent l'or pour orner les casques, les baudriers et les larges ceintures qu'ils portent sous les aisselles. Les plastrons dont est garni le poitrail de leurs chevaux sont aussi de bronze : quant aux brides, aux mors

1. Henzen, *Acta patrum arvalium*, p. 141.
2. Nous verrons que parmi ces tribus ont été les Galates, nos pères.
3. Cette carte est encore inédite.
4. Le jaune est dans cette carte la couleur du bronze.
5. Ce qui n'empêche pas Hérodote de les distinguer très nettement des Scythes.

et aux bossettes, ils les embellissent avec de l'or. Le *fer et l'argent* ne sont point en usage parmi eux et on n'en voit point dans leur pays, mais l'or et le bronze y sont abondants. »

Remarquez en passant que les Massagètes adoraient le soleil, comme les Hyperboréens : « De tous les dieux ils n'adorent que le soleil. Ils lui sacrifient des chevaux. »

Traversons maintenant la Caspienne, longeons le Caucase, suivons les rives du Borysthènes, voie des caravanes (1). Nous retrouverons une province du bronze en Lithuanie dans la principauté de Minsk, où s'est conservé un des plus purs dialectes des langues indo-européennes.

La même civilisation s'étend sur tout le Mecklembourg, le Hanovre, le Jutland, pour s'épanouir avec l'éclat que vous savez en Seeland et en Scanie (2).

Si repassant la mer nous remontons l'Èbre, puis la Morava, gagnant la vallée du Danube, nous tombons en Hongrie sur une nouvelle *province* du bronze (3). Le Danube et la Save nous conduisent enfin au milieu des cités lacustres.

Les teintes jaunes représentant le bronze s'atténuent, vous le voyez, en Gaule, disparaissent presque en Espagne, pour reparaître, mais avec bien moins d'intensité qu'en Danemark, en Angleterre et s'accentuer de nouveau en Irlande.

Remarquez que le cœur de l'Allemagne, alors couverte de forêts, mais, ce qui est plus significatif, l'Italie et la Grèce restent presque complètement en dehors de cette expansion du bronze des cités lacustres (4). Ces pays ont passé presque sans transition de l'âge de la pierre à l'âge du fer.

L'usage du bronze, à l'exclusion du fer, en Europe, a donc été volontaire, voulu, imposé par des préjugés religieux, par un attachement exagéré aux mœurs des ancêtres chez des popula-

1. Nous parlerons avec plus de détails de cette voie dans notre prochaine leçon.

2. Voir l'*Age du bronze*, par A. P. Madsen, Copenhague, 1876.

3. J'emploie ce mot de province à dessein ; c'est l'expression dont s'est servi M. Worsaæ dans un remarquable mémoire dont il est question plus loin.

4. Cette expression est un qualificatif qui n'entraîne aucunement une pensée de provenance.

tions auxquelles il avait répugné, comme aux Massagètes, de se mêler à des nations vraisemblablement impies à leurs yeux.

L'airain, le bronze, dans les plus anciennes traditions aryennes (1), était le métal sacré ; l'arme de bronze était l'arme des dieux et des héros. Ces traditions, les Massagètes, les premiers habitants de la Hongrie, les Hyperboréens (2) de la Scandinavie et de l'Helvétie les avaient religieusement conservées. Les Massagètes, au ve siècle avant notre ère, étaient encore en ce sens en plein âge du bronze. L'âge du bronze, nous l'avons dit, s'est prolongé chez les Scandinaves jusque après l'ère chrétienne.

Il y a là un phénomène historique intéressant, curieux à constater, un de ces exemples de survivance si bien exposés par M. Edward B. Tylor dans son livre sur les origines de la civilisation (3). Y voir la constatation d'une loi générale, loi fatale ayant sa place marquée chronologiquement dans l'histoire du progrès de l'espèce humaine, est une erreur manifeste. Soulever à propos des bronzes du Danemark ou de l'Helvétie des questions d'origine absolue est une grave erreur, si l'on ne se place pas résolument au point de vue de la survivance. En tirer la conclusion que le bronze coulé a d'une manière absolue précédé le bronze martelé, est une naïveté ! Des textes précis nous apprennent qu'en Grèce le martelage a précédé la fonte, et nous ne savons rien des procédés primitifs pratiqués en Orient ; autant vaudrait aller étudier en Amérique l'origine de nos industries européennes. Vous devez avoir maintenant conscience, comme moi-même, de ces vérités. Vous devez comprendre pourquoi cette expression d'*âge du bronze*, appliquée à la Gaule, a été toujours l'objet de mes critiques; pourquoi le D[r] Lindenschmit, si versé dans la connaissance des antiquités de la Germanie, la combat, je dirais à outrance ; pourquoi je vous invite à la bannir de votre vocabulaire.

Concluons, l'heure nous y oblige. Je sens bien tout ce qui manque à ces développements pour porter l'entière conviction

1. Homère et Hésiode en font foi.
2. J'espère dans une prochaine leçon justifier ce nom de Hyperboréens.
3. Ed. Tylor, t. I, p. 29-188, chapitres intitulés *De la survivance dans la civilisation*.

dans vos esprits. Je vous demande de me faire crédit pour quelques leçons encore, où nos idées se développeront plus à l'aise. Avant tout, nous devons remplir notre programme et ne point nous laisser attarder, si nous voulons pouvoir vous faire toucher le but que nous nous sommes fixé.

Résumons-nous donc :

Le bronze et même le fer, les métaux en un mot, ont fait leur apparition en Gaule en plein développement de la civilisation dolménique, de la civilisation de la pierre polie, sans que nous ayons pu constater que ce progrès matériel ait coïncidé avec un mouvement sensible d'immigration nouvelle, ou même pour quelque temps, du moins, avec un changement notable dans les mœurs des populations du centre et de l'ouest.

Le rite de l'incinération, substitué à l'inhumation dans quelques sépultures, est le seul indice d'efforts de propagande religieuse nous révélant l'établissement dans le pays de quelques groupes ou corporations appartenant à des civilisations d'ordre plus élevé. Il y a là incontestablement des symptômes d'immixtion plus ou moins sérieuse de trafiquants étrangers, peut-être de missionnaires, dans les affaires de la Gaulé ; il n'y a aucune trace d'une révolution sociale, d'un changement brusque dans l'état du pays.

Si quelques tribus nouvelles ont pénétré alors, dans quelques-unes de nos vieilles provinces, elles étaient certainement peu nombreuses.

Les seules qui aient laissé des traces certaines de leur occupation définitive ou momentanée appartenaient d'ailleurs déjà à la civilisation à laquelle on est convenu de donner le nom de premier âge du fer.

A ce moment les races historiques sont à nos portes, sinon sur nos côtes.

Nous les verrons apparaître dans notre prochaine leçon, dont le sujet sera : *Les Grandes Voies de commerce d'Orient en Occident, et l'établissement des populations historiques sur le haut Danube, dans la haute Italie et en Gaule.* Nous serons, alors, en plein âge des métaux.

LES

PREMIÈRES MIGRATIONS VERS LA GAULE

A L'ÉPOQUE HISTORIQUE

ET

LES PREMIÈRES GRANDES VOIES DE COMMERCE

(VII[e] LEÇON)

Nous avons vu qu'il n'existait point en Gaule de monuments funéraires propres à l'époque de transition où il semble que le bronze, à peu près seul parmi les métaux, pénétrât dans nos contrées.

Nous ne voulons pas dire qu'il ne se rencontre pas en Gaule quelques rares sépultures renfermant du bronze sans mélange de fer. Mais ces sépultures sont une exception et ne portent en elles aucun autre caractère distinctif (1).

Nous en avons conclu qu'il n'y avait point eu, en Gaule, d'âge du bronze analogue à l'âge du bronze scandinave ou à l'âge du bronze des Massagètes constaté par Hérodote, au nord de la mer Caspienne à la fin du cinquième siècle avant notre ère.

Les sépultures appartenant à ce que l'on est convenu d'appeler le premier âge du fer sont, au contraire, très nombreuses, très variées, très nettement caractérisées.

Nous commencerons aujourd'hui l'étude de ces nouveaux monuments sépulcraux. Deux rites se partagent ces nécropoles. Les unes sont à inhumation, les autres à incinération.

Ces nécropoles ne sont pas seulement très nombreuses

1. Sauf cette particularité très importante que presque toutes ces rares sépultures sont à incinération.

(le nombre s'en accroît tous les jours) et d'un caractère à part, *sui generis*. Elles ont une aire géographique distincte, assez nettement délimitée.

L'aire des monuments mégalithiques est très sensiblement l'ouest et le nord. L'aire des cimetières du premier âge du fer est non moins sensiblement l'est et le midi (1).

Les contrées étrangères à la Gaule où le rite des sépultures mégalithiques s'est largement développé sont, vous vous le rappelez, l'Irlande, l'Angleterre, le nord de l'Allemagne, les pays scandinaves (2); celles sur lesquelles s'étendent les sépultures du premier âge du fer, analogues à nos cimetières et tumulus de même catégorie, sont l'Allemagne du sud (3) et la haute Italie.

Les deux zones se touchent sur certains points, mais sans se pénétrer. Une époque exista évidemment où les populations de l'un et l'autre rite, quoique vivant côte à côte, ne se confondaient pas. Cette période de séparation, d'antagonisme, a duré au minimum jusqu'au cinquième siècle avant notre ère.

L'examen de la carte que vous avez sous les yeux, où les sépultures de cette catégorie sont représentées par les teintes verte et bistre, vous donnera une idée suffisamment nette de l'ensemble des faits (4).

J'ai teinté en vert les cimetières à inhumation, en bistre les cimetières à incinération. J'ai juxtaposé les deux teintes là où, comme à Hallstatt, comme dans la principauté de Sigmaringen, comme à la Certosa de Bologne, dans la forêt de Haguenau, à Kerviltré (5) en France, les deux rites sont confondus, constituant des cimetières mixtes.

Toutes ces sépultures, malgré leurs variétés, ont une physionomie commune, un air de famille.

1. Il est bien entendu que nous ne parlons que des grandes lignes et qu'il y a des exceptions.

2. Nous laissons de côté le Portugal, le sud de l'Espagne et l'Afrique qui forment comme une province à part.

3. Nous y comprenons la Bohême.

4. Cette carte est encore inédite.

5. Finistère.

Dans cet ensemble, les cimetières à incinération (je ne parle que de la France) sont en grande minorité, jusqu'ici. Les tombes à incinération n'étant marquées d'aucun signe extérieur apparent, il se peut qu'il y ait là une lacune uniquement due à notre ignorance; nous n'en devons pas moins la constater.

Nous commencerons par ce groupe, pour deux raisons : premièrement, parce que c'est à ce groupe qu'appartiennent selon nous, les sépultures les plus anciennes (1); secondement parce que c'est à ce groupe que se rattachent les tribus qui paraissent avoir conservé le plus fidèlement leurs traditions orientales. Je vous ai déjà dit quelle importance il fallait attacher à la personnalité des tribus primitives (2). Nous aurons souvent l'occasion de constater cette vérité dans le cours de nos études.

Les cimetières à incinération, nous vous l'avons dit, sont homogènes ou mixtes.

Nous nous occuperons d'abord des cimetières homogènes.

Le plus remarquable de ces cimetières est situé en Cisalpine, sur les bords du Tessin, au sud du lac Majeur, en plein pays celtique. (Il est temps que nous commencions à nous servir des dénominations historiques.) Il a une étendue considérable : plusieurs lieues carrées. Il est le plus anciennement signalé. A tous égards il mérite une attention spéciale.

La première mention en fut faite par un avocat italien, Giovanni-Battista Giani, en l'an 1824. Giani en comprit l'importance, mais ne sut pas le dater. Il trouvait un grand cimetière sur les bords d'une rivière dont le nom était attaché au souvenir d'une bataille célèbre. Il ne douta pas un instant qu'il y eût coincidence entre les deux faits et il publia sa découverte à l'imprimerie impériale de Milan sous le titre de :

Battaglia del Ticino tra Annibale e Scipione, ossia scoperte del campo di P. C.; delle vestigie del ponte sul Ticino, del sito

1. Nous sommes même convaincu que quelques-unes sont antérieures aux stations lacustres du *bel âge du bronze*.

2. Cette vérité a été très bien démontrée dans une brochure anonyme intitulée *Principes et éléments d'organisation de la Tribu dans l'antiquité*, dont l'auteur est, croyons-nous, M. de Koutourga (?)

della battaglia et delle tombe de' Romani e de' Galli in essa periti.

On croyait à cette époque que, partout où se trouvaient d'anciennes sépultures, pourvu qu'on y rencontrât quelques armes, on était sur un champ de bataille.

En 1866, M. de Mortillet insérait dans la *Revue archéologique* (1) un article où les erreurs de Giani étaient relevées et les cimetières de Golasecca, Vergiate et Soma remis à leur place dans la série des âges archéologiques. L'auteur déclarait, avec raison, que ces cimetières étaient antérieurs à la fondation de Rome. D'un autre côté M. Biondelli, conservateur du musée Bréra (2), lisait à l'Académie de Milan en 1867, un très intéressant mémoire sur une tombe de *Sesto-Calende* (3), localité voisine de Vergiate, tombe qu'il qualifiait de *Tomba gallo italica* et qui, selon lui, remontait à une époque voisine de celle des tombes de Vergiate, Golasecca et Soma dont il avait fait une étude spéciale.

L'intérêt que présentaient ces découvertes me détermina à aller explorer moi-même ce cimetière. Vous avez sous les yeux le résultat des fouilles que j'y ai fait faire en 1873. Ces fouilles ont été exécutées sous mes yeux par M. Abel Maître, qui m'accompagnait (4). Deux tombes entières, avec tout leur mobilier funéraire, ont été rapportées au Musée de Saint-Germain. Vous verrez l'une d'elles remontée dans la grande salle du Musée dite salle de Mars.

Le cimetière se compose de deux parties; le plateau et la colline dont les pentes descendent jusqu'au Tessin.

Sur le plateau (5) sont concentrées les tombes les plus humbles, les plus modestes. L'urne est simplement déposée en

1. *Rev. arch.*, 2e série, t. XII, p. 453; t. XIII, p. 58.
2. Le musée Bréra, à Milan.
3. *Di una tomba gallo-italica scoperta Sesto Calende sul Ticino*, Milano, 1867. Mémoire lu à l'Institut Royal Lombard, vol. X, 3e série, classe des lettres et sciences morales et politiques.
4. Les dessins sont déposés et exposés au Musée de Saint-Germain, salle de Mars.
5. Lieu dit *Galiasco*.

terre à peu près sans protection; pour tout couvercle une pierre plate, à l'intérieur les cendres du mort presque toujours sans aucune offrande. Mais une particularité est digne de



Fig. 69. Tombe de la colline de Monsorino à Golasecca.

toute notre attention: un cercle ou carré, composé de pierres de dimensions variant de soixante-dix à quatre-vingt-dix centimètres de diamètre, aujourd'hui presque complètement enfoncées en terre, mais qui pouvaient autrefois être apparentes, entoure l'urne et détermine une sorte d'enceinte sacrée (1). Quelques-unes de ces petites enceintes sont encore reliées

1. Ce sont les cercles que Giani a pris pour la délimitation et le soutien des tentes. Il leur a donné et elles ont conservé dans le pays le nom de *tende*, tentes.

les unes aux autres par des allées formées également de blocs de pierres de dimensions analogues (1). Les cercles et les carrés varient de sept à huit mètres de diamètre. Le tout est plongé dans une terre de bruyère très profonde. Les urnes de cette partie du cimetière sont généralement faites à la main, elles ressemblent à certaines urnes de nos dolmens.

Les tombes de la colline, lieu dit Monsorino, sont beaucoup plus soignées. Les unes ont la forme de petits dolmens et présentent l'aspect de grands coffres de pierre. L'urne cinéraire est placée dans ce coffre et entourée d'un certain nombre d'autres vases dits vases accessoires, dont plusieurs contiennent des offrandes.

Les autres ont une enveloppe de *ciottoli* ou galets habilement amoncelés de manière à prendre à peu près la forme arrondie de l'urne elle-même (fig. 69).

Les urnes qui ne sont pas protégées sont rares. A Monsorino, au lieu d'être recouvertes d'une simple dalle elles ont pour couvercle une coupe renversée.

Les offrandes, qui toutes ont subi l'action du feu (2), sont assez variées. Ce sont des couteaux en fer avec manche en bronze, des chaînettes en bronze avec pendeloques, des fibules dont les formes assez variées sont typiques.

1° Fibules à *corps ovoïde*, offrant l'aspect d'une demi-coque d'œuf; ces épingles sont *à boudin* comme nos épingles an-

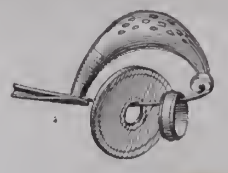


Fig. 70. Fibule à coque avec pendeloques.

glaises. Beaucoup de ces fibules sont des fibules uniquement

1. Des cercles et enceintes semblables ont été signalés en Gaule. — 1° Dans le département d'Ille-et-Vilaine sur les landes de Cojou, com. de St-Just, arrondissement de Redon ; 2° dans la Haute-Garonne, près Saint-Gaudens.

2. Voir la collection du musée de Saint-Germain provisoirement placée dans la salle dite de Mars.

funéraires et n'ont jamais pu servir. Quelques-unes sont tachetées de points blancs d'un assez joli effet. — Ces fibules sont très fréquentes dans les urnes (fig. 70).

2° Fibules à corps serpentiformes, d'une très grande élégance. Beaucoup portent enfilées comme les précédentes, dans l'épingle, des amulettes de diverse nature, perles d'ambre ou de pâte de verre colorée, petits annelets en bronze (fig. 71).



Fig. 71. Fibule serpentiforme.

3° Fibules à arc de cercle crénelé; je ne saurais mieux les définir. Ces épingles, comme les premières, sont à boudin. Le corps de la fibule forme un demi-arc de cercle d'aspect assez lourd (fig. 72).

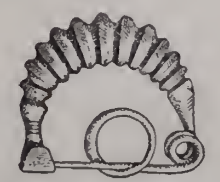


Fig. 72. Fibule crénelée (Golasecca).

Ces formes si originales, qui dans une collection se distinguent de toute autre, d'une façon tranchée, constituent pour les archéologues un jalon qui ne peut guère tromper dans la recherche des rapports ayant pu exister entre les diverses populations primitives de l'Europe méridionale. Je vous engage à fixer ces formes dans votre mémoire; nous les retrouverons dans les contrées relativement très éloignées les unes des autres et nous aurons à tirer de ces analogies de précieux enseignements.

Les populations ensevelies à Golasecca, Vergiate et Soma ne semblent pas avoir appartenu à des tribus guerrières. Le

peu d'armes qui s'y sont rencontrées paraissent être des armes de sacrifice. Une seule tombe fait exception. Je veux parler de la tombe qui fut découverte à Sesto-Calende sur le bord du lac Majeur, au point où le Tessin s'en échappe et sur laquelle M. Biondelli a fait le mémoire mentionné plus haut.

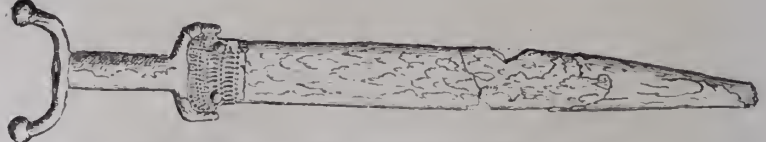


Fig. 73. Épée de fer à antennes de Sesto-Calende.

La tombe de Sesto Calende à incinération comme les autres, entourée comme les autres de *ciottoli*, et renfermant une urne cinéraire et des vases accessoires analogues, était incontestablement une tombe de chef, et même je puis dire de roi ou chef militaire.

Cette tombe contenait en effet les débris d'un char, une épée de fer à antennes (fig. 73), avec fourreau de bronze, une lance en fer; un casque de bronze et des cnémides de bronze, comme en portaient les héros d'Homère.



Fig. 74. Vase en bronze de Sesto-Çalende.

Les débris d'un magnifique vase de bronze orné au repoussé complétaient le mobilier funéraire (fig. 74). M. Biondelli a bien voulu nous céder quelques exemplaires de ces belles planches(1). Je n'ai donc pas besoin de décrire ces objets en dé-

1. Ces planches sont exposées au musée de Saint-Germain.

tail, ni d'insister sur l'importance de la découverte. Vous avez pour ainsi dire les objets sous les yeux (1). La vue seule de ces dessins parle assez haut à votre imagination.

Mais la valeur de ces objets comme documents historiques vous paraîtra beaucoup plus grande encore si je vous dis que, comme les fibules des sépultures de Golasecca, ce sont des objets typiques dont nous retrouverons les analogues, les doubles, dirai-je presque, à la fois plus au sud dans la vallée du Pô, et au nord des Alpes en Suisse, dans la vallée du Danube, dans la vallée du Rhin et jusque dans la Gaule.

Descendons d'abord dans la vallée du Pô, dans la *Gaule Cisalpine*.

A quelques lieues de Bologne (la Cisalpine est encore la Gaule) existe toute une série d'antiques cimetières à incinération ayant les plus grands rapports avec les cimetières des rives du Tessin. Au nombre de ces cimetières se distingue, comme étant à incinération pure, la nécropole de Villanova, explorée avec un incontestable talent par M. le comte Jean Gozzadini.

Ouvrez la relation de ses fouilles écrite en français par le comte lui-même pour un de nos congrès internationaux (2). La tombe fig. n° 1, p. 23, n'est-elle pas la reproduction exacte d'une de nos tombes de la colline de Monsorino?

Le revêtement en *ciottoli* est un peu plus soigné, plus régulier. l'urne cinéraire est plus ornée, les fibules sont plus élégantes; mais ce sont bien les mêmes rites, la même civilisation nous apparaissant seulement au milieu d'une population plus riche. Parmi les fibules qui vont passer sous vos yeux, l'une est en or, l'autre en argent; mais les formes sont identiques.

1. Tous ces objets sont au musée Brera à Milan. Le musée de Saint-Germain possède un moulage du vase de bronze.

2. *La Nécropole de Villanova découverte et décrite par le comte sénateur Jean Gozzadini*, Bologne, 1870. — Je place ce cimetière au nombre des cimetières homogènes, attendu que si l'on y a découvert 14 inhumations, ces inhumés se sont rencontrés sur un seul point du cimetière et sont d'ailleurs négligeables en présence de 179 incinérés appartenant tous à des familles beaucoup plus riches que celles des inhumés, qui très probablement étaient des esclaves.

Je vous demanderai même la permission de vous entraîner encore un peu plus au sud, jusqu'au pied des Apennins en Ombrie. Vous savez que suivant la tradition conservée en Italie même, les Ombriens étaient de vieux Gaulois. *Umbri, Veteres Galli.* Il est très intéressant pour nous d'y retrouver le rite funéraire de Golasecca et de Villanova, je veux parler des tombes de Poggio-Renzo, près Chiusi [1]. Les urnes et la tombe sont encore plus élégantes que dans les nécropoles des environs de Bologne, mais appartiennent au même type.

Il est temps que nous remontions vers le nord, mais auparavant, je dois recommander à toute votre attention un signe, je dois dire un symbole, insignifiant au premier abord, et qui cependant a joué dans le monde un rôle considérable. Ce signe qui apparaît pour la première fois en Occident avec les tribus auxquelles appartiennent les nécropoles à incinération de Vergiate, Sesto-Calende, Golasecca, Villanova et Chiusi, n'est autre que la *croix gammée*. Nous le retrouverons un jour dans

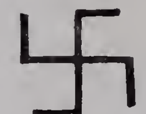


Fig. 75. Croix gammée.

les catacombes au nombre des premières formes de la croix des chrétiens.

Je me contenterai aujourd'hui de vous dire, afin de justifier l'importance que j'y attache, *que vous devez y attacher*, que ce signe, un des plus anciens symboles religieux des brahmanes, puis des jaïnas et des bouddhistes, était encore aux IIe et IIIe siècles de notre ère en Orient une des représentations symboliques du Soleil; mais il était loin de faire alors, pour la première fois, son apparition en Occident; aux VIe et VIIe siècles avant notre ère il était déjà répandu à profusion dans les îles

1. A. Bertrand, *Sépultures à incinération de Poggio Renzo près Chiusi*, Dans la *Revue archéol.*, année 1874, et l'*Archéologie celtique et gauloise*, p. 225.

de la Méditerranée. Enfin M. Schlieman a rapporté des fouilles d'Hissarlich, probablement la Troie légendaire du cycle homérique, toute une série d'amulettes marquées de ce signe et dont j'ai réuni sur une planche les principaux types. Le nom sanscrit de ce signe est *swastika*, signe de *bénédiction et de bon augure* aux yeux des brahmanes, ainsi que nous l'apprend notre grand indianiste Eugène Burnouf (1).

Or, messieurs, ce signe est gravé sur une fibule de Villanova (fig. 76). Il est appliqué sur la panse de toute une série de vases de Chiusi (2). Nous le verrons dans un instant figurer sur des plaques de ceinturon recueillies par M. Nessel dans ses intéressantes fouilles de la forêt de Haguenau, nécropole mixte de même époque que les nécropoles de la haute Italie.

Nous pouvons donc placer ce signe au nombre des points de repère dont nous devons tenir le plus grand compte dans la recherche de nos origines. Mais poursuivons. En remontant vers le nord nous avons à signaler tout d'abord la nécropole de Matrai, à l'entrée septentrionale de la vallée du Brenner, puis les nombreux cimetières *mixtes* de la principauté de Sigmaringen, où les fibules à corps serpentiforme sont le type le plus commun ; où, de plus, nous retrouvons l'épée ou le poignard de fer à antennes; nous aurons occasion de parler de ces cimetières à propos des sépultures à inhumation. Nous passons donc, mais il nous faut nous arrêter à Matrai.

Le Brenner était, comme il est encore, une des grandes voies qui conduisaient de la vallée de l'Ister aux lacs italiens. Vous ne vous étonnerez donc pas de retrouver au musée d'Inspruck un ensemble d'antiquités primitives rappelant à s'y tromper les collections des musées archéologiques de Bologne et de Milan. Ces antiquités viennent en grande partie de la nécropole à incinération de Matrai.

La pièce capitale est un fragment de vase. Je l'ai fait mouler pour vous (3). Comparez ce fragment au vase de Sesto-Calende.

1. Eug. Burnouf, *Le Lotus de la bonne loi*, appendice n° VIII, p. 625.
2. Alex. Bertrand, *Sépultures à incinération*, etc., p. 12.
3. Voir ce moulage au musée de Saint-Germain.

Vous reconnaîtrez immédiatement que ces vases appartiennent à la même famille, à cette famille de vases à zones concentriques représentant en majorité des scènes de la vie privée et des processions d'animaux réels ou fantastiques obtenus à l'aide du repoussé. Mais ici la procession n'est que l'accessoire, l'encadrement d'une véritable scène épique, la célèbre scène du combat du ceste par laquelle s'ouvre le second chant des *Argonautiques* d'Apollonius de Rhodes (1).

Or, messieurs, n'oublions pas que nous sommes sur le chemin même suivi par les Argonautes, que nous remontons la voie des grandes migrations semée de traditions et légendes de ce cycle célèbre, que ces légendes ne prennent pas corps seulement à Matrai, mais jusqu'au centre de l'Italie où Strabon les retrouvait de son temps, où les archéologues ont retrouvé du nôtre dans une tombe antique de Pérouse, à côté d'objets du style le plus archaïque, de Sirènes, de Dianes à quatre ailes, une petite statuette en ivoire *doré* représentant Jason portant la toison d'or. Je l'ai fait monter pour vous (2).

N'oublions pas non plus que le combat de Pollux et d'Amycus eut lieu chez les Bebryces, et qu'au pied des Pyrénées où nous allons rencontrer de nouveaux cimetières à incinération avec rites analogues aux rites italiens, une peuplade célèbre, mentionnée par Aviénus et Scymnus de Chio, portait ce même nom.

.... Gens que Bebrycum prius
Loca hæc tenebat atque Narbo civitas
Erat ferocis maximum regni caput.

Nous ne doutons pas pour notre part que cette peuplade soit d'origine asiatique. La commission de la géographie historique a partagé cette opinion (3).

1. Apoll., chant II, combat entre Pollux qui accompagnait les Argonautes, et le roi des Bebryces Amycus. Ce combat du ceste peut être compté au nombre des lieux communs des poèmes épiques classiques. — Voir Virgile, liv. V, combat de Dares et d'Entellus.

2. Voir cette statuette au musée de Saint-Germain, salle de Mars, dans la vitrine réservée à l'Italie.

3. Voir l'article *Bebryces* du *Dict. d'archéologie celtique.*

Je m'attends, messieurs, à ce que vous soyez surpris de me voir prendre ces rapprochements au sérieux. Je ne m'en étonne pas, mais j'espère peu à peu vous convaincre.

Veuillez seulement réfléchir à cette vérité, suivant moi incontestable, à savoir que l'Europe occidentale, vers le XIII[e] ou XIV[e] siècle avant notre ère, a été découverte par les Orientaux dans des conditions tout à fait analogues à celles où nous avons découvert l'Amérique à la fin du XV[e] siècle ap. J.-C. Des populations déjà très civilisées, dirigées par des chefs habiles, sont venues chercher fortune dans ce nouveau monde. Quelques-uns de ces chefs ont pu venir de très loin, de contrées qui étaient en plein épanouissement de la civilisation la plus raffinée.

Promenez-vous dans les galeries du musée assyrien et du musée égyptien. Vous aurez une idée de ce qu'était l'Orient à cette époque, quinze ou seize cents ans avant notre ère.

Les bijoux de la reine Aa-Hotep appartiennent à la XVIII[e] dynastie, dix-sept cents ans avant J.-C.; y a-t-il rien de plus parfait (1) ?

Mais nous n'avons pas besoin d'aller si loin : une tombe a été découverte à Cære en 1826, d'une magnificence inouïe, renfermant un pectoral d'or de la plus grande beauté, couvert de représentations figurées de style asiatique. Une coupe en argent ciselé, de même style, portant gravée au pourtour une scène liturgique, *une procession* comme sur nos vases de Sesto-Calende et de Matrai, l'accompagnait.

C'est de cette tombe qu'est sortie la fibule d'or (fig. 77) que je rapprochais tout à l'heure de celle de Villanova, fibule portant le signe très apparent du swastika (2), signe reproduit, avec quelques variantes, sur d'autres bijoux de la même tombe.

Or, messieurs, les objets de cette magnifique tombe n'ont certes pas été fabriqués en Italie. Ils y ont été apportés pour quelque grand personnage d'origine étrangère.

1. Ces bijoux, qui ont figuré à l'exposition universelle de 1867, sont, aujourd'hui, au musée de Boulaq.

2. Voir Greffi, *Monumenti di Cære*, tav. VI, n° I.

Quelle preuve plus convaincante de la réalité des migrations dont nous parlent les légendes, légendes du cycle de Jason, légendes du cycle homérique (1). Jugez les temps primitifs à l'aide des faits analogues plus rapprochés de nous, les noms de César, de saint Martin, de Brunehaut, de Charlemagne et de Roland attachés à nos grands chemins, et aux empreintes de quelques-unes de nos pierres légendaires, l'imagination populaire a-t-elle donc tant erré quand elle les y a attachés ? Non, quand le souffle populaire est si puissant, si durable, il part toujours de haut. Nous devons donc tenir grand compte de ces légendes.

Messieurs, la Gaule a aussi ses cimetières homogènes à incinération, elle a ses cercles de pierre comme le plateau de Vergiate (2), elle a ses urnes recouvertes d'une simple dalle ou d'une coupe renversée, elle a ses épées et poignards en fer à antennes et ses plaques de bronze ornées au repoussé.

Le plus important, le plus vaste de ces cimetières est celui d'Avezac-Prat près Lannemezan, fouillé par MM. Piette et Sacaze. La pl. XIV des *Matériaux*, année 1879, reproduit les urnes avec leur couvercle, la planche XI le poignard et les épées à antennes. Dans une vallée voisine, au-dessus de Bagnères-de-Luchon, mêmes urnes avec leur couvercle; mais les populations de ces montagnes étaient pauvres, les offrandes y sont à peu près nulles.

Si nous remontons vers l'est, nous trouvons dans le département du Tarn un cimetière analogue, également à incinération, cimetière dont les sépultures s'étendent sur les communes ou hameaux de Lavène, Locam, Montans et Sainte-Foy (3). Là encore se montre l'épée de fer à antennes.

Deux autres cimetières, mais des cimetières mixtes, nous ont été signalés, l'un dans la forêt de Haguenau, nous vous en avons déjà parlé, l'autre à Kerviltré, commune de Saint-Jean Trolimon près Pont-l'Abbé (Finistère).

1. Le comte Conestabile a constaté que les populations jouant un rôle dans ce cycle incinéraient presque toutes.

2. Cercles de Saint-Gaudens (Haute-Gar.) et des landes de Cojou (Ille-et-Vil.

3. Voir les *Matériaux*, 1879, p. 499.

Or, je suis frappé de ce fait, que l'existence de cimetières à incinération, du premier âge du fer, nous est prouvée, jusqu'ici, sur trois points seulement, au pied des Pyrénées, dans la forêt de Haguenau et dans l'extrême Armorique, dans des contrées qui d'un côté (les Pyrénées) touchent aux Behryces de la Gaule, de l'autre (l'Armorique) aux Veneti dans lesquels, vous le savez, Strabon était enclin à voir des frères des Hénètes de Paphlagonie (nous sommes toujours sur la mer Noire); en troisième lieu sur le Rhin en une contrée voisine de cette cité d'*Asciburgium* (1) dont nous parle Tacite en nous disant qu'elle passait pour avoir été fondée par Ulysse.

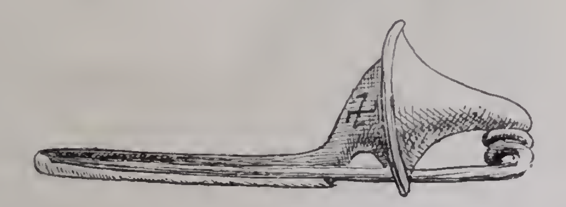


Fig. 76. Fibule, avec swastika, de Villanova.

Je vous ai déjà parlé bien des fois de la survivance des usages et des superstitions. Faut-il voir seulement un hasard dans ce fait que les seuls autels avec swastika que nous rencontrions en Gaule se soient rencontrés et en abondance, dans cette même vallée de la Neste confinant à la grande nécropole à incinération de la plaine de Lannemezan? Est-ce aussi par un effet du hasard que les seuls vases à figure humaine découverts en Gaule, vases analogues à ceux de la colline d'Hissarlich et des cimetières chypriotes au symbole du swastika, aient été découverts aux environs d'Asciburgium (2)?

Enfin doit-on attribuer à une coïncidence fortuite la coutume conservée chez les Vénètes d'attacher encore leurs vêtements (costumes traditionnels, avec les grandes braies celtiques) à l'aide de fibules (3), à boudin, comme les épingles dites anglai-

1. Tacite, *De Morib. Germanorum*, III; *Hist.*, IV, 33.
2. D'autres l'ont été en Allemagne chez les Lithuaniens.
3. Fibules d'Auray.

ses, ornées d'amulettes rappelant de la manière la plus frappante les fibules de Golasecca?

Ne sont-ce pas là des faits analogues à celui que j'avais constaté (1) à Bagnères-de-Luchon où l'arbre de la Saint-Jean (superstition qui remonte aux plus vieilles traditions aryennes) doit être abattu, comme, d'après Hérodote, l'étaient les arbres destinés aux pilotis du lac Prasias (2), par un des derniers mariés de l'année.

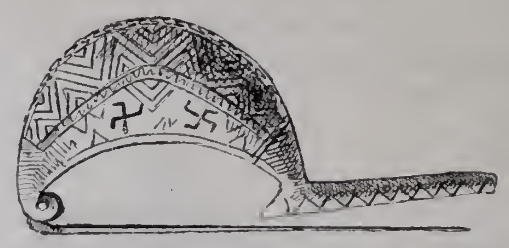


Fig. 77. Fibule en or de la tombe de Cære, avec swastika.

Je ne voudrais pas que vous attachiez plus d'importance qu'il ne convient à ces aperçus encore vagues. Je suis toutefois persuadé que ces lueurs indécises ne sont pas toutes trompeuses. Je cherche à jeter au milieu de vous des germes qui me semblent viables. Plus d'un de mes jeunes auditeurs trouvera le moyen de les faire fructifier un jour : sous ce rapport ma confiance est entière.

Je passe aux cimetières mixtes.

Les nécropoles d'un caractère mixte sont nombreuses (3). Deux d'entre elles sont déjà célèbres ; la nécropole de la Certosa près Bologne (en Gaule cisalpine) et celle de Hallstatt près Ischl (Autriche) en Norique.

Dans le cimetière de la Certosa de Bologne (4) où plusieurs civilisations sont mêlées, juxtaposées, superposées, les incinérés sont en minorité. Sur trois cent soixante-cinq tombes

1. Voir notre troisième leçon.

2. Id.

3. Relativement aux nécropoles à incinération homogènes, mais beaucoup moins nombreuses que les nécropoles à inhumation pure.

4. Il existe autour de Bologne plusieurs autres cimetières analogues.

explorées avant 1873, époque où nous avons visité la Certosa, deux cent cinquante étaient à inhumation, cent cinquante seulement étaient à incinération. Mais au nombre de ces dernières étaient certainement les plus anciennes et les plus riches.

Le caractère de cimetière mixte s'explique très naturellement à la Certosa.

Vous savez tous que Bononia, Bologne, a remplacé l'antique Felsina, ville non seulement étrusque, mais pré-étrusque, pelasgique ou tyrrhénienne. La tradition voulait qu'elle fût venue au secours des compagnons d'Énée dans leur guerre contre Turnus.

> Et quondam Teucris comes in Laurentia bella (1)
> Ocni (2) prisca domus parvique Bononia Reni.

Puis elle passe entre les mains des Étrusques de la seconde époque, dans celle des Gaulois Boïens, pour devenir à la fin romaine.

Or les Étrusques de la seconde époque, les Gaulois et beaucoup de familles romaines inhumaient (3).

Mais les traces laissées par les anciennes peuplades appartenant au groupe des incinérés de Villanova sont loin d'y être effacées. Nous retrouvons dans beaucoup d'urnes les mêmes fibules, principalement les fibules serpentiformes, les mêmes vases de bronze ornés au repoussé, avec les mêmes scènes représentées.

Le vase que je dépose sur cette table (ce vase est une épreuve galvanoplastique de l'original), l'épreuve en plâtre du sujet développé à l'aide de la gélatine par les soins de M. Abel Maître (4), sont plus éloquents que tout ce que je pourrais dire. Vous pourrez l'examiner à loisir, après la leçon.

J'ai hâte, en effet, d'arriver à la seconde nécropole, celle de Hallstatt (5).

1. Silius Italicus, *Punica*, VIII, v. 599.
2. Fondateur de Mantoue. Bononia passait pour avoir été fondée par les Gaulois Boïens. Remarquez le nom de la rivière *Renus*.
3. Voir Conestabile, *L'Incinération chez les Etrusques*.
4. Voir au musée de Saint-Germain, salle de Mars.
5. Petite ville sur le lac du même nom au sud d'Ischl.

993 tombes avaient été fouillées à Hallstatt en 1873. Je n'ai pas eu de renseignements ultérieurs. Sur ce nombre 415 étaient à incinération, les autres à inhumation, soit 578.

Une légère construction en dalles formant voûte, autant que possible, protégeait les corps et les urnes. Les morts étaient étendus *tout habillés* dans les tombes à inhumation. Dans les tombes à incinération un riche mobilier funéraire était déposé près des cendres.

Les sépultures à incinération sont de beaucoup les plus riches ; la plupart des objets d'or, les plus beaux vases de bronze en proviennent. Or le nombre des objets découverts est considérable(1).

Les 993 tombes explorées n'ont pas, en effet, fourni moins de 5,816 objets (2) bien conservés, savoir : 64 objets en or, 5,574 en bronze, 593 en fer, 270 en ambre, 73 en verre, 1,243 en argile.

Dans ce nombre figurent 619 armes dont 109 en bronze et 510 en fer, ou fer et bronze, la poignée en bronze, la lame en fer.

MM. Ramsauer et von Sacken, et c'était aussi l'opinion de Desor, considèrent que la nécropole de Hallstatt a eu une durée de six à sept siècles au minimum, les tombes les plus anciennes pouvant remonter à mille ou neuf cents ans avant notre ère, les plus récentes à l'époque alexandrine, mais antérieures à l'introduction de la monnaie dans la vallée du Danube.

Les fouilles ont démontré que les peuplades qui se faisaient enterrer à Hallstatt étaient à la fois guerrières et commerçantes. Elles avaient le monopole de l'exploitation des mines de sel de Hallstatt et de Hallen.

Elles étaient en rapports très étroits avec la haute Étrurie, la contrée qui devait s'appeler un jour la Gaule Cisalpine ; avec les bords de la mer Noire, la Crimée et le Caucase ; avec les ri-

1. Voir *l'Album Ramsauer* exposé dans l'un des meubles à volets de la salle VI au musée de Saint-Germain.

2. Voir les rapports manuscrits de l'ingénieur Ramsauer, au musée de Saint-Germain, ainsi que des planches exposées salle VI. Cf. von Sacken, *Das Grabfeld von Hallstatt*, Wien, 1868.

vages de la mer Baltique d'où elles rapportaient l'ambre en abondance; avec la Transylvanie d'où elles tiraient leur or, comme des analyses chimiques l'ont démontré.

Mais, messieurs, à Hallstatt nous sommes dans les Noriques, sur un emplacement où de source certaine ont séjourné des tribus celtiques ou gauloises, les tribus des Nouci et Taurisci. Vous devez même vous rappeler que c'est chez eux que les Boii, chassés d'Italie, vinrent se réfugier, en partie du moins (1), deux cents ans environ avant notre ère.

Polybe parle de la richesse des Taurisci qui possédaient des mines d'or.

Il y a de fortes raisons de croire (2) que les tombes à inhumation de Hallstatt sont des tombes gauloises. Nous sommes ici chez nous, j'espère vous le prouver dans la prochaine leçon. Mais les tombes à incinération ne sont-elles pas des tombes celtiques? Si, ce que je soutiens depuis plus de dix ans, les Celtes et les Galates, quoique de même origine, doivent être nettement distingués les uns des autres; si les premiers appartiennent à des tribus plus sédentaires, plus conservatrices, plus religieuses; les seconds à des tribus particulièrement guerrières, aventureuses, moins attachées au sol, prêtes à toute invitation de conquête ou de pillage; pourquoi ne rencontrerions-nous pas à Hallstatt des Gaulois et des Celtes juxtaposés[1]? En tout cas ce cimetière de Hallstatt en pays historiquement celtique, sans qu'aucun témoignage ancien signale dans la contrée une population antérieure, est du plus haut intérêt pour nous.

Il est très intéressant d'y retrouver l'épée en fer avec une poignée de bronze à antennes de Sesto-Calende (3), le couteau de Golasecca (4), à manche de bronze et à lame de fer; le casque de bronze de Sesto-Calende (5), des plaques de ceinture semblables à celles des cimetières de Sigmaringen et de Hague-

1. Les autres s'établirent partie dans la Bohême, partie dans la Bavière.
2. Cf. Strabon, IV, p. 206; VII, p. 296, 304, 313; Pline, III, 20-24; Polybe d'après Strabon, IV, p. 208.
3. Nous insisterons sur ce fait dans la prochaine leçon.
4. Von Sacken, *L. c.*, taf. V, fig. 11; taf. VI, fig. 2, 3, 4, 5.
5. Id. Id., taf. VI, fig. 11.

nau (1), des fibules de nos types cisalpins (2); enfin une très nombreuse série de vases de bronze ornés au repoussé et portant les mêmes motifs d'ornementation que certains vases de la Certosa et de Villanova (3).

Ce genre d'ornementation ne s'invente pas isolément sur deux points de l'espace aussi distants. Il dénote un ensemble d'idées communes chez des peuplades identiques d'origine ou au moins de civilisation. Le hasard d'ailleurs ne serait-il pas par trop grand de retrouver ces motifs reproduits uniquement chez les peuplades au sein desquelles les historiens nous montrent concentrées les traditions de certains cycles épiques cités parmi les plus anciens, le long d'une même grande voie de migration et de commerce partant des rives de la mer Noire pour aboutir aux Apennins d'un côté, aux Alpes et aux Pyrénées de l'autre ?

Cette voie n'était pas seulement celle des grandes migrations, elle était aussi la voie la plus ancienne du commerce entre l'Orient et l'Occident. Il semble qu'elle prime même, à cet égard, la voie de mer.

C'est par cette voie que l'ambre arrivait en Italie, et de là en Grèce. Vous connaissez tous la légende qui localisait la production de l'ambre sur les bords du Pô, par un déplacement naturel des faits, l'entrepôt ayant été pris pour le point d'origine. L'ambre, disait la légende, n'était autre chose que les larmes des sœurs de Phaéton changées en peupliers, sur les bords de l'Eridan où leur malheureux et imprudent frère était venu tomber à la suite de son audacieuse et folle entreprise de conduire les chevaux du char du Soleil.

Apollonius de Rhodes [4] et Lucien racontent cette antique légende dans tous ses détails.

Hérodote nous donne des renseignements d'un caractère

1. De Sacken, taf. VIII, fig. 5.
2. Id., taf. IX, fig. 1 à 8; taf. X, fig. 1 à 7; taf. XI, fig. 1 à 6.
3. Id., taf. XIII, fig. 14, 15; taf. XIV, fig. 1, 3, 4, 5, 9 et 10; taf. XXI, fig. 1, 2; taf. XXI, fig. 3; taf. XXIII, fig. 3; taf. XXIV, fig. 6, 7, 8.
4. Appoll. Rhod., *Argon.*, liv. IV.

plus historique. Écoutez ce qu'il nous dit des Sigynnes, récit confirmé par Strabon. Il nous dit que les Sigynnes, population danubienne, faisaient le commerce avec Marseille. Les Ligures donnaient même le nom générique de Sigynnes à tous les marchands avec lesquels ils trafiquaient; quelques-unes de leurs tribus confinaient aux Vénètes de l'Adriatique.

« Ces Sigynnes, ajoute Hérodote, prétendent être une colonie de Mèdes. Ils ont de tout petits chevaux, au poil épais et long, qui n'ont pas la force de porter un cavalier, mais qui, attelés, vont très vite et c'est pour cela que ces peuples font usage de chariots (1). »

Les Sigynnes venaient de plus loin. Strabon les met au nombre des peuplades voisines de la mer Caspienne. Il en parle, d'ailleurs, à peu près dans les mêmes termes qu'Hérodote.

« Les Sigynnes, dit-il, se servent de petits chevaux qui ont le poil épais, mais qui sont trop faibles pour être montés. Ils en attèlent quatre à une même voiture. Ce sont les femmes que l'on exerce dès leur enfance à conduire ces attelages; celle qui y réussit le mieux a le droit de prendre qui elle veut pour mari. »

Apollonius de Rhodes avait trouvé dans les vieilles traditions mention des Sigynnes aux embouchures de l'Ister.

Ainsi nous trouvons les Sigynnes sur la mer Caspienne, sur les bords de la mer Noire, tout le long de l'Ister jusqu'au golfe Adriatique et aux bouches du Rhône.

M. Bataillard, qui a fait des Bohémiens son étude spéciale, les rattache à ces anciens Sigynnes.

« Je prétends, dit ce spécialiste, que les Tziganes originaires de l'Inde existaient en Occident aussi bien que dans l'Asie Mineure, dans le Caucase et dans les îles de la Méditerranée orientale, de temps immémorial, et je les y retrouve au temps d'Hérodote sous les noms de Sigynnes et dès le temps d'Homère sous celui de *Sentii*, qui est encore aujourd'hui, ajoute-

1. Hérod., V, 9; cfr. Strab., IX, p. 759; Apoll. Rhod., *Arg.*, IV, v. 320.

t-il, un des principaux noms ethniques que les Bohémiens se donnent eux-mêmes et celui qu'ils gardent avec le plus de mystère (1). »

Cette thèse a déjà été soutenue au commencement de ce siècle par le docteur Hesse (2) et par M. Vivien de Saint-Martin en 1847 dans son mémoire sur la géographie ancienne du Caucase (3).

Les Sentii sont d'un autre côté en relation directe avec les Cabires de Samothrace. Les Sigynnes auraient donc été, passez-moi l'expression, les commis-voyageurs des corporations industrielles, semi-religieuses, semi-militaires dont je vous ai entretenu dans la dernière leçon.

Or M. Bataillard a démontré que chez les Bohémiens orientaux une ligne de démarcation très tranchée existait et existe encore entre ceux qui travaillent le bronze et le cuivre et ceux qui travaillent le fer. Les tribus des deux groupes sont non seulement rivales, mais souvent ennemies acharnées. Les groupes du cuivre se regardent comme bien au-dessus des groupes du fer.

N'était-ce pas ce peuple asiatique qui apportait le bronze en Occident? N'était-ce pas lui qui apportait des bords de la Caspienne et du Caucase le jade et la callaïs?

N'est-ce pas lui qui a introduit en Gaule ces petits chevaux dont nous retrouvons les squelettes dans les stations lacustres et dont la race existe encore chez nous en Limousin et en Bretagne?

Concluons.

Vous venez de constater avec moi l'existence d'une série de peuplades, de tribus homogènes, ayant leur rite particulier, l'incinération, un mobilier funéraire analogue et s'échelonnant de la Hongrie (4) aux Apennins et aux Pyrénées, suivant une direction géographiquement logique. Un groupe parti-

1. Bataillard, dans *Bull. Société d'Anthropologie*, ann. 1875 (séance du 18 nov.)
2. En 1803.
3. Cfr. Malte-Brun, *Précis de Géogr.*, édit. de 1836, t. VII, p. 831, 35.
4. Des cimetières analogues ont été signalés en Hongrie et en Bohême.

culier, de mœurs analogues, mais déjà mêlé, se retrouve aux extrémités de l'Armorique.

Ces groupes appartiennent tous à ce que l'on est convenu d'appeler le premier âge du fer. Leur industrie est à la fois très avancée et très archaïque. Nous la retrouvons dans certaines stations lacustres à Mœringen (lac de Bienne) et dans presque toutes les stations du lac du Bourget. La plupart des objets recueillis dans les *terramares* appartiennent à la même série, comme à la même aire géographique.

Il est à remarquer que les objets de cette série les plus parfaits sont ceux des nécropoles les plus rapprochées des Apennins, les plus grossiers ceux que nous rencontrons dans les vallées pyrénéennes.

Il y a donc eu une grande migration de tribus orientales, de civilisation et de culte analogues, dont le point de départ de nous connu jusqu'ici (nous ne pouvons pas remonter plus haut) a été le Caucase et l'Asie Mineure. L'avant-garde de cette migration peut avoir quitté les bords de la mer Noire douze ou quatorze cents ans avant notre ère (1).

Quelques groupes ont pu venir par mer, comme le veulent les légendes, et aborder aux embouchures du Pô, d'autres suivre les côtes d'Illyrie; mais la grande majorité a suivi la voie du Danube, la voie de l'expédition des Argonautes telle que Appollonius de Rhodes l'a décrite dans son poème.

Quelles étaient ces tribus? Nous examinerons cette question dans une prochaine leçon, après avoir étudié avec vous les cimetières à inhumation de ce même premier âge du fer.

Le problème est difficile à résoudre. Nous manquons ici, en effet, d'un des éléments les plus instructifs. Le rite de l'incinération nous prive du secours que pourraient nous apporter les anthropologistes; nous ne connaissons rien des caractères physiques de ces premiers immigrants.

1. Voir le mémoire de M. de Rougé sur les attaques dirigées contre l'Égypte par les peuples de la Méditerranée vers le XIVe siècle avant notre ère.

Un seul fait paraît ressortir des fouilles. Ces primitives populations avaient la main petite, la poignée de leurs armes en fait foi.

Nous avons, d'un autre côté, de très légitimes raisons de croire qu'elles sont restées confinées dans le haut Danube, la haute et moyenne Italie, des Alpes aux Apennins d'un côté, des Alpes aux Pyrénées de l'autre. Un groupe a pénétré jusqu'en Armonique où il s'est établi à demeure en s'unissant à un groupe de rite différent. Mais le cœur de la Gaule, les contrées où dominaient les monuments mégalithiques paraît être resté complètement en dehors de l'invasion des groupes à incinération restés purs.

L'étude des cimetières à inhumation nous permettra de dessiner ces faits avec plus de netteté.

APPARITION DES GAULOIS

SUR LA RIVE DROITE DU RHIN (1)

Nous avons vu que, tandis que le Nord-Est nous envoyait un flot de populations, qui, suivant les côtes, s'étendait bientôt sur toutes les contrées occidentales de la Gaule et s'y établissait à demeure, un mouvement parallèle d'époque peut-être un peu plus récente, sans que cela soit bien démontré, jetait du Caucase et des rives de la mer Noire, par la voie du Danube, un autre flot de tribus orientales, moins nombreuses, mais très reconnaissables, dont les traces se retrouvent à la fois dans le Tyrol, la Haute Italie, la Suisse, la Savoie et les vallées du Tarn et de la Haute-Garonne.

Les premiers apportaient avec eux l'usage des monuments funéraires mégalithiques et suivaient le rite de l'inhumation. Les seconds, constructeurs de cités lacustres et introducteurs en Gaule des animaux domestiques et des céréales, incinéraient.

Les premiers ne connaissaient guère, dans le principe du moins, que les instruments et armes de pierre; les seconds, très probablement dès leur arrivée dans nos contrées, possédaient les métaux, le bronze et même le fer.

1. Ces pages sont le début de la VIIIe leçon professée le 30 janvier 1883. Le cours de 1883-84 devant porter sur le sujet que nous abordons dans cette leçon savoir : *Les Celtes et les Gaulois d'après les monuments et les textes*, et les considérations exposées dans les leçons du cours de l'année classique 1882-83 devant y être beaucoup plus développées, nous avons cru devoir clore ici cette première partie.

Les uns et les autres paraissaient avoir été en grande majorité des populations paisibles, populations d'agriculteurs et de pasteurs, déjà très fortement organisées en tribus distinctes, ayant le culte du passé et un grand souci de leurs morts.

Un essaim de ce groupe méridional s'est retrouvé, avons-nous dit, au fond de l'Armorique. Peut-être est-ce à lui qu'il faut attribuer les monuments mégalithiques à incinération, avec armes en bronze, du Finistère.

Nous avons à vous entretenir, aujourd'hui, d'un nouveau flot d'invasion bien autrement violent, bien autrement puissant, ayant entraîné avec lui pour la Gaule les plus graves conséquences.

Les envahisseurs partent presque du même point de l'horizon que notre second groupe, le groupe des incinérés. Ils suivent à peu près la même route, tout en inclinant un peu plus vers le Nord. Comme les populations des Dolmens, ils inhument, les uns sous tumulus, les autres en terre libre.

Nous nous occuperons d'abord des inhumations sous tumulus. L'étude de ces tumulus va nous révéler le caractère de ces envahisseurs.

Le trait le plus frappant de la nouvelle invasion est que cette invasion est armée (1). Des trois ou quatre milliers de tombes qui ont été ouvertes sur les bords du Tessin, une seule, avons-nous dit, était une tombe de guerrier, la tombe de Sesto-Calende. Les tumulus que nous étudions aujourd'hui, du moins les tumulus de quelque importance, renferment presque tous des armes. Nous avons affaire à des conquérants, et ces conquérants venaient en nombre.

A côté des teintes bistres si clairsemées des cimetières à incinération que nous avons signalées dans notre dernière leçon, voyez l'abondance des teintes vertes (2), voyez combien sur certains points elles sont compactes. Les populations, les tribus auxquelles nos tumulus ont servi de dernière demeure

1. Il y a là une preuve que la Gaule était déjà très peuplée, puisqu'elle pouvait résister.

2. Nous avons dit que les teintes vertes représentaient les cimetières ou sépultures isolées à inhumation, bien entendu pré-romaines.

ont incontestablement séjourné et séjourné longtemps en Bohème, en Bavière et dans l'ancien duché d'Autriche, dans la Hesse, le Wurtemberg, le pays de Bade en Germanie. De ce côté-ci du Rhin, dans le pays de Trèves, la Bavière Rhénane, la Franche-Comté, la Suisse et la Bourgogne.

D'autres tribus également guerrières, mais inhumant sans tumulus, quoiqu'apparentées indubitablement aux premières, occupaient à la même époque, ou à une époque voisine, la Champagne, les Ardennes, et de l'autre côté du Rhin, la Thuringe, le Meklembourg et le Hanovre.

Le monde ancien s'est ainsi trouvé tout d'un coup brutalement coupé en deux. Au Nord, les Hyperboréens des pays scandinaves, les anciens Bretons et Irlandais restaient hors d'atteinte et se repliaient avec soin sur eux-mêmes, tenant à distance ces dangereux ennemis.

Au Sud, les nations plus civilisées, Hellènes, Thraces, Illyriens, Thyrrhéniens et Latins cessèrent de ce moment tout rapport avec le Nord.

Hérodote, je vous l'ai déjà dit, à la fin du ve siècle avant notre ère, avoue ne rien savoir de ce qui se passe au nord de l'Ister, dans ces vastes contrées où campaient déjà depuis deux ou trois siècles, au moins, ces bandes armées. Il est encore bien plus ignorant de ce qui se passe dans les pays Hyperboréens où florissait cette belle civilisation du bronze dont nous vous avons parlé en passant.

Or, messieurs, il n'en avait pas toujours été ainsi. Un temps avait existé dont il n'est pas impossible de déterminer approximativement la date(1), où les rapports entre la mer Noire et la mer Baltique, entre les embouchures de l'Oder et la région moyenne du Danube, à travers la Bohême, avaient été fréquents.

Hérodote ne l'ignorait pas, mais ces faits étaient pour lui un mystère. Il n'en mettait que plus de scrupule à les consigner. « Aucun peuple, dit-il, sauf peut-être les Issédons (2), ne parle des Hyperboréens. Pourtant Hésiode en fait mention et Homère aussi dans les *Epigones*, en supposant, ajoute-t-il, qu'il

1. Les xiie, xie, x^e^, ixe et viiie siècles avant notre ère.
2. Hérod., IV, c. 32.

soit l'auteur de ce poème. Les Déliens en parlent même avec beaucoup de détails. Ils racontent que pendant longtemps les Hyperboréens avaient envoyé à Apollon des offrandes. Ces offrandes étaient apportées au Dieu par des vierges. Ils nommaient deux d'entre elles, Hyperoché et Laodice, étant à Delos l'objet d'une grande vénération, mais ce furent les dernières. Les Hyperboréens ne les voyant pas revenir, prirent le parti de faire parvenir les offrandes par intermédiaires. » Hérodote décrit la voie qu'elles suivaient. Les Hyberboréens, après avoir enveloppé ces offrandes dans de la paille de froment, les remettaient aux Scythes, d'où de peuple en peuple elles étaient portées jusqu'au golfe Adriatique (la route de l'ambre). De là on les envoyait en Epire chez les Dodonéens, d'où elles passaient en Eubée. Les habitants de Carysto (1) les transmettaient aux Teniens, sans passer par Andros (2). Les Teniens les apportaient à Delos.

Au commencement du IVe siècle avant notre ère, les jeunes Déliens, de l'un et l'autre sexe, se coupaient encore les cheveux en l'honneur des « vierges hyperboréennes mortes dans l'île. » Les filles leur rendaient ce devoir avant leur mariage. Elles déposaient une boucle de leurs cheveux sur l'autel de Diane, « à main gauche en entrant dans le temple, » ajoute Hérodote. Les jeunes Déliens entortillaient leurs cheveux autour d'une certaine herbe et les déposaient aussi sur le tombeau des Hyperboréennes.

Olen de Lycie, un contemporain d'Orphée, avait composé des hymnes en leur honneur (3).

Mais le compilateur Diodore est encore plus explicite (4).

« Puisque nous sommes amenés à parler des contrées septentrionales, il ne sera pas hors de propos de dire un mot des Hyperboréens. Parmi les historiens qui ont consigné dans leurs annales les traditions de l'antiquité, Hécatée (5), et quel-

1. Ville d'Eubée.
2. Il y avait évidemment à cela quelque motif religieux.
3. Hérodote avait déjà rappelé, ch. XIII du même quatrième livre, qu'un autre vieux poète, Aristée de Proconèse, dans son poème sur les Arimaspes, faisait jouer un rôle aux Hyperboréens voisins des Issédons et des Gryphons qui gardent l'or.
4. Diodore, l. II, ch. 47.
5. Ve siècle av. J.-C.; plus ancien qu'Hérodote.

ques autres prétendent qu'il y a au delà de la Celtique, dans l'Océan, une île qui n'est pas moins grande que la Sicile. Cette île, située au Nord, est, disent-ils, habitée par les Hyperboréens..... Cette île est, suivant les mêmes récits, le lieu de naissance de Latone, ce qui explique pourquoi ces insulaires vénèrent particulièrement Apollon. Ils sont tous, pour ainsi dire, les prêtres de ce Dieu..... et joueurs de cithare. Ils ont une grande bienveillance pour les Grecs et particulièrement pour les Déliens. »

Callimaque (1) connaissait très bien la vénération des Déliens pour les vierges hyperboréennes (Opis-Loxo et Hecaerge).

L'existence d'une nation habitant des contrées septentrionales et ayant eu d'intimes rapports avec les îles de la Grèce au temps héroïque est incontestable.

Mais il y a plus : La voie du Borysthènes (Dniéper), avait été la grande voie de commerce avant que la voie du Danube eût été ouverte. Les Milésiens n'avaient pas fondé Olbia pour un autre motif. Aristée de Proconèse, dans son poème des *Arimaspes*, met les Hyperboréens en rapport avec eux.

C'était l'opinion de Jean Potoki (2). C'était celle de Dubois de Montpéreux qui connaissait si bien ces contrées.

« Il y a lieu de faire (3) une remarque générale sur la bifurcation de la marche des peuples dans leurs migrations de l'est à l'ouest. Bien qu'il n'y ait point de chaînes de montagnes qui paraissent les gêner, malgré l'immense étendue en largeur du pays qui se présente à eux après qu'ils ont franchi le Volga, ils suivent tous une certaine route qui paraît extraordinaire. La *voie sacrée* des anciens. La *voie noire* des modernes.

« Pour tous les peuples qui ne tirent pas vers le Danube, le courant de leur marche les porte nécessairement par là. Les nomades, avec leurs chariots et leurs tentes, cherchent les gués du Dniéper pour les passer, et les gués les amènent précisément à l'origine de l'*exampée*, la *voie sacrée* des anciens. Une fois sur l'autre rive, l'on restait sur un pla-

1. Callimaque, *Hymne à Délos*, v. 292.
2. Célèbre érudit polonais, grand voyageur. Il avait fait partie d'une ambassade envoyée en Chine.
3. Dubois de Montpéreux, t. IV, p. 395.

teau granitique, uniforme, couvert de la plus belle verdure. Nulle part on ne pourrait trouver de plus riches pâturages pour nourrir les troupeaux. Ce plateau les conduisait aux marais de Minsk. C'est par là que sont passés les Cimmériens qui, tournant à gauche, ont gagné la Galicie en traversant la Podolie et la Volhynie. »

Vous savez, messieurs, quelle foi j'ai dans les vieilles légendes, toujours éloquentes quand on sait comprendre leur symbolique langage. J'en trouve ici encore une confirmation.

La légende des Argonautes nous a conservé, sous une forme poétiquement concentrée, l'histoire du commerce de la Grèce avec l'Europe septentrionale et l'Asie scythique aux époques primitives.

Or, savez-vous quelle est la direction du plus ancien périple argonautique, du périple chanté par Orphée dans le poème remanié à l'époque de Pisistrate par Onomacrite ? Ce périple est celui de la voie du Borysthènes conduisant chez les Hyperboréens, et touchant l'île d'*Iernis* (l'Irlande) pour rentrer dans la Méditerranée par les colonnes d'Hercule.

Jason s'embarqua sur le Phase, mais à peine est-il embarqué que le navire, au lieu de regagner les bouches du fleuve, s'enfonce dans l'intérieur des terres(1). — Après avoir traversé le Caucase et longé le territoire des *Kerketes* (les Tcherkesses modernes d'après les commentateurs), Jason aborde aux lieux où le large Tanaïs se jette dans le Palus méotide ; sur les bords du fleuve les Argonautes rencontrent les Gelons, les Sauromates, les Arimaspes. Tous les peuples dont Hérodote nous parlera plus tard.

« Après de nombreuses calamités envoyées par les dieux, c'est Orphée qui parle, nous traversâmes les *dernières eaux de l'abîme* (2). Là où gémit la mer pernicieuse, dans laquelle un courant violent nous précipite, nous nous trouvons ainsi jetés chez les Hyperboréens. Puis l'*Argo*, violemment agité, franchit un étroit passage, et entre dans

1. Argonaut. d'Orphée, v. 1038. *Orphei Argonauticus;* voir l'édit. de Mathicus Gesner, ἀρρέωσ ἀπάντα.
2. Id., v. 1065.

l'océan dit *Cronium*, que les hommes nomment également mer Hyperborée ou mer morte (1).

« Nous passons ensuite près de l'île d'*Iernis* dont nous évitons les dangers, après quoi le navire *Argo* aperçoit enfin la bouche du *Tartessus*. »

Ces divers témoignages sont précieux pour nous. Les rapports que nous avons constatés entre les peuplades descendues du Nord en Gaule et celles qui y ont pénétré par le Danube ne nous étonneront plus.

Nous trouverons naturel de retrouver chez les Hyperboréens de Scandinavie à leur âge du bronze des épées, des boucliers, des vases de provenance évidemment méridionale (2).

L'invasion galatique dont nous allons vous parler explique d'un autre côté de la manière la plus logique et la plus naturelle pourquoi, à un certain moment, les rapports ont tout à coup cessé entre le Nord et le Midi.

L'archéologie nous met les faits pour ainsi dire sous les yeux. Mais l'histoire elle-même n'est pas muette, Hérodote nous raconte l'origine de cette grande révolution avec sa naïveté ordinaire, sans s'inquiéter des conséquences (3).

Nous sommes au milieu du VIIe siècle avant notre ère. Écoutez le récit d'Hérodote : ici commence à proprement parler l'histoire héroïque des Gaulois.

« Les Scythes nomades, pressés par la guerre que leur faisaient les Massagètes, traversèrent l'Araxe (le Rha ou Volga) et se jetèrent sur le territoire des Cimmériens, car le pays qui appartient aujourd'hui aux Scythes appartenait, dit-on, autrefois aux Cimmériens. Les Cimmériens à l'approche des Scythes tinrent conseil... Les avis furent partagés et soutenus de part et d'autre avec une grande chaleur. Ce fut celui des rois qui l'emporta. La multitude voulait céder sans courir les chances d'un combat trop inégal; les rois, au contraire, prétendaient combattre. On ne put se mettre

1. Ce nom de *Cronium mare* se retrouve chez des géographes anciens très sérieux. Cf. Pline, liv. IV, ch. XXVII, (13); Solin, ch. XXII.

2. Voir l'album Wersaæ, au musée de St-Germain. Album inédit.

3. Hérod., IV, 11.

d'accord, deux partis se formèrent qui en vinrent aux mains. Beaucoup périrent dans cette lutte fratricide, les morts furent enterrés sur les bords du fleuve Tyras (1) et on y voit encore leurs tombes, puis les survivants émigrèrent. Les Scythes trouvèrent le pays désert et s'en emparèrent.

« Quant aux Cimmériens, les uns se dirigèrent vers l'Asie où ils bâtirent la ville de Chersonèse (Sinope) (2). Les autres gagnèrent la Thrace et le cœur de la Celtique (la Germanie). »

Ces Cimmériens, les pères ou les frères des Galates, étaient de terribles voisins. Dès la plus haute antiquité ils avaient fait sous leur nom même de Cimmériens et sous celui de Trerès (3) de nombreuses excursions à main armée jusqu'en Asie. Ils vont continuer sous le nom de Galates.

1. Le Dniester.

2. D'où ils allèrent ravager l'Asie-Mineure. Alyattes les en chassa vers l'an 615 après les avoir exterminés en partie.

3. Cf. Strabon, pp. 59, 61, 51, 15, 52, 573; Callimaque, *Hymn. in Diasiam*; Hesychius, *s. v. Lygdamis*.

TABLE DES MATIÈRES

AVIS

Ces leçons ayant été imprimées en grande partie, pendant notre séjour de cinq semaines en Italie, nous n'avons pu surveiller suffisamment les épreuves. Un certain nombre de fautes s'y sont glissées. Nous relevons ici les principales que le lecteur pourra rectifier à la main.

ERRATA

Page 11, ligne 15, finfs : *lisez* suffi-
— 25, — 7, la : *lisez* le
— 32, — 10, p. 123 : *lisez* 33.
— 34, — 8, p. 112 : *lisez* 32.
— 40, — 8, p. 127 : *lisez* 37.
— 55, *au-dessous du titre de* Troglodytes, *ajoutez* (IIIe LEÇON)
— 86, ligue Carmamie : *lisez* Caramanie.
— 91, *au-dessous des* Monuments mégalithiques, *ajoutez* (IVe LEÇON).
— 98, ligne 2, Le tumulus de Kergonfals peut, *lisez* : Les tumulus de Kergonfals et de Kercado peuvent.
— 124, — 1, Mosseedoif : *lisez* Mosseedorf.
— — — 20, de Parme : *lisez* de Reggio d'Emilia.
— 130, en note : *ajoutez* près Padoue.
— 133, ligne 24, ces animaux : *lisez* les animaux.
— 142, — 17, Cardailhac : *lisez* Cartailhac.
— 164, — 7, *après* d'ouvrir : *ajoutez* encore.
— 174, — 26, de Bologne : *ajoutez* en Italie.
— 178, — 9, *après* coffres de pierre : *ajoutez* voir une de ces tombes au musée de Saint-Germain, dans la salle dite de Mars.
— 183, — 9, *après* (fig. 76) : *ajoutez* p. 187.
— 185, — 26, *après* (fig. 77) : *ajoutez* p. 188.

Angers, imprimerie Burdin et Cie, rue Garnier, 4.



